

ISSN 0758 - 170 X

35^e année (2017)

n° 3 (septembre)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO-ALLEMANDE

de L'ATILF UNIVERSITÉ de LORRAINE & CNRS

Sommaire

| | | | |
|-----------------------------------|--------|---|---------|
| Anne-Marie Raimondez | Nahon- | Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS) <i>on dit ça !</i> | 223-232 |
| Antoine Aufray et Antje Gualberto | | La linéarisation : principes généraux | 233-245 |
| Sylvie Bolea | | Quelques marqueurs de sincérité et leurs fonctions textuelles dans deux romans policiers | 247-259 |
| Francine Gerhard-Krait | | <i>C'est [surtout] en forgeant que l'on devient forgeron</i> : quelques réflexions sur la notion de <i>préformation</i> | 261-271 |
| Adèle Bourget | | Das „Unserdeutsch“: die einzige deutsch-basierte Kreolsprache | 273-284 |
| Jean-François Marillier | | Le point sur l'actualité de la traductologie | 285-304 |
| Yves Bertrand | | Langue et politesse | 305-313 |

Recensions : **LEISI** Ilse & Ernst (2016): *Sprach-Knigge oder Wie und was soll ich reden?* Tübingen : Narr, 4. unveränderte Auflage, ISBN : 3-8233-4121-9 ; 17 € 227 p. par Y. Bertrand (315) ; **BUNKE**, Simon & **MIHAYLOVA**, Katerina (Hg. 2016.) *Aufrichtigkeitseffekte. Signale, soziale Interaktionen und Medien im Zeitalter der Aufklärung.* Rombach Verlag: Freiburg i. Br./Berlin/Wien. ISBN : 978-3-7930-9870-6 ; 48 € 294 p., par O. Schneider-Mizony (316-318) ; **RESCHE** Catherine (dir.2016) *La mise en récit dans les discours spécialisés.* Bern etc : Peter Lang = Aspects linguistiques et culturels des discours spécialisés, vol. 2. ISBN : 978-3-0343-2068-9 ; 70 € 261 p. par G. Magnus (318-320); **EGGERT** Elmar/ **KILIAN** Jörg (Hrsg.2016) *Historische Mündlichkeit. Beiträge zur Geschichte der gesprochenen Sprache.* Frankfurt-am-Main: Peter Lang = Kieler Forschungen zur Sprachwissenschaft Band 7 ISBN : 978365395482. ; 67, 20 €289 p, par D. Pasques (320-322) ; **CALAÑAS** José-Antonio Continente, **ROBLES I SABATER** Ferran (éd.2015) *Die Wörterbücher des Deutschen: Entwicklungen und neue Perspektiven.* Peter Lang, ISBN 978-3-631-66162-8 ; 74,49 €370 p, par Y. Bertrand (322-324) ; **BERGER**, Evelyne (2016) *Prendre la parole en L2. Regard sur la compétence d'interaction en classe de langue.* Peter Lang = Linguistic Insights/Studies in Language and Communication. ISBN: 9783035109351. 83,25 SFr ou 78,30 € 246 p par A. Geiger-Jaillet (324-325).

Annonceurs : In eigener Sache : Recommandations à nos auteurs (246) et Pilotage rédactionnel de la Revue (260) ; Colloque d'Offenburg (272, 326, 327) ; Yves Rudio (314).

Anne-Marie Nahon-Raimondez

Petit dictionnaire permanent
des « actes de langages stéréotypés » (ALS)

on dit ça

avec la collaboration des membres du GLFA
(coordination : M. Kauffer)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

FORME ET SYNTAXE

Variantes : Aucune.

Figement : Complet.

Configurations syntaxiques : *on dit ça*; *on dit ça* + énoncé assertif.

SENS ET FONCTIONS

Type d'acte de communication : MISE EN DOUTE

Fonctions : *On dit ça* permet au locuteur de mettre en doute une affirmation, car il la considère fautive, car elle n'a qu'une valeur éphémère ou doit être corrigée.

Concurrents : *C'est ça, oui* ; *c'est cela (c'est cela)* ; *c'est ce qu'on dit* ; *c'est ce que tu* (ou à toutes les personnes sauf la première personne du singulier et du pluriel) *dis*

USAGES

Registre : Standard.

Partenaires privilégiés : *on dit ça* (répétition possible)

ÉQUIVALENTS :

Habituel : *Das sagt man so.*

Occasionnels : *da haben wir aber einen anderen Eindruck* ; *das behauptest du so*; *das behauptet man halt*; *das hätte man meinen können*; *das ist leicht dahingesagt*; *das kann man zwar so sagen*; *das klingt so schön*; *(ach) das redet man so dahin*; *das sagt man zumindest* ; *das sagt sich so dahin*; *das sagst du*; *das sagt sich so leicht*; *das scheint (erst) so*; *klingt gut*; *man redet das so hin*; *Naja, so was sagt man.*

PLAN

I SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION QUE L'ON ESTIME FAUSSE.

II SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION DONT LA VALIDITE EST EPHE-MERE.

III SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION POUR ENSUITE LA CORRIGER.

1- L'affirmation est trop générale.

2- L'affirmation est exagérée.

FONCTIONS ET EMPLOIS

I SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION QUE L'ON ESTIME FAUSSE.

Le plus souvent, la mise en doute est sous-entendue et *on dit ça* constitue alors à lui seul une réponse qui qualifie un énoncé de faux.

Le marin ivre vient, avec de ridicules précautions, de poser une dernière canette sur l'échafaudage. Cela fait, il tape du poing et son œuvre s'écroule. "Une autre ! □ – Y en a plus, Loïk, t'as tout bu, répond Madeleine faiblement. □ – Alors, du cidre. □ – Y en a plus non plus. □ – **On dit ça...** (JBT 110 / 137)

L'Homme se lève, empoigne " Gras-du-Bide " par sa vilaine cravate et l'étrangle à moitié. □ – Redites-le une fois de plus et je vous réduis en chair à saucisses ! rugit-il. Ma mère a peut-être des défauts, mais ce n'est pas une pute ! □ – **On dit ça !** ricane d'une voix criarde Fifi. (NBC 39 / 42)

« Dis donc, insinua-t-elle, ça ne t'arrive jamais de... – L'amour ne m'intéresse pas. » Elle haussa les épaules. « **On dit ça.** » Il était dans les 3 heures. Je rentrai chez moi poursuivre quelques calculs. (FR-RQO 537/-)

Der betrunkene Seemann hat soeben unter lächerlichen Vorsichtsmaßnahmen seine letzte Bierdose auf die Pyramide gestellt. Kaum getan, schlägt er mit der Faust auf den Tisch, und sein Werk bricht zusammen. „ Noch eins!“ „ Gib keines mehr, Loïk, du hast alles ausgetrunken “, antwortet Madeleine schwach. „ Dann eben Cidre. “ „ Auch keiner mehr da. “ „ **Das behauptest du so ...** “

Der Mann springt auf, packt „ Fettsack “ „ Sagen Sie das noch einmal, und ich mache Hackfleisch aus Ihnen! Meine Mutter mag den einen oder anderen Fehler haben, aber eine Nutte ist sie nicht! “ □ „ **Da haben wir aber einen anderen Eindruck!** “

„ Sag mal “, sagte sie bedeutungsvoll, „ passiert es dir nie, dass ...“ – „ Liebe interessiert mich nicht. “ Sie zuckte die Achseln. „ **Das sagt sich so leicht.** “ Es war so gegen drei. Ich ging nach Hause, um mit ein paar Berechnungen vorwärts zu kommen.

Cette mise en doute, même sous-entendue, n'échappe pas à l'interlocuteur. Il peut alors y répondre, insister sur la validité de ses propos, en utilisant le sens propre de *on dit ça*.

– Au contraire, je voudrais tout faire. C'est stupide de s'enfermer toute sa vie, dans un métier.
– C'est encore la seule façon qu'on ait trouvé de le faire bien.
– **On dit ça!**
– Comment ! " **on dit ça** " ? ... moi, je dis ça. Voilà quarante ans que j'étudie mon métier. Je commence à peine à le savoir.
– Quarante ans, pour apprendre son métier ! (FR-RJC 1500 / -)

Une jeune fille est venue rejoindre un jeune homme. Elle lui avait laissé penser qu'elle ne viendrait pas.

Elle inclinait avec coquetterie la tête sur l'épaule.
– Je ne t'attendais plus, dit Gilbert. Je m'étais assis ici tout à fait par hasard.
– **On dit ça !** railla-t-elle.
Il répliqua sèchement :
– On le dit et on le fait.
Il fut sur le point de se lever et de partir, pour corriger l'insolence de la jeune fille. (FR-AMO 401 / -)

La mise en doute exprimée par *on dit ça* peut être suivie d'une justification.

(Il pensait certainement que l'endroit) était moche, et que j'étais bon à rien de ne pas avoir, encore, trouvé le moyen d'emmener Jeanne ailleurs, dans un décor plus digne d'elle. – J'en ai marre, du champêtre.
– **On dit ça !** Moi, je ne crois pas. Je te connais, vicelarde. J'ai dans l'idée que tu aimes ça.– Pas quand on est toujours à me faire la gueule.– Il te fait la gueule ? Il...(FR- MST 242)

LUCIEN. – C'est tout réfléchi...

ISIDORE. – Tu n'es pas un idiot, toi... Voyons... que feras-tu ?

LUCIEN. – Je travaillerai...

ISIDORE. – **On dit ça**... Deux cents francs par mois... Tu trouveras, peut-être, une place de deux mille quatre... Et puis ?... Je te connais... tu es un rêveur.. (FR-OMA 144)

„ Im Gegenteil, ich würde am Liebsten alles machen. Es ist einfach dumm, sein ganzes Leben auf einen bestimm-ten Beruf abzustellen. “ „ Das ist nun mal die einzige Art, es gut zu machen.“ „ **Das behauptet man halt!**“ „Was heißt denn: Das behauptet man halt? Das behaupte ich. Ich lerne meinen Beruf schließlich seit vierzig Jahren und fange gerade erst an, ihn zu beherrschen.“ „Vierzig Jahre um seinen Beruf zu lernen!“

Sie legte ihren Kopf neckisch auf die Seite.

„ Ich hatte dich gar nicht mehr erwartet “, sagte Gilbert, „ Ich habe mich ganz zufällig hier hingestellt.“

„ **Das sagst du!** “ kicherte sie.

Er erwiderte trocken: „ Das sage ich und das mache ich. “ Er war drauf und dran aufzusteigen und wegzugehen, um das junge Mädchen für seine Frechheit zu bestrafen.

(Er dachte wahrscheinlich, dass) dieser Ort hässlich und ich ein Nichtsnutz war, der es noch nicht geschafft hatte, Jeanne eine Umgebung zu bieten, die ihrer würdiger sei.

„ Ich hab' die Nase voll vom Ländlichen.“ „ **Klingt gut**, aber das nehm' ich dir nicht ab. Ich kenne dich und deine Laster. Irgendwie gefällt's dir doch.“ „ Nicht, wenn man mir gegenüber immer den Beleidigten spielt.“ „ Ist er beleidigt? Ist er ...“

LUCIEN: Ich hab's mir genau überlegt ...

ISIDORE: Du bist ja kein Dummkopf ... Dann sag mal, was machst du?

LUCIEN: Ich gehe arbeiten ...

ISIDORE: **Naja, das klingt so schön** ... Zweihundert Francs pro Monat ... Du findest vielleicht eine Stelle für zweitausendvierhundert... Und dann? ... Ich kenne dich ... Du bist ein Träumer.

II SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION DONT LA VALIDITE EST EPHE-MERE.

La valeur éphémère peut être simplement suggérée par un complément de temps postposé à *on dit ça*, par exemple : *et puis (un jour), mais un jour, jusqu'au jour*.

« Laisse, que je te dis. Tu seras un monsieur, quoi que tu foutes... – Et si je renonçais à être un monsieur ? », Elle le regarda avec curiosité, puis secoua la tête : « ah ! La la, Des trucs comme ça... **on dit ça** et puis après... ». (LAQ 295-296 / 310)

„ Laß doch, sage ich dir, du wirst immer ein Herr sein, was du auch immer anstellst...“ – „ Und wenn ich darauf verzichtete, ein Herr zu sein? “ □ Sie sah ihn neugierig an, dann schüttelte sie den Kopf: „ Ach was, solche Sachen ... **so was sagt man**, und nachher ...“

Georges et Baptiste sont en voiture. Baptiste ne respecte aucune priorité.

Georges se tenait d'une main au dossier du fauteuil, de l'autre contre le pare-brise. Je connais mon affaire, grogna Baptiste.

On dit ça jusqu'au jour, grommela Georges. Ils passèrent la place Clichy et la place Blanche, ils passèrent Pigalle et Barbès (...). (FR-JEC 85 / -)

Georges hielt sich mit einer Hand an der Rückenlehne fest und stemmte sich mit der anderen gegen die Windschutzscheibe. „ Ich hab' Übung “, brummte Baptiste. „ **Das ist leicht dahingesagt**, bis es dann doch passiert ...“, grummelte Georges. Sie fuhren über den Place Clichy und den Place Blanche, überquerten Pigalle und Barbès [...].

Le plus souvent, *on dit ça* est suivi de l'évocation de ce qui ne va pas manquer d'arriver. La valeur éphémère de l'affirmation est ainsi mise en évidence, car les événements à venir le prouveront. Dans les exemples suivants, la narratrice sait qu'elle ne mourra pas de chagrin, contrairement à ce qu'elle avait prétendu, Marius sait qu'il ne peut faire confiance à Fanny (malgré ce qu'elle dit) car elle répétera tout ce qu'il lui a dit.

– Tu as couché avec elle quand tu es resté seul à Paris?– Oui.– (...) Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue tout de suite? □ Il m'a regardée timidement et il m'a dit, avec du regret dans la voix :– Tu disais que tu mourrais de chagrin...– **On dit ça**. J'ai eu envie de pleurer soudain : je n'en mourrais pas, c'était ça le plus triste. (SBF 132 / 97)

„ Hast du mit ihr geschlafen, als du allein in Paris warst? “ „ Ja. “ (...) „ Warum hast du nicht gleich mit mir darüber gesprochen? “ Er sah mich verlegen an und antwortete in bekümmertem Ton „ Du hast immer gesagt, du würdest vor Kummer sterben. “ „ **Ach, das redet man so dahin.** “ Ich war plötzlich den Tränen nahe. Natürlich würde ich nicht vor Kummer sterben, und gerade das war das allerschlimmste.

FANNY (elle feint de se décider) □ Écoute, si tu me promettais de ne le dire à per-

FANNY: Wenn du mir versprichst, mit keinem Menschen darüber zu spre-

sonne... □MARIUS □Tu sais bien que tu peux avoir confiance ! □FANNY □**On dit ça**, et après on répète tout pour le plaisir de parler. □MARIUS (impatient) □Si tu ne veux pas me le dire, je ne te force pas. □FANNY □Écoute, je crois que je vais me marier. (MPM 61 / 35)

« Fais attention que ta fille ne finisse pas à la rue du Poids de la Farine, hein ? Il y en a beaucoup qui sont là-bas, des filles comme elle, tu comprends ? » □ « Oui Monsieur », dit Aamma. (...) Alors le gros homme éclate, et il recommence, avec une voix rageuse, les yeux tout étrécis de colère : □ « Oui, je comprends, oui, **on dit ça**, et puis un jour ta fille sera sur le trottoir, une putain à dix francs la passe, alors il ne faudra pas venir pleurer et dire que tu ne savais pas, parce que je t'aurai prévenue. » (LCD 285 / 275)

Un couple veut un grand jardin pour avoir plus de tranquillité.

Ce sourire satisfait, idiot qu'ils avaient, cet air assuré, implacable, exaspérant, le visage même du destin, de la fatalité... « Hé **on dit ça**, mais un jour vous y viendrez, vous n'aurez pas le courage de garder tout ça pour vous... ça demande trop d'entretien, il vous faudrait quelque chose de plus petit... » (FR-NSP 183 / -)

chen. □MARIUS: Ehrenwort! □FANNY: **Das sagt man so**, und nachher sagt man doch □alles weiter, nur aus Freude am Reden. □MARIUS: Wenn du's nicht sagen willst, ich zwing' dich nicht. □FANNY: Ich heirate.

„ Paß auf, daß deine Tochter nicht in der Rue du Poids de la Farine landet, hm? Da gibt es eine ganze Reihe von Mädchen wie sie, verstehst du? “ □ „ Ja, Monsieur “, sagt Aamma. (...) Dann platzt es aus dem Dicken heraus, und mit wütender Stimme, die Augen vor Zorn verengt, sagt er: „ Ja, ich verstehe, ja, **das sagt man so**, und eines Tages geht deine Tochter auf den Strich, eine Nutte für zehn Franc die Nummer, komm dann bloß nicht heulend an und sag, du hättest es nicht gewußt, denn ich habe dich gewarnt. “

Dieses zufriedene, dämliche Lächeln, das sie hatten, dieser sichere, erbar-mungslose, irritierende Ausdruck, das Gesicht des Schicksals selbst, des absolut Unvermeidbaren „ Na, **das scheint erst so**, aber eines Tages werdet ihr an dem Punkt angelangt sein, wo ihr nicht mehr den Mut haben werdet, das alles für euch zu behalten ... das ist einfach zu aufwendig, ihr braucht etwas Kleineres ... “

III SERT A METTRE EN DOUTE UNE AFFIRMATION POUR ENSUITE LA CORRIGER.

1- L'affirmation est trop générale

On dit ça sert à répondre à un on-dit, à une opinion toute faite, qui demande à être nuancé. L'affirmation ne peut être acceptée telle quelle car elle est trop générale. On met en doute le fait qu'elle suffise à décrire la situation.

On dit ça sert à répondre à un lieu commun (*tout a une fin ; il n'est pas nécessaire d'être deux pour aimer*), à une formule de routine (répondre *c'est naturel* aux remerciements lorsqu'on a rendu service). *On dit ça* met en doute ce type d'affirmation trop générale en introduisant une précision qui permet d'en relativiser la validité.

«– Il n'est pas nécessaire d'être deux pour aimer. »

« **On dit ça**, mais il suffit en fait d'être très excité. Cela contamine l'adversaire, qui devient un partenaire. » (Olga.) Il ne cessait d'explorer ses lèvres. (FR-JKS 41 / -)

Dehors c'était l'averse qui continuait.

– On voit même pas comment et pourquoi ça pourrait finir, dit l'aubergiste.

– Tout a une fin, dit Catogan sans conviction.

– **On dit ça**, dit l'aubergiste. Ça console. Ils soupirèrent. (FR-RQS 225 / -)

Les types sont corrects, dans l'ensemble. L'astuce, c'est de leur parler. Je lui parle, je lui ronronne : – V'z'êtes bien aimable...

– C'est naturel.– **On dit ça**, mais quand même. Vous rentrez du travail ?

Il ne répond pas. C'est un laconique. J'insiste. C'est pas bon quand ils se taisent.

– Vous travaillez tard ? (FR-JVB 123 / -)

„ Man muss nicht zwei sein, um zu lieben.“ „ **Das scheint so**, aber in Wirklichkeit reicht es, wenn man sehr erregt ist, und das steckt den Gegner an, der dann ein Partner wird.“ (Olga). Er studierte unentwegt ihre Lippen.

Draußen tobte noch immer das Unwetter. „ Da fragt man sich wirklich, wie und warum das aufhören könnte“, sagte der Wirt. „ Alles hat ein Ende“, sagte Catogan zweifelnd. „ **Das sagt man zumindest**“, sagte der Wirt, „ Das tröstet.“ Sie seufzten.

Die Typen sind alles in Allem anständig. Der Trick ist, mit ihnen zu sprechen. Ich rede ihn an, ich schnurre: „ Sie sind wirklich sehr nett...“ „ Das ist ganz normal.“ „ **Das sagt man so**, aber trotzdem. Kommen Sie von der Arbeit?“ Er antwortet nicht. Ein Lakoniker. Ich insistiere. Es ist nicht gut, wenn sie schweigen. „ Arbeiten Sie spät?“

2- L'affirmation est exagérée.

On dit ça met en doute une affirmation, car elle est exagérée. La suite l'a démontré ou pourrait le démontrer. Cela reste sous-entendu, comme le suggèrent *et puis* ou *et puis tu vois* ou alors *et puis dans le fond*.

(...) il y a autre chose qu'il ne faut pas oublier. Il avait soigneusement préparé son coup et il estimait qu'il ne risquait absolument rien. □ – **On dit ça**. Et puis, tu vois. – Non, non. Je persiste à croire qu'il s'en serait tiré s'il n'avait pas été dénoncé. (BNI 61 /)

Tout un roman s'était échafaudé dans sa tête, avec des histoires de rentières assassinées en banlieue. Ah, la mort ainsi serait douce ! Pour ce qu'on perdrait... **On dit ça**. Et puis.

„ (...) etwas Anderes darf man dabei nicht vergessen. Er hatte alles sorgfältig vorbereitet und meinte, dass er absolut nichts riskierte.“ „ **Das hätte man meinen können**. Und dennoch.“ „Nein, nein. Ich glaube nach wie vor, dass er davongekommen wäre, wenn er nicht denunziert worden wäre.“

Einen ganzen Roman hatte sie sich in ihrem Kopf zusammengereimt, mit Geschichten von in Vorstädten ermordeten weiblichen Rentiers. Ach, wie süß wäre so ein Tod! Was wäre da schon verloren... **Das sagt sich so dahin**. Und doch...

Jules est ici merveilleusement absent. Il n'y a plus d'hirondelles. Dora se sent à la fois très vieille et très jeune. (FR-LAV 536 / -)

– Je voudrais bousiller tout le monde, gronda-t-il.
– Allons, allons, rigolai-je, ne te fais pas plus féroce que tu n'es. **On dit ça** et puis...
Je me dégageai. Je n'avais jamais exprimé à haute voix des souhaits d'extermination du genre humain. Je me complaisais seulement en d'étranges rêveries. (FR-LMV 44 / -)

« Plutôt mourir que d'y renoncer. »

Le grand roux, au lieu de se fâcher, répondit avec amitié :

– Si tu venais à mourir, j'aurais du chagrin, tu sais...

– Oui, oui, **on dit ça**, et puis dans le fond...

– Sans compter que ce ne serait pas agréable pour toi, poursuivit le grand roux. » (FR-MAN 401 / -)

On dit ça sert également à introduire un élément qui corrige une affirmation exagérée. Il ne s'agit plus de sous-entendre qu'il y a exagération, mais d'expliquer en quoi elle consiste exactement.

(.) quand les danseurs s'arrêtèrent, ils fermaient comme des chevaux.– Tu te souviens? dit la Levaque en se penchant à l'oreille de la Maheude, toi qui parlais d'étrangler Catherine, si elle faisait la bêtise ! Chaval ramenait Catherine à la table de la famille, et tous deux, debout derrière le père, achevaient leur chope.– Bah ! murmura la Maheude d'un air résigné, **on dit ça**... Mais ce qui me tranquillise, c'est qu'elle ne peut pas avoir d'enfant, ah ! ça, j'en suis bien sûre !... Vois-tu qu'elle accouche aussi, celle-là, et que je sois forcée de la marier. Qu'est-ce que nous mangerions alors. □ (EZG 213 / 222)

– Moi, je...

– Mais j'allais là comme je serais allé ail-

Jules ist so wundersam abwesend hier. Es gibt keine Schwalben mehr. Dora fühlt sich sehr alt und sehr jung zugleich.

„Ich könnte sie alle abmurksen“, wettete er.
„Na, nu mal halblang“, witzelte ich, mach dich nicht gefährlicher als du bist. **Das sagt man so**, und am Ende...“

Ich löste mich ab. Nie hatte ich ausdrücklich den Wunsch nach einer Auslöschung der menschlichen Rasse geäußert. Ich erging mich lediglich in merkwürdigen Träumereien.

„Lieber sterben als darauf verzichten.“ Der große Rothaarige, anstatt sich zu ärgern, antwortete freundschaftlich: „Wenn du sterben solltest, täte mir das leid, weißt du...“ „Ja, ja, **das sagt man so**, aber im Grunde...“ „Abgesehen davon, dass es nicht angenehm für dich wäre“, fuhr der große Rothaarige fort.

(.) und wenn die Tänzer eine Pause machten, dampften sie wie Gäule. □ „Weißt du noch“, sagte die Levaque der Maheude ins Ohr, „wie du davon sprachst, du wolltest C. erwürgen, wenn sie Dummheiten mache?“ □ Eben hatte Chaval Catherine zum Familientisch zurückgebracht. Sie standen beide hinter dem Vater und leerten ihre Schoppen. □ „Bah!“ murmelte die Maheude resigniert. **Man redet das so hin** . . . Was mich beruhigt, ist, daß sie wenigstens noch kein Kind kriegen kann. Oh, ganz sicher nicht! - Wenn die noch in die Wochen käme und ich sie verheiraten müßte, wo sollten wir dann hin? “

„Also ich ...“ „Aber ich bin dahin gegangen so wie ich woanders hin gegangen wäre. In

leurs. En région aurifère, tant qu'il reste un mètre carré qui n'a pas été remué, on peut toujours espérer.— **On dit ça**, mais tout de même on peut évaluer les chances, tenir compte du travail fait...Martin parlait sans grande conviction, mais il voulait légitimer son projet (...).
(FR-JPR 45)

Goldgräberregionen kann man immer noch hoffen, solange es noch einen Quadratmeter gibt, der nicht umgegraben wurde.“ „**Das kann man zwar so sagen**, aber man kann trotz Allem die Chancen abschätzen, die getane Arbeit berücksichtigen...“ Martin sprach ohne große Überzeugung, aber er wollte sein Vorhaben legitimieren [...].

BILAN

SENS GENERAL ET EMPLOIS

Si *on dit ça* n'est pas un ALS, le sujet impersonnel *on* signale que les propos tenus sont ceux de l'opinion publique. C'est l'autre qui parle, qui émet un jugement. Le locuteur précise ensuite sa propre position, c'est-à-dire ce qu'il dit lui.

Elle regarde la caméra et s'écrie d'une voix suave mais authentique: « Je suis belle? **On dit ça**. Mais moi je ne me pose pas la question. Je suis moi, tout simplement. » FBF (93 / 87)

Sie sieht in die Kamera und sagt mit einschmeichelnder, aber Vertrauen erweckender Stimme: „Bin ich schön? **Man sagt es**. Aber ich mache mir darüber keine Gedanken. Ich bin ganz einfach ich“

Le jardinier me coûte assez cher! répondit Girodot. On ne trouve plus personne pour faire ce métier. Et ceux qui viennent ont des exigences...

„Der Gärtner kostet mich auch Geld genug!“ entgegnete Girodot. „Sachkundige Leute sind heutzutage schwer zu finden, und wenn sich jemand meldet, stellt er Ansprüche . . .“

Il secoua tristement la tête, avec déchirement ajouta :

Er schüttelte betrübt den Kopf und fügte bekümmert hinzu: „Heutzutage ist jeder reich!“ □ „Sie brauchen sich doch nicht zu beklagen, Herr Girodot. Sie haben doch ganz schön was hinter sich!“ □ „**Wer behauptet das?** Ach, meine lieben Freunde, wenn man hinter die Dinge sehen könnte! Weil mein Haus vielleicht ein bißchen besser ist, vermutet man gleich... aber das ist es gerade, was die Diebe anzieht. “

– Tout le monde est riche, maintenant! – Ne vous plaignez pas, monsieur Girodot. Vous avez votre part, dites donc!

– **On dit ça?** Ah! mes pauvres amis, si on savait le fond des choses! Parce qu'on me voit une maison un peu importante, on suppose... C'est ce qui attire les voleurs. □ (GC 297-298 / 213)

L'emploi non-ALS de *on dit ça* permet également de préciser ou de se renseigner (à la forme interrogative) sur l'emploi de tel ou tel terme.

Je vous ai entendu à Paris, dit Bertrand, I heard you at Pleyel, Variations Abegg, je crois, a great event ! □- Thank you, dear, fit le vieux monsieur. But the great event of my life is my découverte... **on dit ça** : décou-

„Ich habe Sie in Paris gehört“, sagte Bertrand, „I heard you at Pleyel, Abegg-Variationen, glaube ich, a great event!“ □ „Thank you, dear“, sagte der alte Herr. „But the great event of my life is my Entde-

verte ? de la civilisation Schlappfer. Amis des Schlappfer, Royaume des Schlappfer... Chaleur des Schlappfer... FHV (55-56 / 54-55)

ckung – **sagt man so**: Entdeckung – der Zivilisation Schlappfer, der Freunde der Schlappfers, des Königreichs der Schlappfers . . . der Wärme der Schlappfers. “

L'ALS *on dit ça* sert à mettre en doute un propos qui vient d'être tenu. C'est un doute qui peut être très fort, donc signifier que ce qui vient d'être dit est faux. Il permet également de souligner la valeur éphémère d'une affirmation, donc de mettre en doute sa validité dans le temps. Ce qui est vrai aujourd'hui, ne le sera pas demain. Enfin, la mise en doute exprimée par *on dit ça* permet de répondre à des lieux communs ou à des affirmations trop générales. Le locuteur, grâce à *on dit ça*, ne se satisfait pas de cette généralité. Enfin, *on dit ça* permet de tempérer un propos exagéré.

On dit ça peut constituer une réaction à lui seul et signifier la mise en doute, sans plus d'explication, ou alors être suivi d'un élément correctif. L'élément correctif est soit amorcé (*on dit ça + et puis ...*, + *jusqu'au jour où ...*), soit complet, c'est-à-dire constitue une justification à part entière.

ÉQUIVALENTS

L'équivalent le plus fréquemment rencontré est : *Das sagt man so*. On l'utilise dans tous les emplois évoqués de *on dit ça*. Les autres équivalents soulignent eux davantage tel ou tel emploi de *on dit ça*. *Da haben wir einen anderen Eindruck* ; *das behauptest du so* ou *das klingt gut / so schön* indiquent que l'on met en doute la véracité des propos tenus. *Das ist leicht dahingesagt* ; *das scheint so* ou *das redet man so dahin*, peuvent permettre d'insister sur le côté éphémère d'une affirmation. Aux lieux communs, aux généralités, on peut répondre par *das behauptet man halt* ; *naja, so was sagt man*. Enfin, des propos excessifs, exagérés peuvent provoquer des réponses comme : *das sagt sich so dahin* ; *das kann man zwar so sagen* ou *das hätte man meinen können*. Pour chaque cas, on ne rencontre cependant pas d'équivalent habituel, ce ne sont que des équivalents occasionnels.

Références des sources

(Les références en FR- ont comme origine la base Frantext)

BNI : Boileau-Narcejac, Les intouchables. Paris : Denoël, 1980.

EZG : Zola, E. : *Germinal*, Paris : France Loisirs, 1991. / *Deutsch von Schlaf, J. : Germinal*. München : Winkler Verlag, 1976.

FBF : Beigbeder, F. : 99 francs. Paris : Grasset & Fasquelle, 2000. / *Deutsch von Grosse, B. : Neununddreißig neunzig*. Reinbek : Rowohlt, 2001.

FHV : Hébrard, F. : *La vie reprendra au printemps*. Paris : Flammarion, 1978. / *Deutsch von Schenker, B. : Das Leben beginnt im Frühling*. Reinbek bei Hamburg : Rowohlt, 1980.

- FR-AMO : Arland, M., L'Ordre, 1929, p. 401, Frantext.
FR-JEC : Echenoz, J., Cherokee, 1983, p. 85, Frantext.
FR-JKS : Kristeva, J., Les Samourais, 1990, p. 41, Frantext.
FR-JPR : Perret, J., Roucou, 1936, p. 45, Frantext.
FR-JVB : Vautrin, J., Billy-Ze-Kick, 1974, p. 123, Frantext.
FR-LAV : Aragon, L., Les Voyageurs de l'impériale, 1947, p. 536, Frantext.
FR-LMV : Malet, L., La Vie est dégueulasse, 1948, p. 44, Frantext.
FR-MAN : Aymé, M., Nouvelles complètes, 2002, p. 401, Frantext.
FR-MST : Malet, L., Sueur aux tripes, 1969, p. 242, Frantext.
FR-NSP : Sarraute, N., Le Planétarium, 1959, p. 183, Frantext.
FR-OMA : Mirbeau, O., Les Affaires sont les affaires, 1903, p. 144, Frantext.
FR-RJC : Rolland, R., Jean-Christophe : La Nouvelle journée, 1912, p. 1500, Frantext.
FR-RQO : Queneau, R. : Odile, 1937, p.537, Frantext.
FR-RQS : Queneau, R., Saint Glinglin, précédé de Gueule de Pierre et de Les Temps Mêlés, 1948, p. 225, Frantext.
GC : Chevallier, G. : Clochemerle. Paris : PUF, 1991. / Deutsch von Schacht, R. : Clochemerle. Frankfurt a. M. : Fischer, 1994.
JBT : Boissard, J. : Marie-Tempête. Paris : Robert Laffont, 1998 / Deutsch von Weidmann, A. : Der Ruf des Meeres. München : Knaur, 2002.
LAQ : Aragon, L. : Les beaux quartiers. Paris : Denoël et Steele, 1936. / Deutsch von Hermlin, S. : Die Viertel der Reichen. Berlin : Verlag Volk und Welt, 1976.
LCD : Le Clezio, J.-M.G. : Désert. Paris : Gallimard, 1995. / Deutsch von Wittmann, U. : Wüste. Köln : Kiepenheuer & Wisch, 1989.
MPM : Pagnol, M. : Marius. Paris : Editions du Fallois, 2004. / Deutsch von Frank, B. : Szenen aus Marseille. München und Wien : Wilhelm Goldmann Verlag, 1981.
NBC : Buron, N. de : Chéri, tu m'écoutes ? ... alors, répète ce que je viens de dire ... Paris : Plon, 1998. / Deutsch von Riek, W. : Liebling, hörst du mir zu? Berlin : Ullstein, 1999.
SBF : Beauvoir, S. de : La femme rompue. Paris : Gallimard, 1967. / Deutsch von Hengst, U. : Eine gebrochene Frau. Rororo, 1972.

Antoine Aufray et Antje Gualberto

En collaboration avec Jean-Christophe Pellat
Université de Strasbourg, LiLPa (GEPE/DDL)

La linéarisation : principes généraux¹

0. Introduction : fonction de l'ordre des mots

Il existe divers moyens, en français comme en allemand, d'indiquer les fonctions des mots et des groupes dans un énoncé. La fonction peut être marquée par la forme du mot, c'est ce qui se passe en allemand avec les cas grammaticaux (nominatif, accusatif, datif, génitif), elle peut être marquée par l'emploi de mots grammaticaux (prépositions, particules), elle peut encore être indiquée par de liens sémantiques implicites, et elle peut enfin être indiquée par l'ordre des mots (Leo^{sujet} küsst Lea^{objet}). Dans tout discours, écrit ou oral, les mots se présentent en effet dans une succession, les uns à la suite des autres. C'est cette nécessité de linéarité du discours qui est mise à contribution lorsque, dans l'énoncé, certaines places sont assignées par la grammaire à certains groupes, mots ou fonctions, alors que d'autres sont occupées plus librement.

En termes de linéarisation, un groupe syntaxique² comme le groupe nominal présente par exemple deux caractéristiques, l'ordre [déterminatif-base nominale] contraignant en allemand et en français, avec éventuellement, entre l'article et la base nominale, un ou plusieurs groupe(s) épithète(s). Un groupe ou mot ne faisant pas partie du groupe nominal ne peut s'intercaler entre l'article et la base. L'ordre linéaire ainsi que la solidarité entre les éléments participent donc de l'indication de liens syntaxiques entre plusieurs mots.

- 1) [Der_{déterminant} Artikel_{base}]_{GN} handelte von Angela Merkel.
- 2) [Der [lange]_{adj. épithète} Artikel]_{GN} handelte von Angela Merkel.
- 3) [Der [gestern in unserer Lokalzeitung veröffentlichte]_{épithète} [lange]_{épithète} Artikel]_{GN} handelte von Angela Merkel.

¹ Il s'agit là de la première partie de la description des facteurs influençant la linéarisation en allemand : une seconde contribution, qui sera publiée dans le numéro de décembre des *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, s'intéressera plus particulièrement aux facteurs pragmatiques et textuels.

² L'article du mois de décembre proposera un glossaire comparatif de termes de description grammaticale de l'allemand et du français utilisés dans cette description de la linéarisation.

En français, l'ordre des éléments (déterminant et base) dans le groupe nominal simple est le même qu'en allemand (*un article, le garçon,*), en revanche, dans un groupe nominal complexe, les épithètes peuvent être à droite et/ou à gauche de la base (*un long article, un article indigeste*). Lorsque les deux positions sont possibles, elles indiquent parfois des différences de sens :

- 4) un grand homme vs. un homme grand
- 5) la semaine dernière \Rightarrow *semaine précédant le moment de la prise de parole*
- 6) la dernière semaine \Rightarrow *dernière semaine d'une période donnée (la dernière semaine des vacances)*

Pour pouvoir examiner les fonctions au sein de l'énoncé, il est nécessaire de considérer d'abord des énoncés minimaux déclaratifs autour d'une forme verbale conjuguée. Ainsi, on a pu classer les langues en fonction de l'ordre entre le *Sujet*, le *Verbe* et l'*Objet* dans les énoncés verbaux minimaux. Il existe des langues qui privilégient l'ordre SVO, ou bien SOV¹ ou encore VOS². Le français est considéré comme une langue dont l'ordre de base dans l'énoncé minimal est SVO. En allemand, selon les types de groupes verbaux, on trouve les deux ordres SVO et SOV.

- 7) Leo_s **küsst**_v Lea_o.
- 8) Uwe ärgert sich, dass Leo_s Lea_o **küsst**_v.

Dans le groupe verbal (GV) minimal, comme on le voit, le français et l'allemand ont un comportement en partie semblable. Toutefois, des différences se font jour du fait que l'ordre des mots ne marque pas toujours le même type de fonctions. En effet, en français, le sujet syntaxique précède le verbe conjugué dans l'énoncé déclaratif, en allemand en revanche, le sujet syntaxique est marqué par un cas (nominatif), il est donc en principe identifiable dans l'énoncé sans être à une place déterminée avant le verbe (9). En français, l'ordre linéaire est davantage lié aux fonctions syntaxiques qu'en allemand.

L'ordre des mots peut aussi répondre à d'autres besoins communicatifs (organisation textuelle, emphase) que le marquage de la fonction syntaxique (10).

- 9) Heute Abend besuche **ich**_{sujet, nominatif} Freunde.
Ce soir, **je**_{sujet} vais chez des amis.

¹ Ce schéma basique est utilisé en linguistique pour faire la typologie syntaxique des langues. Les ordres SOV et SVO représentent les linéarisations les plus fréquentes, à peu près à égalité.

² Schéma plus rare, correspondant à certaines langues austronésiennes (malgache, fidjien par exemple).

- 10)– Triffst du manchmal [unseren neuen Nachbarn]_{objet} im Treppenhaus? – Nö,
den_{objet} treffe ich nie.
- Est-ce que tu croises parfois [notre nouveau voisin]_{objet} dans la cage d'escalier ? –
Non, **celui-là / lui**, je (ne) **le** vois jamais.

Dans l'exemple (10), on remarque qu'en français, le pronom qui ouvre l'énoncé, pour répondre à la même visée communicative qu'en allemand, prend une forme spécifique (*celui-là/lui*) et est détaché, puis repris au niveau du groupe verbal (*le*), alors que le pronom allemand à l'accusatif est placé avant le verbe et accentué.

Dans cette fiche, nous nous concentrerons sur l'ordre des mots au sein du groupe verbal et des énoncés en allemand. Dans un premier temps, nous verrons le marquage du *type d'énoncé* grâce à l'ordre des mots. Ensuite, nous détaillerons l'ordre des mots dans les énoncés déclaratifs (groupe verbaux indépendants et dépendants), en lien avec la place des formes verbales et les fonctions syntaxiques¹. Enfin, nous présenterons quelques fonctions discursives de l'ordre des mots.

1. Marquage du type d'énoncé / de groupe verbal

Lorsque nous parlons, c'est toujours dans une situation de communication afin de faire passer des informations, mais aussi pour agir sur le partenaire de conversation. Il existe plusieurs types d'énoncés (dits aussi « type de phrase ») que l'on peut former et qui codent cette intention de communication. Tous n'ont pas une forme grammaticale fixe ou unique, mais on peut identifier en français et en allemand au moins trois types d'énoncés assez stables, dont la valeur est associée à une forme particulière marquée par l'ordre des mots, et en particulier la place du verbe : les énoncés déclaratifs, interrogatifs et injonctifs.

1.1 Énoncé déclaratif

En allemand, l'énoncé déclaratif se caractérise par la place fixe de la partie conjuguée du complexe verbal. Elle se trouve en *deuxième position* dans le groupe verbal.

- 11 *Der Zug* **kommt** pünktlich an.
- 12 Gestern **ist** *der Zug* zu spät gekommen.
- 13 Diesen Zug **muss** *ich* jeden Tag nehmen.

¹ Pour une présentation synthétique des positions des constituants dans la phrase allemande, voir plus bas à la fin du paragraphe 2.1.

Il est à noter qu'avant ce verbe conjugué, il n'y a de place que pour un seul constituant, qui peut être le sujet (11), ou un groupe ayant une autre fonction (circonstant (12), complément à l'accusatif (13)).

En français, l'énoncé déclaratif est marqué par un ordre fixe dans lequel le sujet précède généralement le verbe conjugué. Si le locuteur choisit de commencer son énoncé par d'autres compléments ou circonstants à base nominale, ceux-ci se placent avant le sujet.

14 Le train **arrive** à l'heure.

15 Hier, *le train* **est** arrivé en retard.

16 Ce train, *je* **dois** le prendre tous les jours.

1.2 L'interrogation

1.2.1 L'interrogation globale

L'interrogation globale est un énoncé servant à poser une question à laquelle on répond par *oui* ou *non*.

En allemand, l'interrogation globale est marquée par le fait que le verbe conjugué est en première position de l'énoncé (17). Cet ordre existe aussi en français où on l'appelle traditionnellement « inversion du sujet ». On y distingue entre l'inversion simple dans le cas où le sujet est un pronom (*viendras-tu, est-il déjà arrivé ?*) et l'inversion complexe dans laquelle le groupe nominal sujet est repris par un pronom (*le train est-il arrivé ?*). En français de France, cet ordre est aujourd'hui davantage utilisé à l'écrit qu'à l'oral (18).

17 **Kommt** *er* heute pünktlich?

18 **Viendra-t-il** à l'heure aujourd'hui ?

Cet ordre est courant en allemand aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. En français (de France) en revanche, on privilégie à l'oral d'autres façons d'exprimer l'interrogation globale : l'ordre de l'énoncé déclaratif associé à une intonation montante (*Il viendra à l'heure aujourd'hui ?*) ou la locution *est-ce que* (*Est-ce qu'il viendra à l'heure aujourd'hui ?*).

1.2.2 L'interrogation partielle

L'interrogation partielle consiste à interroger sur un complément du verbe (y compris le sujet) ou un circonstant. Dans ce cas, l'élément interrogatif en *w-* (*wer, was, wann, warum, worüber, welch-* + Nom etc.) est placé en première position avec le verbe conjugué en deuxième position.

19 Wann **kommt** er?

20 Warum **ist** er zu spät gekommen?

21 Welchen Zug **könnte** ich jetzt nehmen?

En français, on peut aussi employer des pronoms ou adverbes interrogatifs (*qui, que, pourquoi, lequel, quel* + N etc.) suivis du verbe.

- 22 Quand **arrive**-t-il ?
- 23 Pourquoi **est**-il en retard ?
- 24 Quel train **pourrais**-je prendre ?

On peut aussi exprimer une interrogation partielle au moyen des locutions *qui/qu'est-ce que/qui* avec ensuite l'ordre de l'énoncé déclaratif :

- 25 Qu'est-ce que tu fais demain ?
- 26 Qui est-ce qui est venu ?

1.3 L'injonction

Les énoncés injonctifs, servant à transmettre des ordres, demandes, invitations se caractérisent par le verbe placé en première position dans l'énoncé et un mode spécifique (l'impératif).

- 27 Komm doch morgen Abend mal vorbei!
- 28 Passe donc demain soir.

D'autres modes peuvent être utilisés dans des énoncés à valeur injonctive (Konjunktiv II en allemand et subjonctif en français).

- 29 Könnten Sie bitte später vorbeikommen?
Pourriez-vous passer plus tard, s'il vous plaît ?
- 30 Möge es morgen endlich regnen! / Auf dass es morgen endlich regne!
Pourvu qu'il pleuve demain !

2. Place des éléments verbaux dans le groupe verbal

2.1 Le groupe verbal indépendant

Dans un groupe verbal, la forme verbale conjuguée peut être soit simple, soit complexe. On considère comme simples, les cas où le verbe est employé au présent et prétérit de l'indicatif et au présent du Konjunktiv I et II¹⁺². Les formes complexes sont celles qui comprennent un auxiliaire, c'est-à-dire le parfait, le plus-que-parfait, le futur I et II de l'indicatif, les passés et futurs du Konjunktive I et II, les ensembles comportant un auxiliaire de mode (verbe modal) et un infinitif (*kommen können*), ainsi que les formes aux passifs (*geöffnet werden/sein*). Cette distinction entre formes verbales simples et complexes existe aussi en grammaire française, à la différence près que le futur simple (*je viendrai, tu iras*) et le conditionnel présent (*j'aimerais, il préférerait*) se présentent sous forme simple. En revanche, la distribution des formes dans le

¹ Il s'agit bien sûr de la forme simple de Konjunktiv II (*er käme, er müsste...*) et non de la forme périphrastique employée actuellement très souvent, notamment pour les verbes faibles (*er würde sich freuen*), qui est une forme complexe.

² Il ne sera plus question ici de l'impératif, forme simple du verbe mais spécialisée dans le type d'énoncés injonctifs traités plus haut.

groupe verbal indépendant suit des schémas différents en français et en allemand.

En allemand, le groupe verbal indépendant est structuré par ce qu'on appelle la « pince verbale » (*Verbalklammer, Satzklammer*) : la partie conjuguée et non conjuguée des formes complexes se placent respectivement en deuxième et dernière position, formant ainsi une sorte de « pince » enserrant l'ensemble :

31 Gestern **ist** der Zug leider wieder einmal zu spät **gekommen**.

32 Diesen Zug **muss** ich seit letztem Januar jeden Tag **nehmen**.

Ces deux positions sont fixes et les autres éléments s'organisent autour de ces places fixes. C'est donc par rapport à celles-ci que l'on définit les autres positions dans la phrase. La *première position* avant la partie conjuguée est occupée par un seul constituant, dans (31) et (32) respectivement par *gestern* et *diesen Zug*. L'espace intermédiaire entre les parties conjuguée et non conjuguée du complexe verbal peut accueillir divers constituants (en (32) par exemple, le sujet *ich* et deux circonstants de temps *seit letztem Januar* et *jeden Tag*). Après la partie non conjuguée de la pince verbale, il peut y éventuellement d'autres éléments, notamment des groupes verbaux dépendants, ou « subordonnées » dans la terminologie traditionnelle :

33 Diesen Zug **muss** ich seit letztem Januar jeden Tag **nehmen**, *weil ich einen neuen Job angenommen habe*.

La pince verbale peut être aussi matérialisée par un verbe à particule séparable, conjuguée à une forme simple, dans ce cas, c'est la particule qui occupe la dernière position :

34 Der Zug **kommt** heute hoffentlich pünktlich **an**, *damit ich rechtzeitig zu meinem Termin komme*.

Lorsque le verbe se „réduit“ à une forme verbale conjuguée simple (présent et prétérit de l'indicatif, Konjunktive au présent), la partie gauche de la pince est la seule matérialisée, la partie droite, la dernière position, étant non occupée, mais le schéma de la pince reste sous-jacent :

35 Morgen **fahren** wir ausnahmsweise mit dem Auto, *weil die Bahn streikt*¹.

En français, si l'on peut dire aussi que les formes s'organisent en partie autour du complexe verbal, le schéma de la pince utilisé pour décrire la place des éléments en allemand ne se retrouve pas. En particulier, les formes verbales complexes restent davantage groupées et ne peuvent être séparées que par

¹ L'emploi d'un verbe à particule séparable à la place de *fahren* montre que la partie droite de la pince est bien présente : *Morgen fahren wir ausnahmsweise mit dem Auto los, weil die Bahn streikt*.

certains constituants comme des adverbes (36) ou des pronoms clitiques (*le* dans (37)).

36 Hier, le train **est** (*malheureusement*) **arrivé** en retard.

37 Ce train, je **dois le prendre** tous les jours.

Contrairement à l'allemand, d'autres constituants, compléments ou circonstants, ne peuvent que très rarement se placer entre l'auxiliaire et la forme non conjuguée.

38 Ich **muß** diesen Zug seit letztem Januar jeden Tag **nehmen**.^{pince verbale}

39 *Je dois ce train depuis janvier dernier tous les jours prendre¹.

La place fixe des formes verbales dans le groupe définit donc des positions que l'on a coutume de nommer de la manière suivante² :

| Avant-première position | 1 ^e position | pince gauche | champ intermédiaire | pince droite | après-dernière position |
|-------------------------|-------------------------|--------------|---------------------------------|--------------|---|
| Ach je, | der Zug | kommt | heute hoffentlich pünktlich | an, | damit ich rechtzeitig zu meinem Termin komme. |
| Weißt du, | morgen | fahren | wir ausnahmsweise mit dem Auto, | | weil die Bahn streikt. |

Comme on le constate dans le deuxième exemple du tableau, le schéma des positions reste valable, même quand l'une ou l'autre n'est pas occupée.

2.2 Le groupe verbal dépendant

En allemand, on appelle groupe verbal dépendant les groupes introduits par une conjonction de subordination ou un pronom relatif ou indéfini³ et qui se terminent par les formes verbales conjuguées (*weil ich einen neuen Job angenommen habe* dans l'exemple (33) et *damit ich rechtzeitig zu meinem Termin komme* dans l'exemple (34)).

Comme dans les groupes verbaux indépendants, deux places sont donc fixes et structurent le groupe : la première et la dernière. En toute dernière position, se place en général la forme conjuguée (cf. (33), (34) et (40)).

¹ L'astérisque précédant un exemple indique qu'il s'agit d'un énoncé non acceptable, le point d'interrogation que l'exemple est à la limite de l'acceptabilité.

² Une présentation plus détaillée que dans cette fiche peut être trouvée par exemple dans la grammaire DUDEN (2016 : §§ 1338 et suiv.)

³ En grammaire française on parle communément de *subordonnées*, cf. plus haut.

40 Ich habe einen Job angenommen, weil ich da mehr Geld *verdienen kann*.

Toutefois, dans le cas d'une forme verbale comprenant un auxiliaire de mode à un temps composé (parfait, plus-que-parfait, futur) + infinitif, la forme conjuguée se place avant les formes non conjuguées.

41 a. Ich habe bedauert, dass er nicht *hat kommen dürfen*.

b. Vieles, was man sich nie *hat erklären können*, wird auf einmal plausibel.

42 Die Kanzlerin hat sich entschuldigt, dass sie nicht *wird teilnehmen können*.

En français, la place des formes verbales ne change pas dans une subordonnée (groupe verbal dépendant) par rapport à une principale (groupe verbal indépendant).

On observe qu'en allemand aussi on retrouve dans certaines comparatives et complétives, l'ordre des mots des groupes verbaux indépendants.

43 Er denkt, er *könne* morgen den Zug später nehmen.

44 Er tut so, als *hätte* er einen wichtigen Termin.

3. Place des éléments dans le groupe verbal en lien avec les fonctions syntaxiques

3.1 Dans le groupe verbal dépendant

3.1.1 Les compléments du verbe

L'ordre des éléments dans le GV dépendant permet de bien mettre en valeur les principales régularités qu'on peut observer en allemand dans la succession des compléments et des circonstants par rapport au verbe. Cet ordre est souvent dit « régressif », ce qui signifie que les éléments qui précèdent les formes verbales en dernière position sont ordonnées de la droite vers la gauche en allant du « plus lié » au verbe, vers le « plus accessoire »¹, le sujet étant un cas à part. Nous entendons par « lié au verbe » les compléments du verbe prévus par sa valence, ainsi que les membres des expressions verbales figées (*zur Verfügung stehen, Entscheidungen treffen*). La forme verbale et ses compléments essentiels forment ce qu'on appelle le « noyau prédicatif ».

45 a. Mein Freund hat mir erzählt, dass seine Schwester letztes Jahr mit der ganzen Familie *nach Kanada ausgewandert ist*.

b. Er hat erzählt, dass er in seiner Jugend lange Zeit mit der ganzen Familie *in Berlin gewohnt hat*.

Dans l'exemple ci-dessus, les verbes *auswandern* et *wohnen* exigent un complément de lieu du verbe (destination ou localisation), les groupes *nach*

¹ Cet ordre des déterminations est à rebours de la chaîne parlée ou écrite.

Kanada et *in Berlin* se trouvent ainsi juste avant les formes verbales en dernière position.

L'ordre que l'on observe généralement entre les compléments du verbe est le suivant :

46 Er hat erzählt,

| Conjonction de subordination | sujet au nominatif | complément (cplt) au datif | cplt accusatif | cplt génitif ou prépositionnel | attribut/ cplt figé / modifieur du verbe | verbe en position finale |
|------------------------------|--------------------|--------------------------------------|---------------------|---------------------------------|--|--------------------------|
| dass | viele Freunde | der Schwester | | bei der Vorbereitung des Umzugs | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | der Schwester und der ganzen Familie | einen großen Koffer | | | überlassen haben. |

Cet ordre est celui qui correspond au plus de contextes possibles. Cependant pour ce qui est des compléments au datif, à l'accusatif, au génitif, et du sujet, il peut être modifié selon l'importance de l'information (47).

47 ..., dass der Schwester viele Freunde bei der Vorbereitung des Umzugs freiwillig geholfen haben.

Dans certains contextes, un sujet qui n'est pas pronominalisé peut être après un complément.

En français, les possibilités d'agencement des groupes dans la subordonnée ne diffèrent pas de la principale.

48 Il nous a raconté que sa sœur a émigré au Canada l'année dernière avec toute sa famille / a émigré avec toute sa famille au Canada l'année dernière / a émigré l'année dernière avec toute sa famille au Canada / a émigré l'année dernière au Canada avec toute sa famille.

| | | | | | | |
|----------|------------|-----|-----|-------|------------|-------------------|
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |

En allemand, lorsque les compléments se présentent sous forme de pronoms, l'ordre des constituants est modifié. Dans le cas où seuls certains compléments sont pronominalisés, la tendance générale est de placer les pronoms plus à gauche et les compléments non pronominalisés vers la droite. Dans le cas où tous les compléments sont pronominalisés, c'est en général le pronom à l'accusatif qui est le plus à gauche. Le sujet, quant à lui, suit toujours la

conjonction de subordination quand il est pronominalisé. En français, l'ordre des constituants pronominalisés ne diffère pas non plus de celui dans la principale.

49 Er hat erzählt,

| | | | | | | |
|----------|------------|------------|------------|-------|------------|-------------------|
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |
| dass | sie | ihr | | dabei | freiwillig | geholfen haben. |
| und dass | die Eltern | ihn | ihr | | | überlassen haben. |

3.1.2 Les circonstants

Les circonstants peuvent être de différents types : temps, cause, instrument, lieu, manière.

Parmi ces circonstants, les circonstants de manière se positionnent généralement plutôt à droite, avant les formes verbales et le(s) complément(s) formant le noyau prédicatif.

50 Er hat mir erzählt, dass er später trotz des langen Studiums **gern** Arzt werden will.

*Er hat mir erzählt, dass er gern später trotz des langen Studiums Arzt werden will.

51 Ich mag es nicht, wenn du gleich am Morgen beim Frühstück mit lauter Stimme sprichst.

??Ich mag es nicht, wenn du mit lauter Stimme gleich am Morgen beim Frühstück sprichst.

Cette tendance s'explique sans doute, en allemand comme en français, parce que les circonstants de manière portent directement sur la façon dont se déroule le procès exprimé par le verbe, alors que les autres circonstants comme le temps, le lieu, la cause constituent le cadre plus général dans lequel s'inscrit l'action ou le

procès. Ces circonstants ne sont pas agencés selon un ordre vraiment strict et peuvent être permutés :

- 52 Wir haben im Wetterbericht gehört, dass es **an der Ostsee / am Donnerstag / wegen des Wetterumschwungs** in starken Güssen regnen soll.
Wir haben im Wetterbericht gehört, dass es **am Donnerstag / an der Ostsee / wegen des Wetterumschwungs** in starken Güssen regnen soll.
Wir haben im Wetterbericht gehört, dass es **wegen des Wetterumschwungs / an der Ostsee / am Donnerstag** in starken Güssen regnen soll.
*Wir haben im Wetterbericht gehört, dass es in starken Güssen / an der Ostsee / am Donnerstag / wegen des Wetterumschwungs regnen soll.
*Wir haben im Wetterbericht gehört, dass es **an der Ostsee / in starken Güssen / am Donnerstag / wegen des Wetterumschwungs** regnen soll.

3.2 Groupe verbal indépendant

Dans le GV indépendant, les formes verbales créent une « pince verbale » (cf. 2.1), définissant ainsi une position avant la partie conjuguée du verbe (en 2^e position), un espace intermédiaire et une « après-dernière position » après les formes non conjuguées du verbe (infinitif et participe). L'ordre général des éléments décrit pour le groupe verbal dépendant (3.1), reste valable dans le GV indépendant, à la différence près que la partie conjuguée du verbe se trouve en 2^e position.

- 53 Er hat erzählt, dass er in seiner Jugend lange Zeit mit der ganzen Familie in Berlin **gewohnt hat**.
⇒ Er **hat** in seiner Jugend lange Zeit mit der ganzen Familie in Berlin **gewohnt**.
- 54 ... und dass die Eltern der Schwester und der ganzen Familie für den Umzug nach Kanada einen großen Koffer **überlassen haben**.
⇒ Die Eltern **haben** der Schwester und der ganzen Familie für den Umzug nach Kanada einen großen Koffer **überlassen**.

La première position avant le verbe conjugué est occupée par le sujet syntaxique en (53) et (54), mais elle peut être occupée par d'autres constituants : compléments, circonstants adverbes connecteurs ou modalisateurs et appréciatifs (*deshalb/deswegen/folglich/somit, leider/wahrscheinlich/vielleicht*). Dans tous les cas, il n'y a qu'un seul constituant à cette place.

- 55 a. In seiner Jugend **hat** er lange Zeit mit der ganzen Familie in Berlin **gewohnt**.
b. Für den Umzug nach Kanada **haben** die Eltern der Schwester und der ganzen Familie einen großen Koffer **überlassen**.
c. Einen großen Koffer **haben** die Eltern der Schwester und der ganzen Familie für den Umzug nach Kanada **überlassen**.
d. Deshalb **haben** die Eltern der Schwester und der ganzen Familie für den Umzug nach Kanada einen großen Koffer **überlassen**.

Comme on le voit en (55b), le constituant peut être long et comporter plusieurs groupes, à condition que ceux-ci soient emboîtés les uns dans les autres : ici le

groupe prépositionnel [*nach Kanada*] dépend du nom *Umzug* [*Umzug nach Kanada*], le tout formant avec la préposition *für* le groupe prépositionnel [*für den Umzug nach Kanada*]. Ainsi la première position n'est pas limitée dans sa longueur, mais dans le nombre de constituants qu'elle peut accueillir. Dans certains contextes, il est également possible de mettre en première position des formes verbales non conjuguées et d'autres éléments prédicatifs, comme des adjectifs prédicatifs.

- 56 a. Ausgewandert sind sie letztendlich dann doch nicht.
b. Regnen sollte es gestern an der Ostsee, hat es aber nicht.
c. Vernünftig ist er aber nie gewesen.

À l'oral, en situation de dialogue, on peut trouver ce genre d'expression prédicative en première position, par exemple en reprise des paroles de l'interlocuteur, comme point de départ de l'énoncé en réponse :

- 57 - Erstaunt Sie das, dass das Interesse groß war, auch in Deutschland, an diesem ersten Wahlgang in Frankreich?
- Nee, **erstaunt** hat es mich nicht [...] SWR2 FORUM 24.04.2017

En français, il est revanche possible, voire fréquent, d'avoir en tête de principale des circonstants juxtaposés, en particulier pour poser le cadre spatio-temporel du procès :

- 58 Hier, en Bretagne, il a plu toute la journée.

Lorsque les constituants en tête sont des compléments du verbe ou des éléments prédicatifs (attributifs dans la terminologie française), ils sont repris par un pronom dans le groupe verbal :

- 59 **Cette grande valise**, les parents l'ont cédée à ma sœur pour son déménagement au Canada.
60 **Raisnable**, il ne l'a jamais été.

Après le verbe conjugué en 2^e position s'ouvre l'espace intermédiaire, pour lequel valent les tendances générales déjà mentionnées en 3.1. Les éléments le plus « liés » au verbe (éléments prédicatifs et compléments prévus par sa valence) se trouvent à droite, juste avant la partie droite de la pince verbale (61). Lorsque celle-ci n'est pas matérialisée (62), ces éléments se trouvent de fait en clôture du groupe verbal¹.

- 61 Seit letztem Januar **muss** ich jeden Tag diesen Zug **nehmen**.
62 Seit letztem Januar nehme ich jeden Tag **diesen Zug**.

¹ Ces éléments peuvent par ailleurs être mis en première position, en fonction des besoins communicatifs dans un contexte donné : voir « La linéarisation : xxx » dans le numéro des *NCA* 2017/4 (décembre).

Après la partie droite de la pince verbale, matérialisée ou non, se trouve l'après-dernière position. Dans une phrase complexe, c'est à cette position que sont placés les groupes verbaux dépendants (introduits par une conjonction de subordination), les groupes infinitifs et dans certains cas, les groupes relatifs.

63 Ich habe erst gestern erfahren, dass ich ab Januar einen anderen Zug nehmen muss.

64 Ich bedauere sehr, wegen dieses Zugs früher aufstehen zu müssen.

65 Aber letztendlich habe ich einen nehmen müssen, **der schon um sechs fährt**.

En tant que constituants syntaxiques, ces groupes peuvent se trouver également à d'autres positions. En particulier, les groupes verbaux dépendants avec conjonction et les groupes infinitifs peuvent occuper aussi la première position (66) et (67) :

66 Dass ich ab Januar einen anderen Zug nehmen muss, habe ich erst gestern erfahren.

67 Wegen dieses Zugs früher aufstehen zu müssen, bedauere ich sehr.

Les groupes relatifs, quant à eux, peuvent se trouver dans la phrase, juste après leur antécédent :

68 Aber letztendlich habe ich einen, der schon um sechs fährt, nehmen müssen.

Bibliographie

DUDEN Band 4, ⁹2016 *Die Grammatik*, Berlin: Dudenverlag.

Pellat, Jean-Christophe / Fonvielle, Stéphanie, 2017. *Le GREVISSE de l'enseignant. Grammaire de référence*. Paris : Magnard

Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, 1996 (1^e éd. 1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

A nos auteurs
(et à ceux qui veulent le devenir)

Recommandations de mise en forme

Quel que soit le soin que vous apporterez à la mise en forme de votre document, la version imprimée que vous découvrirez dans la Revue diffèrera de votre dactyloscript. Les pages A4 de celui-ci subissent une réduction qui fait passer votre 29,7 cm à 20,5 cm. Soumises à ce traitement, les photos que vous avez judicieusement choisies pour illustrer votre propos deviendraient illisibles si le prote ne les agrandissait pas (quand c'est possible). La mise en page en est bouleversée. Un article qui comptait 16 pages au départ de chez vous pourra en compter 20 dans la Revue. Lors même qu'il ne comporterait aucune image, il faut savoir que l'impression d'un même document n'occupera pas la même place en termes de millimètres carrés selon le matériel et la version des logiciels utilisés avant la pétrification appliquée par Adobe TM.

Vous pouvez cependant limiter les écarts entre votre script et ce que le prote en fera en suivant les recommandations ci-après :

marges en haut et en bas : 3 cm ; marges à gauche et à droite : 2,5 cm.

police times new roman. Corps 14 pour le texte courant, 12 pour les citations à statut de paragraphe ainsi que pour les recensions, 11 pour les notes, 10 pour la bibliographie.

paragraphe en corps de texte : interligne simple ; citations en retrait de 5 mm à gauche.

en-têtes et pieds de page : cocher (dans 'mise en page\disposition') les cases « paires et impaires différentes » ainsi que « première page différente ». Vous pouvez inscrire votre nom au milieu de l'entête gauche, le titre courant de votre article en italiques au milieu de l'entête de droite, l'un et l'autre en times new roman corps 11.- Vous pouvez porter l'identifiant du numéro dans le premier pied de page (même police même corps) et numéroter les autres pages au milieu en bas.

La numérotation des notes recommence à 1 à chaque page. Pour obtenir ce résultat, cliquer (sous word 7) sur « références », puis en bas à droite sur la petite flèche oblique à droite de « Notes de bas de page » ; dérouler le menu en face de « numérotation » et sélectionner « recommencer à chaque page »

Sylvie Bolea

Lycée Notre-Dame de Bellegarde,
Neuville-sur-Saône

Quelques marqueurs de sincérité et leurs fonctions textuelles dans deux romans policiers

Dans sa *Typologie du roman policier*, Tzvetan Todorov (1971) indique qu'il existe une dualité dans une « espèce »¹ de roman policier, qu'il appelle roman à énigmes. Il y a en effet deux histoires, celle du crime et celle de l'enquête. Cette notion de dualité est reprise par Eisenzweig (1983), pour qui il s'agit de reconstituer le récit du crime à rebours. Pour cela, l'enquêteur/policier va devoir notamment interroger un certain nombre de témoins, voire, sans le savoir, l'assassin lui-même, afin de reconstituer la trame du récit. Il lui faut également interpréter correctement des indices. Mais comment savoir si les témoins sont sincères ?

L'allemand possède un certain nombre de « marqueurs de sincérité », notamment sous forme de G INF, G CONJ ou de phrasèmes. Tous sont des aides au décodage de l'énoncé. Mais trouve-t-on de tels marqueurs dans des romans policiers ? Qui y a alors recours et dans quel but ? Après avoir rappelé les maximes de Grice ainsi que quelques études sur ces marqueurs, nous proposerons l'analyse de deux romans policiers contemporains, romans à énigmes au sens de Todorov. Nous étudierons, après les faits de position, quelques fonctions textuelles de ces marqueurs. Enfin nous essaierons de voir s'il peut y avoir manipulation ou non des enquêteurs/policiers, voire du lecteur.

1. Les maximes conversationnelles de Grice

Nous partirons tout d'abord des maximes conversationnelles de Grice (*Logique et conversation*, 1979), basées sur le principe de coopération et se divisant en quatre catégories :

- la maxime de quantité : on doit donner un certain nombre d'informations, mais ni trop ni trop peu (encore que là, Grice émette une restriction);
- la maxime de qualité (ou de sincérité) : on ne doit dire que ce qui est vrai. La violation de cette maxime peut entraîner l'ironie, la métaphore, la litote ou l'hyperbole, sans pour autant relever du mensonge;

¹¹ « [...] une étude qui traite, précisément, des « espèces » dans le genre « roman policier », [...] » (Todorov, 1971). Nous avons utilisé la version électronique, sans numéro de page.

- la maxime de relation ou de pertinence : il faut parler à propos. Elle rejoint la première maxime, c'est pourquoi le nombre d'informations peut être élevé ou réduit;
- la maxime de modalité : elle indique comment on doit dire, c'est-à-dire qu'il faut être clair. La violation de cette maxime conduit, quant à elle, à l'ambiguïté, à l'obscurité ou à un manque de concision ou de brièveté (ce qui rejoint la maxime de quantité).

La maxime qui nous intéresse dans cette étude est la maxime de qualité (ou de sincérité), dans la mesure où elle stipule que le locuteur doit dire ce qui est vrai. Cela est particulièrement important lorsque les policiers interrogent des témoins. Si ceux-ci ne parlent pas de manière sincère, soit des informations manqueront au policier, ce qui sera une entrave à la résolution du meurtre (ou pour retrouver une personne disparue), soit les informations seront erronées, si le témoin est le coupable ou s'il a des raisons cachées de manipuler l'enquêteur. Le policier examine indice après indice. Le policier, et le lecteur avec lui, va d'une piste à l'autre en les éliminant au fur et à mesure, ce qui oblige à un décodage correct des marqueurs de sincérité et au repérage de la manipulation.

2. Deux études sur les marqueurs de sincérité

- Les précautions oratoires chez Eugène Faucher

Nous partirons de quelques remarques d'Eugène Faucher (1984) dans *L'ordre pour la clôture* (partie intitulée 'rejet du corps étranger', p. 95ff). Sa première remarque importante concerne 'la virgule'. En effet, dans le cas des précautions oratoires, ici limitées aux marqueurs de sincérité, ces aides au décodage sont séparées du reste de l'énoncé par au moins une virgule, voire deux points :

C'est grâce au secours de la virgule de séparation qu'on peut placer avant la phrase des éléments brefs qui, en soi, ne sembleraient pas destinés à en être extraits. (Faucher, 1984 : 95)

Mais Faucher ne fait pas de classement précis des termes cités et ses exemples ne mentionnent pas le contexte précédent. Ce qui est, en revanche, intéressant dans ses exemples se trouve page 96, lorsqu'il montre les variations de sens provoquées par l'appartenance d'un élément à la première position ou à l'APP¹. Placés en APP, il appelle ces termes des 'précautions oratoires'. Il étudie la paire d'exemples suivants contenant « *um ganz ehrlich zu sein* » :

Um ganz ehrlich zu sein, muss man eine gute Kinderstube genossen haben (où le syntagme prépositionnel entre dans le calcul du contenu de la phrase: la bonne éducation est une condition de la sincérité) (exemple cité par Faucher, 1984 : 96).

¹ APP = Avant-Première Position

On pourrait ici paraphraser par « *wenn man ehrlich sein will, muss man....* ».

Um ganz ehrlich zu sein, man muss eine gute Kinderstube genossen haben (où le syntagme prépositionnel est une précaution oratoire avant l'allocution majeure, dont la phrase à premier élément **man** est l'instrument). (exemple cité par Faucher, 1984 : 96)

Ici, la paraphrase serait: « *ich bin ehrlich, wenn ich das Folgende sage: man muss...* ».

Ce que Faucher appelle 'précaution oratoire', terme classique dans les traités de rhétorique, englobe toute une série d'expressions dans lesquelles le locuteur met en avant sa sincérité, ou bien prend l'allocuté à part afin d'accentuer leur connivence et se mettre ainsi à l'abri d'un contre-argument. Le locuteur ne se contente donc plus d'être pertinent, il est aussi sincère au sens de Grice.

Cependant, Faucher ne parle pas de la ligne prosodique. Or, outre la virgule (ou les deux points) mentionnée plus haut, ces aides au décodage sont accompagnées d'une ligne mélodique particulière, elles portent un accent avec mélodie tombante et suivi d'une pause. C'est là également que se situe une différence dans les deux exemples « *um ganz ehrlich zu sein* », cités plus haut. Cette ligne mélodique est très importante, car l'introduction d'une pause entre l'APP et la première position est justement une des caractéristiques des éléments en APP. Nous notons aussi que le deuxième cas est réductible à « *ehrlich* » ou « *ehrlich gesagt* », pas le premier.

- La perspective générative de Meinunger

André Meinunger (2004), qui se situe dans une perspective de grammaire générative, ne voit pas d'opposition sémantique à une intégration ou non, notamment dans le cas d'une opposition APP (pour lui V3) et une intégration en « *Mittelfeld* ». Ses exemples ne comportent généralement pas de virgule et sont tous des exemples construits, ce qui pose un problème pour les exemples ne contenant qu'« *ehrlich* ». En effet, nous le suivons lorsqu'il constate que « *ehrlich gesagt* » peut être en APP ou en première position, mais que « *ehrlich* » seul ne peut être qu'en APP et non en première position, l'absence de « *gesagt* » entraînant une ambiguïté. En revanche, nous ne sommes pas d'accord avec lui quand il indique que « *ehrlich* » placé en « *Mittelfeld* » est à décoder comme s'il était en APP. « *Sie hat ehrlich alle Fragen beantwortet* » s'interprète pour lui ainsi :

The only interpretation possible is that the speaker [...] wants to convey explicitly that the statement is taken to be true. (Meinunger, 2004)¹

Or, hors-contexte, cette interprétation ne nous semble pas aller de soi.

¹ Nous avons utilisé la version électronique, sans numéro de page.

3. Choix du corpus

Nous avons choisi deux romans policiers contemporains faisant tous les deux partie d'une série. Celui d'Andreas Franz se situe au milieu de la série, celui de Katharina Peters est le premier d'une série. Les deux personnages qui enquêtent sont des femmes : Julia Durant dans « *Das Verlies* » et Ramona Beccare dans « *Hafenmord* ». Ce choix s'est porté sur ces deux ouvrages, parce qu'ils contiennent de nombreux dialogues, lieux privilégiés des marqueurs de sincérité dont nous souhaitons étudier les fonctions textuelles. Ces dialogues se déroulent soit entre des policiers, soit entre la commissaire et un « témoin »¹, soit entre des personnages liés au meurtre ou à la disparition. Le roman d'Andreas Franz est plus axé sur la manipulation, policiers manipulés par le coupable ou auteur qui manipule le lecteur : nous piétons souvent autant que la commissaire. Un personnage a disparu, puis réapparaît et fait porter la responsabilité de son « enlèvement » sur sa femme et son amant, dont il souhaite se venger. Le roman de Katharina Peters est d'une facture plus classique dans la construction de l'intrigue. Un homme est retrouvé mort et la commissaire fouille dans son passé afin de trouver le coupable.

4. Quels marqueurs et quelles positions dans l'énoncé ?

La place privilégiée des marqueurs de sincérité, comme toute aide au décodage, est l'APP. En effet, ils ne constituent pas un groupe entrant dans le calcul du contenu propositionnel. Leur suppression ne modifie en rien l'énoncé.² Cependant, nous avons constaté que certaines de ces précautions oratoires tendaient à venir se placer en première position. De même, on peut les trouver en incise ou en « *Nachfeld* », comme pour rattraper le contenu de l'énoncé. Ces deux positions sont proches de celle de l'APP. On trouve également des positions en « *Mittelfeld* » qui se distinguent de l'incise par l'absence de ponctuation : ni virgules, ni tirets. Voici les différentes positions rencontrées dans les deux romans :

| positions | das Verlies | Hafenmord |
|-------------------|--------------|-------------|
| APP | 10 = 71,43 % | 2 = 14,29 % |
| Première position | 1 = 7,14 % | 1 = 7,14 % |
| Mittelfeld | 2 = 14,29 % | 0 |
| Incise | 0 | 7 = 50 % |
| Nachfeld | 1 = 7,14 % | 4 = 28,57 % |
| | 14 exemples | 14 exemples |

On constate que l'un des romans privilégie la position en APP, l'autre celle en incise. Mais dans les deux cas, ces marqueurs n'appartiennent pas à l'énoncé et peuvent donc bien être considérés comme des aides au décodage.

¹ Nous mettons le terme entre parenthèses, car il peut aussi s'agir du/de la coupable.

² Mais nous ne les mettrons pas sur le même plan que « *zweifellos, leider, Gott sei Dank, wahrscheinlich* », comme le fait Stoltenburg (2009, 249)

Les marqueurs rencontrés sont un peu différents dans les deux romans, ce qui explique aussi les faits de position.

| marqueurs de sincérité | das Verlies | Hafenmord |
|----------------------------|-------------|-------------|
| ehrlich gesagt | 5 = 35,71 % | 8 = 57,14 % |
| ehrlich | 1 = 7,14 % | 1 = 7,14 % |
| ganz ehrlich | 3 = 21,43 % | 0 |
| mal ehrlich | 1 = 7,14 % | 0 |
| ich will ganz ehrlich sein | 1 = 7,14 % | 0 |
| um ganz ehrlich zu sein | 3 = 21,43 % | 1 = 7,14 % |
| wenn ich ehrlich sein soll | 0 | 2 = 14,29 % |
| wenn ich ehrlich bin | 0 | 2 = 14,29 % |

Voyons maintenant quels marqueurs occupent quelles positions :

| positions | das Verlies | Hafenmord |
|-------------------|--|---|
| APP | ehrlich gesagt (2) ganz ehrlich (3) mal ehrlich (1) ich will ganz ehrlich sein (1) um ganz ehrlich zu sein (3) | um ganz ehrlich zu sein (1) wenn ich ehrlich bin (1) |
| Première position | ehrlich gesagt (1) | ehrlich gesagt (1) |
| Mittelfeld | ehrlich gesagt (2) | |
| Incise | | ehrlich gesagt (7) |
| Nachfeld | ehrlich (1) | ehrlich (1) wenn ich ehrlich sein soll (2) wenn ich ehrlich bin (1) |
| | 14 exemples | 14 exemples |

Tous les exemples étudiés ici sont contenus dans des dialogues, sauf un qui apparaît dans un monologue intérieur. Nous verrons plus loin que deux exemples supplémentaires, un dans chaque roman, contiennent aussi « *ehrlich* », sans faire partie des marqueurs de sincérité et les étudierons à part.

5. Fonctions textuelles des marqueurs de sincérité dans un roman policier

5.1. Le locuteur marque son propre discours

5.1.1. Simple marque de sincérité

- Dialogue entre un policier et un témoin

Le policier peut marquer son discours de sincérité face à un témoin, surtout dans le but de le menacer indirectement, car il faut qu'il obtienne les informations dont il a besoin pour progresser dans son enquête. Il lui arrive de rencontrer des témoins peu coopératifs, comme dans l'exemple suivant :

“Und nun möchte ich von Ihnen wissen, was Kai Richardt für ein Ehemann war und was Ihnen aufgefallen ist, ohne dass Sie mir entgegen, Sie hätten keine Lust, nach all den Jahren schmutzige Wäsche zu waschen“, herrschte Romy sie an. „Das ist mir, **ehrlich gesagt**, in Anbetracht der Umstände herzlich egal.“ (K. Peters, *Hafenmord*, 171/172)

La commissaire, Romy Beccare, interroge l'ex-femme de la victime, car elle tente de reconstituer le passé caché de Kai Richardt. Cette ex-femme a été battue et ne veut pas revenir sur un passé qu'elle a voulu oublier. Elle a déjà refusé de répondre. Or Romy Beccare sait plus ou moins que l'ex-femme de Kai a dû subir les coups de son mari, ce qu'elle n'avait pas encore dit explicitement. Romy a besoin de ces informations et brusque Ricarda Meinold afin que celle-ci explicite son « *ein lauter, unerfreulicher Krach, der damit endet, dass man beschießt, sich zu trennen* ». Ici Romy utilise différentes formes qui vont de « *möchte* », un souhait, puis l'incise « *ehrlich gesagt* » qui retarde la fin de l'énoncé, les deux montrant une certaine empathie, mais qui sont contrebalancés par le ton employé « *herrschte Romy sie an* » et le « *das ist mir* » qui appelle le « *herzlich egal* ». De même, elle fait indirectement allusion au fait qu'elle voit dans les propos de Ricarda quelque chose de bien plus grave « *schmutzige Wäsche waschen* ». Cependant, cette marque de sincérité venant du policier est rare dans les dialogues avec témoin (2 exemples seulement sur les 28). C'est plus le témoin qui se sent obligé de montrer sa sincérité, notamment quand il dit quelque chose de négatif sur la victime, comme ici :

“Verzeihen Sie“, mischte sich jetzt Durant ein, “aber eine Frage noch – kennen Sie persönlich Feinde Ihres Bruders?“

Wolfram Lura überlegte einen Moment und schüttelte den Kopf.

„Nein, weil ich nicht weiß, mit wem er verkehrt. Aber dass er Feinde hat, könnte ich mir schon vorstellen. **Ehrlich gesagt**, es wäre ein Wunder, wenn er keine hätte. Ein Rolf Lura fühlt sich erst wohl, wenn er den Atem seines Feindes im Nacken spürt. [...] Ansonsten ist mein Bruder ein gottverdammtes Arschloch, und zwar in jeder Beziehung“ (A. Franz, *das Verlies*, 150)

Avant l'intervention de Julia Durant, la femme de Wolfram lui reprochait son attitude vis à vis de son frère qu'il venait de qualifier de « *Arschloch* », en rajoutant « *Frag Gabriele, die kann dir was erzählen* ». Gabriele est la femme de Rolf, d'où ce moment de réflexion avant de répondre à la commissaire, car il sait qu'il rend sa belle-sœur suspecte. Le marqueur de sincérité lui permet d'introduire une simple hypothèse, qu'il étaye ensuite plus longuement. Certes il donne quelques éléments positifs, notamment professionnels, mais termine par un retour sur l'image qu'il a véritablement de son frère, image qui ne peut que conduire à avoir des ennemis.

Par ailleurs, le témoin peut aussi accentuer un élément qu'il veut faire prendre en considération par la police. Rolf Lura a semble-t-il disparu. La police enquête et va interroger la femme du disparu, Gabriele :

„Frau Lura, wir haben das Auto Ihres Mannes von unseren Spezialisten untersuchen lassen. Sie haben Blut- und Haarreste gefunden. Welche Blutgruppe hat Ihr Mann?“

Sie neigte den Kopf ein wenig zur Seite, kniff die Augen zusammen und verkrampfte die Hände ineinander. „Was sagen Sie da? Sie haben Blut gefunden? Ist er tot? Wollen Sie mir das damit sagen?“

„Nein, das will ich nicht. [...]“

[...]

„[...] warum der Wagen Ihres Mannes ausgerechnet in einer Einkaufsstraße in Höchst abgestellt wurde. Haben Sie eine Erklärung dafür?“

Gabriele Lura schüttelte den Kopf. „Nein, das ist mir ein Rätsel. Vor allem, was sollte er in Höchst machen? Höchst ist in den letzten Jahren ziemlich heruntergekommen. Ich bin **ehrlich gesagt** schockiert. Blut und Haare haben Sie gefunden?“

„Ja.“ (A. Franz, *das Verlies*, 116)

Au niveau de la position, on constate que, même si « *ehrlich gesagt* » est placé en « *Mittelfeld* », il n'appartient pas à l'énoncé, mais sert d'aide au décodage de cet énoncé. Il est supprimable sans affecter le sens de l'énoncé. Ce marqueur de sincérité sert à réorienter le discours sur la découverte de traces de sang dans la voiture de son mari disparu. L'accumulation de questions au début du passage montre le choc que cela a provoqué chez Gabriele, or la commissaire Julia Durant continue son interrogatoire sans en tenir compte. Gabriele, toujours en état de choc, continue en posant des questions comme si elle se parlait à elle-même et revient finalement à sa préoccupation première, les traces de sang. Elle se sent obligée de montrer qu'elle est sincèrement préoccupée. Cependant nous sommes au début du roman, le lecteur peut, comme la police, se demander si c'est bien le cas. L'auteur accentue encore le doute, ce qui est une de ses spécialités, car il aime jouer avec le lecteur. Le passage continue ainsi :

Sie ist ahnungslos, dachte Durant. Oder sie ist eine verdammt gute Schauspielerin. [...] und wenn sie sagt, dass sie schockiert ist, dann kann sie das ziemlich gut verbergen. Ich werde nicht schlau aus ihr. (A. Franz, *das Verlies*, 117)

- Dialogue entre deux policiers

Nous ne possédons dans le corpus étudié qu'un seul exemple dans cette constellation textuelle :

„Ich glaube auch nicht, dass er es war.“, meinte sie grübelnd. „er hat am allerwenigsten mit all dem zu tun.“

„Und ist auch nicht kaltblütig genug“, schob Kasper nach.

„Vielleicht haben wir eine Verbindung zu Beier und Brandt übersehen.“

„Die waren schon dort. Beier hat seine Fragen gestellt. **Ehrlich gesagt**, kann ich mir nicht vorstellen, dass Brandt ein zweites Mal hingefahren ist...“

„Vorstellen kann ich mir so manches nicht. Aber ausschließen dürfen wir diesen Aspekt nicht“, beharrte Romy. (K. Peters, *Hafenmord*, 304)

Le propre du roman à énigme est, comme nous l'avons indiqué, de reconstituer le récit du crime à rebours. Pour cela les policiers élaborent des scénarii qu'ils développent ou abandonnent. Ici, il s'agit de savoir si le suspect peut être le coupable ou non. Or un policier ne peut pas s'appuyer sur ses seules impressions et va donc devoir vérifier quelques éléments supplémentaires. A noter que dans l'exemple ci-dessus, l'opposition des deux verbes « *vorstellen* » et « *ausschließen* » est renforcée par leur position en tête d'énoncé (thème dramatique de Zemb (1968)) et le « *nicht* » en fin d'énoncé.

5.1.2. Aveu

- Dialogue entre deux policiers

Les policiers doivent rester objectifs dans leurs investigations, mais il arrive que cela soit difficilement possible. Ils utilisent alors des marqueurs de sincérité pour signifier à leur(s) collègue(s) qu'ils ne se cachent rien. Il ne s'agit plus ici de l'aveu de quelque chose qui n'est pas attendu. La victime est Kai Richardt. Bittner est un témoin interrogé et Kasper le collègue de Romy :

Romy schüttelte den Kopf. Als Bittner den Raum verlassen und Kasper das Aufnahmegerät ausgeschaltet hatte, sah sie den Kollegen kopfschüttelnd an.

„Dieser Richardt wird mir langsam, aber sicher unheimlich“, sagte sie. „Der scheint Tiefen gehabt zu haben, in die ich ungern hinabblickte, **wenn ich ehrlich sein soll.**“ (K. Peters, *Hafenmord*, 111)

En tant que commissaire, elle avoue ici une faiblesse : elle n'éprouve aucune sympathie pour la victime. La présence du modal « *sollen* » rajoute de la part du locuteur l'idée qu'il parle franchement, mais sans le vouloir vraiment. Ce qu'il dit ne devrait pas se dire. Le marquage de sincérité apparaît ainsi souvent dans des prises de position produisant un jugement négatif.

- Dialogue entre un policier et un témoin

Dans cet exemple situé à la fin du roman, les policiers interrogent un ami intime de la femme de la victime :

„Sie sind zu ihr gefahren?“

„Ja – da war es schon vier Uhr früh.“

„Kai hätte immer noch überraschend auftauchen können“, gab Kasper zu bedenken.

„Stimmt. Besonders wohl war mir, **ehrlich gesagt**, auch nicht in meiner Haut, aber Vera war so fertig, dass ich schließlich nachgab. Am Sonntagvormittag, als sie die Kinder von ihren Eltern abgeholt hat, bin ich nach Hause gefahren.“ (K. Peters, *Hafenmord*, 278)

Suite à sa réponse, Christoph doit montrer que c'est à contrecœur et pas très rassuré qu'il a rejoint Vera, même si celle-ci s'inquiétait de la disparition de son mari. Il sait que cela fait de lui un suspect, d'autant que les policiers ont décou-

vert que sa voiture était souvent stationnée dans la rue de Vera. En fait, rien ne dit que Kai n'est pas finalement revenu. Sa marque de sincérité est ambiguë pour le lecteur et pour les policiers qui ont déjà des soupçons sur Vera. On ne sait donc pas si Christoph est juste sincère ou s'il manipule les policiers.

5.1.3. Correction

- Dialogue entre deux policiers

Dans notre corpus, certes limité, nous n'avons qu'un seul exemple dans un dialogue entre policiers :

Polizeipräsidium, Lagebesprechung. Berger hatte den Durchsuchungsbeschluss auf dem Schreibtisch liegen und schob ihn wortlos zu Durant rüber.

„Sie wollen also morgen tatsächlich die Durchsuchung durchführen?“, fragte er noch einmal.

„**Um ganz ehrlich zu sein**, ich würde es am liebsten heute noch machen, aber ich fürchte, wir kriegen nicht mehr genügend Leute zusammen“, antwortete Durant.

„Wie viele brauchen Sie denn?“, fragte Berger schmunzelnd.

„Es ist ein großes Haus. Zehn bis zwölf.“

„Wenn Sie's heute wirklich noch machen wollen, dann klappt das auch mit den Leuten. Haben Sie denn noch die Kraft, Sie sehen müde aus“, sagte Berger mit fürsorglicher Miene.

„Bevor irgendwelche Beweise verschwinden, lieber heute noch. Ich komm dann eben morgen fünf Minuten später“, fügte sie lächelnd hinzu. (A. Franz, *das Verlies*, 153)

Même si la commissaire Durant se trouve face à son supérieur hiérarchique, elle joue cartes sur table. Elle montre ainsi qu'elle connaît les conditions de travail de ses collègues, tel le manque d'effectif ou le besoin de récupération. Cependant, le G INF marque une correction : elle corrige « *morgen* » par « *heute* » et réfléchit juste après sur la possibilité que des indices disparaissent.

5.2. Marqueur tourné vers l'allocuté

Il s'agit d'une demande du locuteur de franchise chez l'allocuté. Ce corpus n'en présente qu'un seul exemple, mais il est possible d'en trouver d'autres avec d'autres « précautions oratoires »¹.

Rolf Lura, qui veut, comme évoqué plus haut, se débarrasser de sa femme et de l'amant de celle-ci, les a enlevés et emmenés dans un bunker :

„Was ist das hier?“, fragte Becker.

„Bloß ein alter Bunker. Meine Großeltern haben ihn im Zweiten Weltkrieg gebaut. Sie hatten panische Angst, von einer Bombe getroffen zu werden. [...] Ihr wisst ja, wie das im Krieg war, da hat jeder nur an sich selbst gedacht. Aber **mal ehrlich**, meine Großeltern haben sich mächtig ins Zeug gelegt, oder? Ich bin jedenfalls zufrieden. [...]“ (A. Franz, *das Verlies*, 176).

¹ Au sens de Faucher.

Après avoir vanté les avantages de ce bunker, Rolf Lura essaie de rentrer dans un dialogue avec Becker et Gabriele. La première marque d'adresse est « *ihr wisst ja* », auquel les deux autres ne réagissent pas, semblant comprendre ce qui les attend. Le « *mal ehrlich* » renforcé par le « *oder ?* » de la fin est bien une question indirecte à laquelle il réclame une réponse franche. Mais il fait les questions et les réponses et le « *ich* » de l'énoncé suivant est accentué, nous semble-t-il.

En français aussi on retrouve ces demandes de franchise adressées à l'allocuté. En voici un exemple, alors que le locuteur marquant explicitement sa franchise est peu présent en dans le roman policier en langue française :

A la fin du dîner, Rénine, qui avait adressé à Hortense plusieurs questions auxquelles la jeune femme n'avait répliqué que par des monosyllabes, protesta :

« Ah ça ! Mais qu'est-ce qu'il y a, chère amie ? Vous avez l'air soucieux.

- Moi ? Mais non.

- Si, si, je vous connais. Allons, pas de réticence. »

Elle sourit.

« Eh bien, puisque vous insistez tellement pour savoir si je suis satisfaite, je dois vous dire que... évidemment... je le suis pour Geneviève Aymard... mais que, sous un autre rapport... au point de vue même de l'aventure... je conserve comme une sorte de malaise...

- **Pour parler franc**, je ne vous ai pas « épatée » cette fois-ci ?

- Pas trop. (Maurice Leblanc, *Les huit coups de l'horloge*, 157)

Dans cet exemple, Rénine (Lupin) va jusqu'à prétendre exprimer franchement les choses à la place d'Hortense.

5.3. Dans un monologue intérieur

Durand tout le début du chapitre 6 de *Hafenmord*, fait alterner le discours direct, le discours indirect, du DIL¹ et les pensées de Romy Beccare, la commissaire. Le procureur souhaite que l'affaire soit résolue au plus vite, car Rügen attend beaucoup de monde pour le concours de sculptures de sable :

Romy erinnerte sich flüchtig, irgendwas zu diesem Thema in der Ostsee-Zeitung gelesen zu haben. Die Betonung lag auf flüchtig.

„Zwischen Glowe und Juliusruh soll eine 27.300 Meter lange Figur aus Sand entstehen. Damit würde Rügen eine Skulptur aus den USA, die den Rekord bisher mit 26,1 Kilometer hält, deutlich schlagen. Sozusagen um Längen.“

„Ach ja“, meinte Romy zögernd.

Sand-Skulpturen-Wettbewerb. Nun ja, nicht gerade ihr bevorzugtes Hobby. Moritz hatte gerne Burgen und Schlösser gebaut – eifrig und verträumt wie ein Kind -, und sie hatte erraten müssen, an welchem bedeutsamen Bauwerk er sich gerade versuchte. Sie hatte häufig falschgelegen, warum auch immer. Romy liebte es, die Zehen in den Sand zu bohren. Im

¹ DIL = discours indirect libre

Job baute sie, **ehrlich gesagt**, ungerne auf Sand, aber der Spruch war hier wohl nicht angebracht. (K. Peters, *Hafenmord*, 122)

Nous ne sommes pas ici dans une séquence narrative, plutôt dans du DIL. « *Nun ja* » ne peut appartenir qu'à du dialogue ou monologue, il est de plus suivi d'une phrase sans verbe, assez fréquente dans le monologue intérieur. Les pensées de Romy passent de ce concours au souvenir de son compagnon récemment disparu. Dans le dernier énoncé, la présence de « *ehrlich gesagt* » ne peut venir que de Romy et non d'un narrateur omniscient. L'ambiguïté qui aurait été possible sans ce « *ehrlich gesagt* » est levée. Enfin l'énoncé se clôt par une marque d'ironie, ironie que Romy ne peut exprimer à voix haute, car le procureur ne comprendrait pas.

5.4. « Ehrlich » hors marqueurs de sincérité

Le dernier point que nous souhaitons aborder concerne des « *ehrlich* » hors aides au décodage. Ils sont dans les deux exemples suivants constituants de proposition et non supprimables.

- Dans un dialogue

Il s'agit de la suite directe d'un exemple déjà analysé plus haut, dont nous poursuivons le dernier énoncé :

Sie ist ahnungslos, dachte Durant. Oder sie ist eine verdammt gute Schauspielerin. [...] und wenn sie sagt, dass sie schockiert ist, dann kann sie das ziemlich gut verbergen. Ich werde nicht schlau aus ihr. Aber mal sehen, wie sie gleich reagiert.
„Frau Lura, ich muss Ihnen jetzt einige sehr intime Fragen stellen. Ob Sie sie beantworten wollen, ist Ihre Entscheidung, aber ich fände es besser, **wenn Sie einfach ehrlich zu mir sind.**“ (A. Franz, *das Verlies*, 117)

La commissaire fait pression sur le témoin. Le « *einfach ehrlich sein* » indique qu'elle n'est pas dupe des réponses de Gabriele Lura, celle-ci cherchant par toutes les formes d'évitement à ne pas répondre aux questions, ce qui oblige Julia Durant à répéter ses questions. Elle montre aussi à Gabriele qu'il ne sert à rien de cacher quelque chose à la police, car on se rend alors plus suspect. Finalement elle obtiendra des informations intéressantes. Mais peut-on parler ici de manipulation de témoins ? Le mot est peut-être un peu fort, même si on a une opposition « Ihre Entscheidung » / « ich fände es besser » qui met Gabriele dans le cadre de la double contrainte, méthode très utilisée par les manipulateurs.

- Dans un récit

Romy Beccare interroge un témoin qui connaît depuis très longtemps la victime et est en affaire avec lui.

„Man hatte es nicht leicht neben ihm. Er überstrahlte die meisten, sowohl als heller Kopf und vorausschauender Geschäftsmann wie auch als Frauentyp. Männer wie ich wurden ne-

ben ihm gar nicht wahrgenommen. Oder aber als Witzfiguren.“ Er rieb sich mit Daumen und Zeigefinger Nase.

Romy fand Posalls Darstellung erstaunlich ehrlich. (K. Peters, *Hafenmord*, 84)

Nous avons le point de vue du personnage (PDV)¹. Alors que Romy avait des doutes sur lui quelques minutes auparavant :

Posalls Leutseligkeit wirkte ihrem Empfinden nach an einigen Stellen unpassend und sollte vielleicht etwas überspielen, das über die übliche Unsicherheit im Gespräch mit Polizeibeamten hinausging. (K. Peters, *Hafenmord*, 83)

Dans ce premier passage, elle est méfiante, comme l'est en général tout policier, puis son attitude change : le lecteur peut alors soit la suivre, soit continuer à considérer Posall comme un éventuel suspect. La manipulation se ferait sur deux niveaux, la commissaire étant manipulée par Posall et le lecteur par l'auteur. Mais en même temps on ne peut pas encore savoir s'il y a ou non manipulation. C'est là que réside la force d'un roman policier.

6. Conclusion

Nous avons présenté dans cet article quelques marqueurs de sincérité, sans pour autant en faire le tour. Les deux romans policiers étudiés ne contenaient aucun marqueur construit autour de « *offen* », alors que ceux-ci sont également possibles. Les fonctions textuelles dépendent souvent des interlocuteurs et sont différentes selon que le dialogue se déroule entre deux policiers ou un policier et un témoin. En fait, seuls les dialogues entre témoins et policiers font apparaître une possibilité plus grande de manipulation. Cependant il est intéressant de constater qu'un marqueur de sincérité signale en texte d'autres fonctions que la seule sincérité. Le choix du corpus ne nous semble pas jouer un rôle sur les fonctions textuelles proposées, le ressort fondamental de la sincérité relevant plus d'un rapport hiérarchique ou rapport de force entre les personnages.

Par ailleurs, on constate que, de plus en plus en allemand contemporain, un certain nombre de ces précautions oratoires sont placées en première position, notamment lorsqu'elles ressemblent dans leur construction à de véritables constituants propositionnels. Il semble que nous soyons là en présence d'un début d'évolution de la langue.

Mais elles restent des aides au décodage qui réalisent une maxime de Grice : la maxime de sincérité. Elles mettent en place les relations entre locuteur et allocuté, apparaissant ainsi dans les dialogues. Outre le fait qu'on attende d'un locuteur qu'il soit, dans son discours, pertinent et sincère, celui-ci dispose pour le cas où il y aurait 'doute', de ces signes illocutoires que nous appelons 'aides au dé-

¹ Au sens de Rabatel (1998).

codage', qui renforceront la valeur de son dire et donc son 'dit'. Au lecteur de les décoder correctement.

Sources des exemples

FRANZ, Andreas (2008) : *das Verlies*. München : Weltbild.

LEBLANC Maurice (1967) : *Les huit coups de l'horloge (1971)*. Le Livre de Poche : Paris.

PETERS, Katharina (2014) : *Hafenmord (atb 2815)*. Berlin : Aufbau Verlag .

Bibliographie

EISENZWEIG, Uri (1983) : Présentation du genre. In : *Littérature n°49. Le roman policier*. pp. 3-15. http://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1983_num_49_1_2181 (consulté le 11 août 2017)

FAUCHER, Eugène (1976) : « Exceptions à la règle V2? ». In : *Cahiers d'Allemand 11*. Paris : Didier, pp. 27-47.

FAUCHER, Eugène (1984) : *L'ordre pour la clôture*. Presses universitaires de Nancy.

GRICE H.P. (1979) : « Logique et conversation ». In : *Communications, n° 30*, pp. 57-72.

MEINUNGER, André (2004) : « On certain adverbials in the German ‚Vorfeld‘ and ‚Vorvorfeld‘ ». In : *Sprache und Pragmatik, Lunger Germanistische Forschungen*, pp. 64-78.

RABATEL, Alain (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Collection Sciences du Discours. Lausanne : Ed. Delachaux et Niestlé.

STOLTENBURG, Benjamin, (2009) : « Was wir sagen, wenn wir es „ehrlich“ sagen... Äußerungskommentierende Formeln bei Stellungnahmen am Beispiel von „ehrlich gesagt“ ». In : Günthner, Susanne / Bücker, Jorg (Hrsg.), *Grammatik im Gespräch. Konstruktionen der Selbst- und Fremdpositionierung*. Berlin / New York : De Gruyter, pp.249-280.

TODOROV, Tzvetan (1971) : La typologie du roman policier. In : T. Todorov : *Poétique de la prose*. Paris : Seuil. <https://blogs.commonsgeorgetown.edu/fren-482-spring2016/files/2016/01/Typologie-du-roman-policier.pdf> (consulté le 28 août 2013).

ZEMB, Jean-Marie (1968) : *Les structures logiques de la proposition allemande*. Paris : OCLD.

Pilotage rédactionnel de la revue.

En cohérence avec la décision de l'Assemblée Générale de l'Association des *Nouveaux Cahiers d'allemand* réunie le 21 novembre 2011 portant création d'une part d'un comité de rédaction, qui a pour fonction de définir l'orientation générale de la revue (Mme A. Geiger-Jaillet, MM. Y. Bertrand, E. Faucher, M. Kauffer, R. Métrich, D. Morgen) et d'autre part d'un comité de lecture, qui a pour fonction d'évaluer les articles susceptibles d'être publiés dans la revue. (Wolfgang Butzkamm, Aix-la Chapelle ; Thierry Grass, Strasbourg ; Elke Hentschel, Berne ; Anne Larrory-Wunder, Paris ; Heinz-Helmut Lüger, Koblenz-Landau ; Emmanuelle Prak-Derrington, Lyon ; Ingeborg Rabenstein-Michel, Lyon ; Gérald Schlemminger, Karlsruhe ; Odile Schneider-Mizony, Strasbourg ; Philippe Verronneau, Dijon ; Hélène Vinckel-Roisin, Paris), et conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2012, les travaux du comité de rédaction sont placés sous la responsabilité du rédacteur en chef Mme Odile Schneider-Mizony, professeure de linguistique allemande à l'Université de Strasbourg. Les propositions d'articles lui sont adressées, au Département d'Etudes Allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes ; BP 80010, 67084 Strasbourg Cedex.

Francine Gerhard-Krait¹

Université de Strasbourg
SCOLIA EA 1339 (LILPA)

C'est « surtout » en forgeant que l'on devient forgeron : quelques réflexions sur la notion de préformation

La préformation langagière est une notion générale dont le spectre, particulièrement large, chevauche, absorbe ou encore concurrence des notions telles que la phraséologie² ou les constructions³ par exemple, et qui postule l'existence de structures préconstruites et précodées combinant deux ou plusieurs unités. Une expression préformée est un *segment répété* (Fiala *et al.* 1978) qui fonctionne comme un tout doté de propriétés formelles, syntaxiques, sémantiques et éventuellement pragmatiques particulières et se distingue d'une manière ou d'une autre et selon divers degrés des expressions librement formées⁴. Tel est le cas des séquences : *grièvement blessé, porter atteinte à, par le biais de, ne pas mâcher ses mots, segment répété, un tas de, A qui ai-je l'honneur ?*, etc. Globalement, leur compréhension et leur utilisation participe au sentiment de bonne maîtrise d'une langue. Sans s'y restreindre, la préformation a partie liée avec l'idiomaticité et le « dire juste ». Les faits de préformation étant *a priori* imprédictibles, ils ont une importance toute particulière dans l'enseignement / apprentissage d'une langue.

Comment définit-on, repère-t-on et acquiert-on les faits de préformation ? Ces questions en rafale ne trouveront pas réellement de réponses ici ! A la lumière de travaux récents mais aussi plus anciens, notre objectif est plus humblement de proposer des jalons susceptibles de faciliter l'appréhension et l'usage de la notion et des principes les plus tangibles qui la sous-tendent, et d'illustrer les types de phénomènes langagiers les plus caractéristiques, les plus stables, les plus repérables mais également les plus connus.

1. Un imbroglio terminologique

Comme le signalent Legallois & Tutin (2013 : 3-4), le phénomène de préformation est traditionnellement abordé en lexicologie sous l'appellation de *phraséo-*

¹ gerhard@unistra.fr

² *Phraséologie et préformation* peuvent à maints égards être vues comme des appellations synonymiques.

³ Pour un aperçu de la notion dans ses différentes approches, voir par exemple Legallois (2016).

⁴ Voir également les liens établis entre la préformation et les processus de lexicalisation, de grammaticalisation et de pragmatization (Bolly 2010).

*logie*¹ et est considéré comme ressortissant au vocabulaire d'une langue avec les structures lexicales et/ou lexico-grammaticales plus ou moins figées qui sont diversement désignées selon les courants théoriques, périodes et propriétés définitoires retenues :

collocations (Mel'cuk 2003), locutions, expressions figées, expressions idiomatiques, unités phraséologiques ou phraséologies, phrasèmes (Mel'cuk 2011), phrases semi-préconstruites (Sinclair 1991), cadres collocationnels (Renouf & Sinclair 1991), colligations de type lexical ou textuel (Legallois 2012), segments répétés (Salem 1986) et quasi-segments répétés (Bécue 1996), motifs (Longrée & Mellet 2012), unités lexicales étendues (Sinclair 2004), séquences ou patrons formulaires (Biber 2009), routines discursives (Née *et al.* 2014), matrices lexicales (Anscombe 2011), patrons (Hunston & Francis 2000), constructions (Fillmore 1988), constructions préformées (Schmale 2013), etc.

Ces dénominations, dont la liste n'est pas exhaustive, sont pour la plupart non synonymiques. Elles peuvent désigner des sous-catégories d'expressions préformées qui combinent deux ou plusieurs unités (lexèmes, morphèmes, catégories grammaticales, mais également contours prosodiques...) et qui sont à étudier séparément en vertu de leurs caractéristiques particulières au sein du macro-groupe que constituent les expressions préformées. Certains termes ont des emplois multiples, spécifiques ou plus généraux.

Le terme *collocation* dans une acception large héritée de la rhétorique antique désigne un arrangement de mots, des cooccurrences privilégiées ou encore une association habituelle. Dans une acception plus étroite, une collocation se distingue d'une locution figée : cf. Gledhill & Frath 2007, Tutin 2012 et Tutin (2013 : 7-8). En revanche, les concepts de *phraséologie* et de *construction*² dans leur acception étendue ainsi que celle de *préformation* sont plus aptes à se re-

¹ Petit retour en arrière sur les acceptions du terme *phraséologie* d'après le *CNRTL: LING. et lang. cour* :

1. Ensemble des tournures typiques d'une langue, soit par leur fréquence, soit par leur caractère idiomatique.
P. méton. Recueil de locutions diverses pour l'enseignement d'une langue.
2. Souvent avec une valeur *péj.* Ensemble des tournures typiques d'un milieu, d'une discipline, d'une époque.
En partic., vx. Tournures typiques d'un auteur.
– *Péj.* Discours pompeux et vide de celui qui fait des phrases (v. *phrase* I A 3).

Étymol. et Hist. 1. 1678 «recueil de phrases fait pour l'enseignement des langues» 2. 1778 «usage immodéré d'expressions prétentieuses» 3. 1812 (MOZIN-BIBER: **Phraséologie**, construction de phrase particulière, propre à un écrivain). Empr. au lat. de la Renaissance *phraseologia* 1558, M. NEANDER, *Phraseologia Isocratis Graecolatina*, gr. φ ρ α σ ε ο λ ο γ ι α ds *NED*, s.v. *phraseology*, formé à l'aide de φ ρ α σ ι ζ, v. *phrase* et - λ ο γ ι α, v. *-logie*. Au sens 3 l'angl. *phraseology* est att. dep. 1664 ds *NED*.

² Une construction est définie à partir de cinq propriétés dont « un appariement entre une forme et une signification » et une signification synthétique, c'est-à-dire dans laquelle le tout prime sur les parties (Legallois 2016 : 4).

couvrir et à servir de termes incluants, même si les principes fondamentaux qui sous-tendent ces notions peuvent varier. Le caractère construit de la dénomination *préformation* et sa motivation sémantique « fait ou résultat de ce qui est formé à l'avance » a peut-être l'avantage de rendre le concept plus transparent. La préformation est en quelque sorte un autre nom, soit à vocation synonymique, soit à vocation hyperonymique, pour un ensemble de phénomènes autrement dénommés, dont la plupart ont déjà fait l'objet d'études poussées. Ces phénomènes ont pour point commun d'illustrer des entorses à la libre combinaison des unités, et pour différences, une large panoplie de possibilités de déroger à la libre combinaison des unités. On peut relever ainsi le caractère préformé de l'expression *des affinités électives*¹ par opposition au caractère libre du syntagme *une attirance particulière*, le caractère contraint formellement et sémantiquement des séquences *sortir dehors*, *monter en haut*, *manger dehors* au regard de la libre association de *monter à l'étage supérieur*, *sortir de la maison* ou à *l'extérieur* et *manger au restaurant*.

Sans épuiser le problème, on pourrait en cerner l'enjeu essentiel en disant : les choses sont dites préférentiellement et plus « justement », plus conventionnellement, d'une certaine manière, mais des formulations moins contraintes sont souvent possibles. A l'extrême, la différence entre le préformé et le non préformé correspond à celle qui permet de distinguer une unité lexicale dénominative comme *église* des désignations occasionnelles² (syntagmes librement formés) telles que *lieu de culte pour les catholiques*, *endroit où prient les catholiques*, qui peuvent indifféremment désigner la même chose mais qui n'ont pas les mêmes propriétés. La première est arbitraire et précodée alors que la seconde n'est ni l'un ni l'autre.

2. La préformation : une catégorie tentaculaire

La préformation est identifiée à partir de séries de critères ou d'indices – variables en quantité, en nature et en degré, selon les approches³ et les sous-types de phénomènes étudiés – au nombre desquels on compte, la polylexicalité⁴, la fréquence des co-occurrences et le figement, à la fois comme processus (une

¹ On peut s'interroger d'ailleurs sur le statut de l'expression *affinités électives*, dénomination, unité lexicale, mot construit par composition ou simplement cooccurrence privilégiée ?

² Sur la notion de *dénomination* évoquée ici, voir Kleiber (2003).

³ On citera l'approche fonctionnelle qui s'intéresse au degré de figement sémantique des unités polylexicales, d'une part, et d'autre part, l'approche statistique qui détecte les séquences qui manifestent une attraction lexico-grammaticale entre les unités, c'est-à-dire à partir de la récurrence des co-occurrences sans préjuger toutefois d'une quelconque préconstruction sémantique. Pour plus de précisions sur ces deux approches voir Bolly (2010).

⁴ Dans sa version étendue, le concept de *préformation* ne requiert plus le critère de polylexicalité (Schmale, 2013 : 32), une unité lexicale simple comme *Enchanté !* énoncée lors de présentations est alors un préformé eu égard à l'ensemble des conditions de son instanciation.

tendance à mémoriser et à utiliser de manière récurrente certaines configurations d'unités) et comme résultat (des expressions plus ou moins figées des points de vue de la forme, de la syntaxe, du sens et le cas échéant de leur usage). A l'heure actuelle et dans le cadre d'une définition élargie (Gulich 2008 ; Schmale 2013 ; Legallois & Tutin 2013), cette notion s'applique aussi bien :

- aux routines conversationnelles : *c'est trop bien !, en ce qui me concerne, je..., Quel sale temps ! A dire vrai...*, ou aux attendus rhétorico-discursifs en tout genre (expressions formulaires telles que *Mon cher ami, Monsieur le Maire, Mon cher collègue*
- formulations ritualisées d'un acte de langage (les phatèmes¹ comme *Ca va ?, Au-revoir et à bientôt !*) ou d'actes de langage indirects conventionnels (*Auriez-vous l'obligeance de ... ?, Ca te dirait de ... ?, Je suis désolé ! Vous êtes très en beauté !...*, etc.)
- aux manières de dire dans un genre textuel / discursif donné (tournures et vocabulaires typiques d'une discipline, d'un genre – journaux, sport, administration, sciences, etc., langue de spécialité, code oral vs écrit) : *L'objectif de cet article, en conclusion, infirmer une hypothèse*
- aux proverbes : *tel père, tel fils*
- aux collocations : *diamétralement opposé, triste à pleurer, riche à millions,*
- aux expressions métaphoriques : *prendre la clé des champs, donner sa langue au chat*
- aux locutions lexicales (*avoir bonne /mauvaise mine*) et grammaticales de toute sorte (*à cause de, en effet, pour le compte de, ...*)
- et peut concerner les unités lexicales polylexicales (mots construits par composition, voire par dérivation (Burger et alii 2007) : *fermeture éclair*
- ou encore les constructions grammaticales obéissant à un même modèle : *jour après jour, corps contre corps, joue contre joue / le nez qui coule, les yeux qui piquent, les dents qui claquent, être Adj comme SN (rouge comme tomate, beau comme un dieu, bête comme ses pieds).*

On le voit, se placent sous la bannière de la préformation des phénomènes divers touchant pêle-mêle le lexique, la syntaxe, le discours, et ayant trait à l'usage, à la pragmatique, au genre discursif, à des hypothèses fondamentales sur le fonctionnement du langage et des langues, et à la créativité ou liberté des formulations ou au contraire leur rigidité ou rigidification. Toutes les dimensions du langage et tous les domaines de la linguistique sont concernés par la préformation.

3. Quelques marqueurs forts de préformation

Les faits de préformation s'inscrivent dans un continuum allant d'une simple fréquence d'apparition de segments polylexicaux sans particularités syntaxiques ou sémantiques notables, une sorte de degré minimal de préconstruction, à des formes et des stades de figement allant du relatif à l'absolu, la lexicalisation par exemple (Meijri 2005). La fréquence d'apparition de segments constitués à

¹ Ce sont des expressions servant à ouvrir, maintenir ou clore une conversation.

l'identique (ou presque) est un signal, sans toutefois constituer une preuve absolue de préformation, en ce sens que la fréquence d'apparition d'un segment ne présuppose pas *a priori* du préconstruit. Le figement et la non compositionnalité sémantique d'un segment sont en revanche une preuve incontestable de préformation. L'association *grièvement blessé*, par exemple, ne se démarque que par sa fréquence d'apparition, aucune particularité syntaxique ou sémantique ne la caractérise au regard d'expressions libres sémantiquement équivalentes. Elle présente 135 occurrences dans *Frantext* toutes flexions, tout genre et toute période confondus contre 51 pour l'expression libre *gravement blessé* et 7 pour *sérieusement blessé*. Les trois adverbes *grièvement*, *gravement* ou *sérieusement* ne proposent pas de différences sémantiques notables associés à *blessé*, mais la configuration *grièvement blessé* est préférentiellement utilisée ; il y a co-attraction. L'adverbe *grièvement* ne subsiste plus que dans cet emploi, bien que le paradigme des adverbes contextuellement synonymes reste disponible. La combinaison est marquée du sceau de l'idiomaticité mais l'emploi d'un autre adverbe ne rend pas l'expression curieuse ou fautive.

Il en va sémantiquement de même pour l'expression *rompre le pain*, à cela près que le paradigme des verbes synonymes de *rompre* n'est pas ouvert à la substitution (**casser / arracher le pain*). Nous sommes ici en présence d'une locution verbale figée (lexicalisée) dévolue à la dénomination de l'acte qu'elle désigne. Cette fossilisation du dire est arbitraire mais entérinée dans le lexique du français. Lorsqu'une entorse syntaxique et / ou sémantique apparaît, les faits sont bien plus aisément repérables, les expressions métaphoriques figées sont à ce titre particulièrement frappantes.

3.1 Les tests du figement

Le critère déterminant ou en tout cas prototypique, en particulier dans la linguistique française, est souvent celui du figement, principalement défini à travers¹ :

- (a) la non-compositionnalité sémantique,
- (b) la non actualisation des référents,
- (c) la fixité syntaxique,
- (d) la restriction combinatoire.

Pour une expression comme *accorder ses violons*, par exemple, on notera ainsi :

- (a) que le sens de l'expression « se mettre d'accord » ne se construit pas de façon régulière à partir des composants,
- (b) que le référent de *violons* n'est pas accessible,

¹ Voir Mejri (2005) ; Bolly (2010), Anscombe (2011) et Legallois & Tutin (2013) pour un récapitulatif des critères et tests de figement.

- (c) que l'expression ne se prête guère aux alternances syntaxiques (**ses violons ont été accordés ; les violons qu'ils ont accordés*),
- (d) que les composants de l'expression ne commutent pas facilement avec des synonymes ou des co-hyponymes (**accorder les violoncelles ; *ajuster ses violons*). (Legallois & Tutin 2013 : 3-4)

Figement formel, figement syntaxique et figement sémantique, trois types de figement qui peuvent être combinés ou non et qui peuvent apparaître à des degrés différents. Le figement minimal correspond à la récurrence élevée d'une combinaison d'unités sans autre forme de contrainte, le figement maximal, quant à lui, correspond aux combinaisons en quelque réifiées dans les domaines du lexique, de la grammaire ou de la pragmatique d'une langue. Entre ces extrêmes, on parle de semi-figement ou de figement relatif.

3.2 Le principe de *compositionnalité*

Le principe de compositionnalité (principe attribué généralement à Gottlob Frege mais surtout développé par le philosophe et logicien américain Richard Montague) est une dimension du fonctionnement du langage importante et nécessaire puisqu'elle garantit la possibilité qu'un mécanisme *fini*, c'est-à-dire un mécanisme s'exprimant au moyen d'un nombre fini de symboles (les unités lexicales et grammaticales d'une langue), engendre ou interprète, selon des règles de combinaison, les éléments d'un ensemble *infini*. En bref, dans sa version la plus stricte, le principe de compositionnalité rend compte du fait que : la signification d'une expression complexe (mot construit, syntagme, phrase) est fonction des significations de ses constituants et de la manière dont ceux-ci sont combinés dans l'expression et rien d'autre n'entre dans cette signification. De ce principe découle l'idée selon laquelle la signification d'une expression complexe non figée est totalement prédictible et qu'il est seulement nécessaire de connaître le sens des mots et de comprendre comment ces sens se combinent pour encoder et décoder un énoncé. On peut raisonnablement dire que ce principe est à l'œuvre dans des phrases comme (1) et (2):

- 1) *Le chat dort sur le paillason.*
- 2) *Un chat traverse la route.*

Le principe de compositionnalité (Legallois & Tutin 2013 : 6-7) n'est pas à confondre avec la notion de *motivation sémantique*. En effet, une expression préformée peut être motivée sémantiquement sans que son sens ne soit compositionnel : *accorder ses violons* est une expression verbale métaphorique lexicalisée, il est bien question de trouver un accord, mais il ne s'agit pas *stricto sensu* d'accorder ses violons. Dans le domaine lexical, la motivation du nom construit comme *fauteuil roulant* est incontestable puisque ce nom dénomme un fauteuil qui roule. Toutefois le sens de ce nom n'est pas compositionnel puisqu'il dé-

signe un fauteuil particulier et n'est pas apte à désigner tout fauteuil muni de roues (fauteuil de bureau par exemple). Le sens de *monter en haut* (« monter à l'étage ») n'est pas non plus compositionnel mais simplement motivé, il redevient compositionnel dans *monter en haut de l'échelle*.

Très rapidement et dans de nombreux cas on relève que, pour diverses raisons et à des degrés divers, les combinaisons et/ou les significations ne sont plus librement constituées, les expressions sont contraintes : *faire la vaisselle* et non *nettoyer la vaisselle*, *avoir les yeux rouges* et non *les yeux roses*. La compositionnalité sémantique reste un critère fort, bien que difficile à évaluer, notamment lorsqu'il n'est pas clairement différenciée de la motivation. En outre, les transgressions à la compositionnalité connaissent également des degrés et peuvent sembler bien banales dans leurs manifestations les plus fines ou les moins évidentes : *Une chemise rouge* peut désigner une chemise qui n'est pas toute rouge, *un stylo rouge* peut désigner un stylo de couleur rouge comme un stylo dont l'encre est rouge.

4. Classification(s) des préformés

Comment organiser les faits de préformation ? Comme le montre Pecman (2004) dans, *L'enjeu de la classification en phraséologie*, article qui offre un panorama intéressant des typologies existantes, classer les préformés n'est pas chose aisée. Polyfactorialité et gradabilité des phénomènes y sont pour beaucoup. Ainsi si les typologies sont nombreuses, elles ne sont pas toutes concordantes en raison des critères qui président à leur structuration (classement en partie du discours, classement par structuration syntaxique, par degré d'opacité sémantique, ...), d'une part, et en raison de la complexité et de la diversité des faits de préformation, d'autre part. Les nombreuses tentatives de classification prouvent « qu'il existe une véritable quête d'un modèle de classification qui engloberait l'ensemble des phénomènes collocatifs » (Pecman 2014 : 144) et chacune à leur manière contribue à une meilleure description et compréhension des faits de préformation comme en témoigne le modèle ci-dessous (Pecman 2014 : 143) qui va au-delà des classifications phraséologiques classiques, souvent restreintes aux seules unités phraséologiques référentielles :

- Les unités phraséologiques (UP) peuvent être classées en :
 - ❖ UP grammatico-discursives : *see bellow / voir ci-dessous*¹
 - ❖ UP situationnelles² : *see you ! au-revoir !*
 - ❖ UP fonctionnelles (proverbes, maximes, slogans, citations) : *once seen never forgotten / time is money / le temps, c'est de l'argent*
 - ❖ UP référentielles¹, sous-catégorisées en :

¹ Les « équivalents » français sont de notre fait, mais nous semble-t-il, illustrent le même type d'UP.

² Ou interactionnelle.

- Idiom pur : *not to see the wood for the trees* / voir quelque chose par le petit bout de la lorgnette
 - Idiom figuratif : *to see daylight* / voir le bout du tunnel
 - Collocations restrictives :
 - ✓ Forte : *to see the point* / voir l'utilité de
 - ✓ Moyenne : *to see a doctor* / voir un docteur
 - ✓ Faible : *to see a film* / voir un film
- Combinaisons libres : *to see a man / a car / a book* / voir un homme / une voiture / un livre

Un tel modèle rend compte dans une large partie de l'étendue des faits de préformation, renvoyant à tout ce qui est figé et ritualisé, mais n'est tout de même pas exhaustif. En effet, il ne considère pas les expressions répétées ou les patrons répétés assurant la cohésion textuelle par exemple (*dans un premier temps / dans un second temps, dans une première partie, il semblerait que*, etc.). Mais, comme le signalent Legallois & Tutin (2013 : 9), « la découverte de types d'unités de plus en plus nombreux n'est évidemment pas sans conséquence sur l'extension des domaines linguistiques concernés par ces unités » et sur la possibilité même que des classifications puissent les organiser.

Constat rassurant s'il en est un, « même si elle intéresse d'autres perspectives, la phraséologie reste un objet privilégié de la lexicologie » (Legallois & Tutin 2013 : 12). On peut dès lors continuer à utiliser les classifications lexicologiques traditionnelles. En la matière, et notamment pour un non spécialiste, il est d'ailleurs moins important de pouvoir nommer les expressions préformées que de comprendre en quoi et à quel degré elles sont préformées (ou figées), et surtout quel est leur usage.

5. La préformation et l'enseignement apprentissage d'une langue

Comme le signale Bolly (2010 : 12), le préformé intéresse grandement la linguistique appliquée : le TAL et la linguistique de corpus avec la mise en place d'outils d'extraction automatique d'unités polylexicales, la psycholinguistique avec des questionnements et des expérimentations sur l'acquisition de structures préformées, et la didactique des langues avec l'intégration des unités préformées dans les manuels scolaires et les dictionnaires. Ces applications permettent de notables avancées dans le domaine. Toutefois, acquérir les séquences préformées d'une langue, fût-elle sa langue maternelle, s'apparente à explorer un puits sans fond. On l'a vu se posent des problèmes de définition, d'identification, de classification, d'extension de la notion et donc des problèmes d'inventaire : le repérage et l'étude du figement des préformés peuvent être comparés, dans une

¹ Une expression référentielle a vocation à désigner un référent, une chose du monde que ce soit un objet, un procès ou une qualité.

certaine mesure, au repérage des néologismes et des indices concernant leur lexicalisation (voir Gerhard-Krait 2014). En outre, la préformation est un phénomène mouvant en tant qu'il est lié à la fluctuation des usages, voire des modes : richesse, spécificités, génie d'une langue, d'une part, mais aussi uniformisation et appauvrissement de l'expression ou tics langagiers, de l'autre. Dans un tel contexte, comment hiérarchiser les faits de préformation ?

Réduite à son utilité dans l'enseignement / apprentissage d'une langue, la notion de préformation peut sereinement être envisagée comme un principe général fort, connu d'ailleurs depuis longtemps dans ses manifestations les plus claires, et exploité dans la didactique des langues (formulations des actes de langage indirects conventionnels ; formules de politesse, d'excuse, présentation, salutation, etc. / expressions idiomatiques ; locution ; langue de spécialité, dictionnaires d'expressions figées, ...). La puissance de la notion en revanche se trouve questionnée au fil des études sur ses manifestations les moins évidentes. Ainsi, si Fiala (1978) compte 20% de segments répétés dans les textes, dans un corpus donné, Erman *et al.* (2000) signalent 52% d'expressions préformées à l'écrit et 58% à l'oral, et Wray *et al.* (2000) considèrent, quant à eux, que le phénomène de collocation touche 70 % de la production langagière. Avec ce dernier pourcentage nous ne sommes pas loin du tout préformé ! Si tel était le cas comment aborder et consigner le phénomène, quelle place et quel statut accorder à la libre construction des énoncés ? Se mettra-t-on à consigner toutes les structures préconstruites identifiées selon leur fonction discursive (préformé grammatical, préformé lexical référentiel, préformé interactionnel, genre textuel, etc.) et leur lieu d'instanciation privilégié dans des ouvrages dédiés consultables comme des dictionnaires ?

Si la préformation est un phénomène massif, voir un principe langagier essentiel, le circonscrire dans ses moindres détails et dans ses multiples réalisations s'apparente à un travail de titan. Il y a de fortes chances que les préformés s'acquièrent (et s'enseignent) avant tout progressivement avec l'usage¹ en même temps que le lexique et les structures grammaticales selon l'adage : c'est en forgeant que l'on devient forgeron. Ceci n'empêchant en rien l'idée que les recherches en phraséologie puissent avoir de précieuses retombées dans la didactique des langues².

¹ Sur la question des stratégies d'acquisition des langues et le rôle des préformés, et sur l'hypothèse de la co-existence de compétences compositionnelles et de compétences non-compositionnelles, voir Wray (2002 ; 2008).

² On renverra à Pecman (2005) pour un relevé des apports possibles de la phraséologie à la didactique des langues.

6. Conclusion

A la question : que recouvre le concept de préformation ?, on l'a vu, il est impossible de répondre simplement. D'un point de vue terminologique la *préformation*, tout comme le concept qu'elle dénomme, n'est pas foncièrement différente d'autres notions englobantes, comme les « constructions » de la grammaire constructionnelle ou encore les idiomes et les phrasèmes. Du point de vue de l'extension de la notion, tous les critères classiques sont régulièrement soit pondérés, soit abandonnés ou en voie de l'être (cf. la polylexicalité évoquée précédemment). Le fait que la préformation se manifeste à des degrés divers permet cette souplesse. Dans une perspective d'enseignement / apprentissage d'une langue, les faits les plus clairs, les plus courants, sont identifiés et exploités par la didactique des langues et leur maîtrise s'accroît en même temps que l'ensemble des compétences langagières, et somme toute « naturellement » sans que l'usager de la langue n'ait à faire œuvre de spécialiste du préformé. Dans une perspective plus technique, il est encore possible d'exploiter les tests de figement classiques (3.1.) dont le maniement est toujours linguistiquement formateur.

Bibliographie

- ANSCOMBRE J.-C., 2011, « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in ANSCOMBRE J.-C. & S.MEJRI. (éds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Ed. Champion, 17-40.
- BECUE M., (1993), « Les quasi-segments pour une classification automatique des réponses ouvertes », *JADT 1993, Montpellier*. Paris, École nationale supérieure des télécommunications.
- BIBER D., 2009, "A corpus-driven approach to formulaic language: Multi-word patterns in speech and writing", *International Journal of Corpus Linguistics* 14, 381-417. DOI 10.1075/ijcl.14.3.08bib (consulté le 20/ 01/2017).
- BOLLY C., 2010, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? », *Linx* 62-63, 11-38, [En ligne], mis en ligne le 25 juin 2013, URL : <http://linx.revues.org/1356> ; DOI 10.4000/linx.1356 (consulté le 30/11/2016).
- BURGER H., DOBROVOL'SKIJ D., KÜHN P. & NORRICK N. R. (éds), 2007, *Phraseologie. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*. Berlin, New-York, De Gruyter.
- FIALA P., HABERT B., LAFON P. & PINEIRA C., 1978, « Des mots aux syntagmes. Figements et variation dans la Résolution du congrès de la CGT de 1978 », *Mots* 14, 47-88.
- FILLMORE C., 1988, "The mechanisms of construction grammar", *Berkeley Linguistic Society* 14, 35-55. DOI 10.3765/bls.v14i0.1794 (consulté le 30/10/2016).
- GERHARD-KRAIT F., 2014, « Néologie et dictionnaires d'usage : la codification sémantique », *Neologica* 8, 13-26.
- GLEDHILL C. & FRATH P., 2007, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La linguistique* 43/1, 63-88.
- GÜLICH E., 2008, « Le recours au préformé: une ressource dans l'interaction conversationnelle », *CMLF'08*, 869-879, DOI : 10.1051 /cmlf08315 (consulté le 22/08/2017).

- HUNSTON S. & G. FRANCIS, 2000, *Pattern Grammar : a Corpus-Driven Approach to the Lexical Grammar of English*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin.
- KLEIBER G., 2003, « Sur la sémantique des dénominations », *Verbum* 25/1, 97-106.
- LEGALLOIS D., 2012, « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », *Corpus* 11 [En ligne], URL : <http://corpus.revues.org/2202> (consulté le 29/07/2017).
- LEGALLOIS D. & TUTIN A., 2013, *Vers une extension du domaine de la phraséologie*, *Langages* 189, 3-25. DOI 10.3917/lang.189.0003. (consulté le 20/11/2016).
- LEGALLOIS D., 2016, « La notion de *construction* », in *Encyclopédie grammaticale du Français*, 1-26, en ligne : <http://encyclogram.fr> (consulté le 20/07/2017).
- LONGREE D. & S. MELLET, 2012, « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 189, 65-80. DOI 10.3917/lang.189.0065 (consulté le 25/11/2017).
- MEJRI S., 2005, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx* 53 [En ligne], URL : <http://linx.revues.org/283>, DOI 10.4000/linx.283, (consulté le 22/11/2016).
- MEL'CUK I. (2003), « Collocations, définition, rôle et utilité », in F. Grossmann & A. Tutin (éds), *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, De Werelt, 23-32.
- MEL'CUK I. (2011), « Phrasèmes dans le dictionnaire », in J.-C. Anscombe & S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 41-61.
- NEE E., SITRI F. & VENIARD M., 2014, « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », Congrès Mondial de Linguistique Française, Juillet 2014, Berlin, Allemagne, URL : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801195> (consulté le 22 août 2017).
- PECMAN Mojca, 2004, « L'enjeu de la classification en phraséologie », Actes du congrès *EURO-PHRAS* 2004, Société européenne de phraséologie, Université de Bâle, 26-29 août 2004, Baltmannsweiler, Schneider Hohengehren Verlag, 127-146. http://www.initerm.net/public/langues%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9/terminologie/1_enjeu_de_la_classification_en_phras_ologie.pdf (consulté le 23/08/2017).
- PECMAN M., 2005, « Les apports possibles de la phraséologie à la didactique des langues étrangères », *Alsic* 8 /2 [En ligne], document alsic_v08_15-rec9, mis en ligne le 15 décembre 2005, URL : <http://alsic.revues.org/334> ; DOI 10.4000/alsic.334 (consulté le 27/08/2017).
- RENOUF A. & SINCLAIR J.M., 1991, "Collocational Frameworks in English," in AIJMER K. & ALTENBERG B. (eds.), *English Corpus Linguistics: Studies in Honour of Jan Svartvik*, Londres, Longman, 128-143.
- SALEM A., 1986, « Segments répétés et analyse statistique des données textuelles », *Histoire & Mesure* 1(2), 5-28, URL : http://web.revues/home/prescript/article/hism_0982-1783_1986_num_1_2_1518, DOI : 10.3406/hism.1986.1518 (consulté le 15/01/2017).
- SCHMALE G., 2013, « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? - Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages* 189, 27-45. DOI 10.3917/lang.189.0027 (consulté le 15/12/2017).
- SINCLAIR J.R., 1991, *Corpus, concordance, collocation: Describing English language*, Oxford, Oxford University Press.
- SINCLAIR J.R., 2004, *Trust the Text: Language Corpus and Discourse*, Londres, Routledge.
- TUTIN A., 2012, « Les collocations dans le champ sémantique des émotions : la régularité plutôt que l'idiosyncrasie », in APREJAN Y. et al. (éds.), *Meanings, texts and other exciting things : a festschrift to commemorate the 80th anniversary of Professor Igor Alexandrovic Mel'čuk*, Moscou, Jazyki slavianskoj kul'tury, 602-612.
- WRAY A., 2002, *Formulaic Language and the Lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WRAY A., 2008, *Formulaic Language: Pushing the Boundaries*, Oxford, Oxford University Press.



Le pont du chemin de fer à Strasbourg

Geschichte(n) hier
bei uns am Oberrhein

4. Grenzüberschreitendes Geschichts-
kolloquium

Samstag, 14. Oktober 2017
Hotel Mercure, Offenburg

Eine Veranstaltung des Comité trinational des Netzwerks
Geschichtsvereine am Oberrhein in Zusammenarbeit mit
dem Historischen Verein für Mittelbaden e. V.,

Das „Unserdeutsch“: die einzige deutschbasierte Kreolsprache

Hinführung

„Unsere¹ Deutsch“, „Falsche Deutsch“ oder „Kaputtene Deutsch“, so wird die einzige deutschbasierte Kreolsprache von ihren Sprechern bezeichnet. In der deutschen Forschung ist sie unter „Unserdeutsch“ und weltweit unter „Rabaul Creole German“ bekannt.

Die Bezeichnungen lassen von vornherein den Kontext erkennen, in dem diese Sprache sich entwickelt hat, und die Art und Weise, wie sie laut ihren Sprechern mit dem Deutschen zusammenhängt. Sie deutet zugleich auf eine eigene Logik und eine Abweichung vom sogenannten „Standarddeutschen“ hin. Denn die Ursprünge des Unserdeutschen gehen auf die Kolonialzeit des 19. Jahrhunderts zurück. Dem Kolonialsystem entsprach eine Auffassung der Welt gemäß Werteordnungen, auch in Bezug auf Sprachen, worin Pidgin- und Kreolsprachen als minderwertige Sprachen betrachtet wurden. Diese Unterscheidung zwischen dem Standarddeutschen und dem Unserdeutschen wird heutzutage in die Forschung aufgenommen, ohne dass mit diesen Begriffen ein Werturteil abgegeben wird. „Standarddeutsch“ oder „Hochdeutsch“ bezeichnen, wissenschaftlich gesehen, die vereinheitlichte und kodifizierte deutsche Sprache.

Die Besonderheit des Unserdeutschen liegt darin, dass es lange Zeit hindurch von der Forschung unbeachtet blieb. Erst Ende der Siebzigerjahre (1979) ist sie zufällig von einem australischen Student, Craig Volker, entdeckt worden. Er soll damals Deutsch an der australischen Ostküste gelehrt und eines Tages ein eingeborenes Mädchen in der Stadt Gold Coast getroffen haben, das Deutsch konnte. Nur habe seine Sprache grammatikalische Besonderheiten aufgewiesen. Das Mädchen habe Volker erklärt, was sie spreche, sei „Unserdeutsch“ und sei die bei ihr zu Hause gesprochene Sprache (Universitätspresse Augsburg 2014). Craig Volker ist seitdem der Spezialist für das Unserdeutsch geworden, was der Forschung Schwierigkeiten bereitet, weil er sich zugleich als Forscher und Täter der Geschichte des Unserdeutschen betätigt. Außerdem tendieren seine Publikationen dazu, sich auf den eigenen Forschungskreis zu beschränken.

Die Arbeiten und Aufnahmen von Craig Volker haben dazu beigetragen, die Forschung an dem „Unserdeutsch“ einzuleiten. Doch es besteht außer seinen

¹ Wie in anderen Kreolsprachen ist die Nominalflexion inkonsistent oder fehlt ganz. Die „e“-Endung ist üblicherweise als Indiz für Pluralflexion zu interpretieren (Frowein, 2005: 32), hier trägt sie keinerlei grammatische Information und ist wohl sprechphonetisch zu erklären.

zum Teil unveröffentlichten Beiträgen, die teilweise verschwunden sind¹, nur wenig weitere Dokumentation zum Thema. Einige Internetressourcen werden von der Forschungsgruppe der Universität Augsburg unter der Leitung der Germanisten Peter Maitz und Walter König zur Verfügung gestellt. Ein laufendes Projekt dieser Universität beschäftigt sich mit der Sammlung von Informationen, Aufnahmen, Aussagen, usw... zur Ergänzung der Dokumentation zu dieser besonderen Kreolsprache² und Projekt wird von der Deutschen Forschungsgemeinschaft und dem Institut für deutsche Sprache unterstützt, was die Dringlichkeit widerspiegelt, diese Sprache zu erforschen, bevor ihre letzten Sprecher sterben. Das Unserdeutsch wird nämlich von weniger als einhundert Personen als Muttersprache noch gesprochen, unter denen die jüngsten aktiven Sprecher über 65 Jahre alt sind. In der Forschungsnotiz zum Projekt wird erklärt, dass die Sprache als „nach der zehnstufigen Gefährdungsskala von *Ethnologue* (Lewis et al. 2015) als *beinahe ausgestorben* (Stufe 8b) gilt und nach der sechsstufigen Skala der *UNESCO* (Moseley 2010) als *stark gefährdet* eingestuft werden muss“ (Maitz/König/Volker (2016: 93). Die meisten Sprecher leben heute an der australischen Ostküste, in und um Brisbane, Gold Coast, Cairns und Sydney. Nur wenige befinden sich immer noch in Papua-Neuguinea, wo sie sich auf verschiedenen Inseln zerstreut haben.

Die Analyse dieser Kreolsprache, die in relativ kurzer Zeit entstanden ist und nun allmählich verschwindet, stellt die Frage, ob die Kurzlebigkeit des Unserdeutschen vorprogrammiert war, da die Entstehung dieser Sprache einem besonderen Bedarf entsprach, der heute nicht mehr gilt und ihren Untergang also nicht aufhalten kann. Um die Sprachdynamik und die Herausforderung des Unserdeutschen nachzuvollziehen, wird zunächst die Entwicklung der Sprache im Kolonialkontext untersucht. Dann wird der Blick auf die Sprachkontakte zwischen dem „Unserdeutschen“ und dem „Standarddeutschen“ gerichtet. Schließlich werden die damaligen und heutigen soziolinguistischen Funktionen des „Unserdeutschen“ in Betracht gezogen.

1. Die Entwicklung des „Unserdeutschen“ im Kolonialkontext

Der historische Rückblick ermöglicht es, die sozialen, kulturellen, ökonomischen, geographischen, politischen Kontexte miteinzubeziehen, in denen jene Sprachentwicklung stattfand. Warum ist wohl eine deutschbasierte Kreolsprache Ende des 19. Jahrhunderts in Papua-Neuguinea entstanden?

¹ Craig Volker hat seine Masterarbeit 1982 der Sprachstruktur des „Unserdeutschen“ gewidmet und einen Aufsatz 1989 geschrieben. „Der Großteil der von Volker Ende der 1970er und Anfang der 1980er Jahre gemachten Sprachaufnahmen ist teils durch Fahrlässigkeit der aufbewahrenden Institution verschollen, teils durch einen Vulkanausbruch in Rabaul 1994 vernichtet worden“ Maitz/König/Volker (2016: 94).

² Siehe die Internetseite der Philologisch-Historischen Fakultät von Augsburg, <<https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/>>, abgerufen am 03. Januar 2017.

Die Linguisten charakterisieren gewöhnlich die Entwicklung des Unserdeutschen als Übergang von einer Pidgin- zu einer Kreolsprache, Begriffe, für die wir uns auf folgende Definitionen stützen. Friedel Martin Frowein bezeichnet die Pidginsprachen als „aus einer sprachlichen Notsituation heraus entstandene ‚Mischsprachen‘“ (Frowein, 2005: 3). Der Ausdruck „sprachliche Notsituation“ wird durch die Definition von Sabine Ehrhart und Peter Mühlhäusler ergänzt, worin die Pidginsprache als „structurally and functionally reduced second language used for communication between interlocutors who have no languages in common“ (2007: 119) gedeutet wird. Die Kolonisierung spielt in dieser Hinsicht eine besondere Rolle bei der Entstehung von Pidginsprachen. Unterworfenen und zu unterschiedlichen Sprachgemeinschaften gehörende Bevölkerungsgruppen müssen miteinander kommunizieren, sei es für die Arbeit, den Alltag oder den Widerstand. Bei „Mischsprachen“ nimmt Frowein den Standpunkt der diachronen Linguistik ein: „Mischsprachen“ seien die nach Sprachkontakten resultierenden Folgen einer reduzierten phonologischen, morphologischen und syntaktischen Komplexität der Ureinwohnersprache und der jeweiligen europäischen Sprachen. Diese vereinfachten und rasch entstandenen Sprachen sollen Befehle im Kolonialkontext oder Handelsgespräche ermöglichen. Aus diesem Kommunikationszusammenhang sei die Pidginsprache entstanden, die nun die Rolle einer Zweitsprache spiele.

Das Unserdeutsch als Pidginsprache hat sich während der Kolonisierung Nordostneuguineas und des Bismarckarchipels zwischen 1894 und 1914 entwickelt. Die deutsche Bevölkerung in diesen Territorien (damals etwa 1000 Menschen) begegnete einem von 600 000 Eingeborenen bevölkerten Raum, der über 800 Einzelsprachen zählte. Außerdem existierten schon vor der deutschen Kolonisierung Verkehrssprachen, zumeist Formen eines Pidgin-Englisch (Mühlhäusler, 2001: 239). In den ersten Jahren der Kolonisierung gab es keine direkte Reichskontrolle, so wurde das Pidgin-Englisch als Verkehrssprache weiter gefördert. Erst um die Jahrhundertwende wurde die Einführung des Deutschen als „lingua franca“ besprochen. In den Debatten um eine Gebrauchssprache stand die Kolonialgesellschaft im Mutterland den verschiedenen Meinungen der ortsansässigen Kolonisten gegenüber. Die Kolonialgesellschaft im Mutterland äußerte sich für die Einführung des Deutschen als „lingua franca“. Pidginsprachen litten unter dem Vorurteil, sie seien verdorbene und abgewertete Sprachen (Engelberger, 2008: 317-318). Doch lehnten die deutschen Kolonialisten diesen Vorschlag ab, da Deutsch die kulturelle und soziale Distanz mit den Eingeborenen sichere. In der *Deutschen Kolonialzeitung* aus dem Jahr 1903 steht diesbezüglich die Warnung:

Man bezeichnet es als unmöglich, den Arbeiter oder Diener die Sprache des Arbeitgebers oder Herrn sprechen zu lassen, weil man sonst sich nicht jederzeit unter sich ungestört sprechen könne über Dinge, die der Arbeiter oder Diener nicht hören soll. Mit Bezug auf

die Interessen des Deutschtums muss dieser Ansicht kurzfristig genannt werden [...]. Sie [die Eingeborenen] verstehen [...] meist einige Brocken Deutsch, die genügen, um gerade das, was vor ihnen, ohne dass sie es verstehen sollen, gesprochen wird, recht gut zu verstehen [...] (Zitiert in Mühlhäusler 2001: 241).

Unter den Kolonisten vermehrten sich also Befürworter eines vereinfachten Deutsch oder eines Pidgin-Deutsch. In Wirklichkeit wurde Deutsch nie die Alltagssprache in den Südsee-Kolonien, sei es in einer Standard- oder Pidgin-Form, und sein Einfluss blieb sehr begrenzt. Zum Beispiel waren 35 Prozent der Schulen von deutschen Missionen geleitet, in denen lediglich 15 Prozent der Lehrer Deutschmuttersprachler waren (Engelberger, 2008: 322). Ebenso bestand keine Sprachpolitik auf Seiten der Missionen. Der Gebrauch des Deutschen war auf einige verstreut liegende Regierungs- und Missionsstationen beschränkt (Mühlhäusler, 2001; 245). Dies erklärt teilweise, warum das Unserdeutsch eine Ausnahme blieb, dessen früheste Formen in einem Pensionat in der Nähe von Vunapope auf der Gazellehalbinsel, das von deutschen katholischen Schwestern geführt waren, verzeichnet wurden.

Die Gazellehalbinsel, ein geographisch isoliertes Gebiet, war um die Jahrhundertwende der reichste Teil der deutschen Kolonie. Die Deutschen machten sie noch kosmopolitisch, indem sie Arbeiter aus den Philippinen, aus der Insel Ambon, aus China, usw....holten. Aus Mischehen zwischen Männern unterschiedlicher Herkunft und eingeborenen Frauen wurden Mischlingskinder geboren, die im Pensionat betreut wurden. Nach Volker hätten die Kinder keine Gelegenheit gehabt, mit der Sprache des Vaters oder der Mutter durch regelmäßige Sprachkontakte vertraut zu werden (1991: 146). Laut Aussage eines zeitgenössischen Paters, Arnold Janssen, konnten alle Kinder Tok Pisin, ein englischbasiertes Kreol, und ein wenig von der Sprache der Mutter, als sie im Pensionat ankamen.¹ Tok Pisin war im Waisenhaus verboten, und die Kinder wurden auf Deutsch unterrichtet. Im Schlafsaal hätten sie das Unserdeutsch entwickelt, um miteinander kommunizieren zu können, hätten neue Konstruktionen und Ausdrücke aus dem gebastelt, was sie gerade im Unterricht lernten und gebrauchten, das heißt aus dem Standarddeutschen und dem Tok Pisin. Diese Aussagen müssen mit Vorsicht aufgenommen werden, denn weder Arnold Janssen noch Craig Volker sind direkte Zeugen dieses Entstehungsvorganges gewesen. Außerdem trägt diese Hypothese zum Geheimnis über die Entstehung des Unserdeutschen bei, das noch heute gerne von den Sprechern aus politischen oder kulturellen Gründen gepflegt wird.

¹ Arnold Janssen ist 1837 geboren und 1909 gestorben. Er widmete sein Leben der Verbreitung der katholischen Missionen und gab einige Schriften zum Thema Missionen im Ausland und in Übersee heraus wie: Janssen, Arnold, „Die Erziehungsanstalt für halbweiße Kinder“, in: Hüskens, J. (Hrsg.), *Pioniere der Südsee: Werden und Wachsen der Herz-Jesu-Mission*, Salzburg: Hilstrup, 1932, zitiert nach Volker „The Birth and Decline of Rabaul Creole German“, S.146.

Das Unserdeutsch wurde zu einer Kreolsprache, als sich die Pidgin-Form stabilisierte und das Unserdeutsch von einer Zweitsprache zu einer Erstsprache wurde (Ehrhart/Mühlhäusler, 2007: 128). Die Kreolsprache ist ein selbständiges linguistisches System, das wie jede andere Sprache grammatikalisiert wird, indem lexikalische Elemente sich zu grammatischen Elementen entwickeln. Die Entwicklung dürfte folgendermaßen verlaufen sein.

Ab 1914 wechselte die Schulsprache unter australischer Herrschaft offiziell vom Deutschen zum Englischen. Doch wurde die deutsche Sprache in den deutschen Missionen von Rabaul und Vunapope weiter verwendet. Das Pensionat von Vunapope gewann zu dieser Zeit eine größere Anzahl von Studenten, da die europäischen Väter nach Deutschland zurückfuhren und eine Mehrheit ihre Kinder in den Kolonien ließ. In diesem Gebiet bildete sich eine Gemeinschaft, in der die Studenten untereinander heirateten und sich in der Nähe der Mission niederließen. Diese Mischlingsgemeinschaft befand sich in sozialer und geographischer Isolation: Zuhause wurde in den Familien Unserdeutsch gesprochen und den Kindern als Muttersprache weitergegeben. „Normaldeutsch“ wurde mit den Missionaren gebraucht und Tok Pisin mit den Papua-Neuguineern (Volker, 1991: 147). „Normaldeutsch“ ist die von den Studenten selbst so genannte Sprache, die das Standarddeutsch mit einem lokalen Akzent bezeichnet. So wurde Unserdeutsch zu einer Kreolsprache mit besonderem Merkmal:

Seine Ursprünge [gehen] - im Gegensatz zu den allermeisten Kreolsprachen – nicht auf ein prototypisches Pidgin zurück. Es ist also nicht aus einem von Erwachsenen im Arbeitsumfeld als Lingua franca verwendeten Pidgin entstanden, sondern aus einer von Schulkindern mit unterschiedlichen L1 entwickelten pidginisierten Varietät der in der Schule institutionell erworbenen Zielsprache (Standarddeutsch) (Maitz, 2016: 212).

Die Isolierung von Vunapope endete mit dem Zweiten Weltkrieg und der Nachkriegszeit. Deutsch wurde verboten, amerikanische und australische Schwestern zum Pensionat geschickt. Die Gemeinschaft siedelte nach Rabaul um, zog in andere Städte und man heiratete außerhalb der Gruppe. In den 60er Jahren mit der Unabhängigkeit Papua-Neuguineas und den Änderungen in der Einwanderungspolitik wanderte die Mehrheit der Unserdeutsch-Sprecher nach Australien aus, wo die Kinder australische Schulen besuchten und Englisch lernten. Weil das Unserdeutsch nicht mehr als Schulsprache verwendet und den Kindern als Muttersprache weitergegeben wird, verschwindet es allmählich.

2. Das „Unserdeutsch“ als Expansion der deutschen Sprache?

Laut Überlieferungsgeschichte entstand das Unserdeutsch dadurch, dass indigene Kinder Sprachelemente aus dem Standarddeutschen mit dem Tok Pisin gemischt haben. Doch wird die Verwandtschaft des Unserdeutschen mit dem Standarddeutschen von Craig Volker und anderen Linguisten relativiert. Volker erklärt: „The language [Rabaul Creole German] has diverged from Standard

German to such a great extent that it cannot be considered just as a variety of settler German which has borrowed lexical items and a few minor grammatical rules from its surrounding language “(Volker, 1989:183). Das Unserdeutsch sei keine vereinfachte Nachahmung des Standarddeutschen, sondern eine Sprache an sich. Das Unserdeutsch habe sich in der Zeit morphologisch und syntaktisch sehr verändert, wobei die Sprecherhaltung zum Deutschen für die Weiterentwicklung determinierend gewesen sei: Ältere Sprecher sehen im Deutschen eine Zielsprache, wogegen diese Haltung bei jüngeren Sprechern weniger häufig sei. Frowein behauptet sogar, dass das Unserdeutsch viel stärkere strukturelle Ähnlichkeiten mit dem Tok Pisin als mit dem Standarddeutschen habe (Frowein, 2005: 27).

Nach Péter Maitz liegen die Unterschiede zwischen dem Unserdeutschen und dem Standarddeutschen vor allem auf grammatischer Ebene: „Ungefähr neun Zehntel kann man als Deutscher verstehen, weil der Wortschatz zu neunzig Prozent mit dem Hochdeutschen identisch ist. Die Grammatik unterscheidet sich allerdings erheblich¹“. In der Tat übernimmt das Unserdeutsch nicht nur Formen aus dem Deutschen, sondern auch aus dem Tok Pisin, das schon eine englisch-basierte Kreolsprache ist, und sogar aus dem Englischen. Es folgen zur Veranschaulichung einige Beispiele.

Trotz gutem Verständnis des Wortschatzes ist die Abwesenheit von Genera der Substantive auffällig: kein Maskulinum, Femininum oder Neutrum. Es gibt nur einen Einheitsartikel „de“ (de mann, de frau, de kind für *der Mann, die Frau, das Kind*) (Lindenfelser 2016). Deswegen neigen die Linguisten dazu, es mit dem Tok Pisin zu vergleichen, das auch keine Artikel besitzt. Dazu folgende Beispiele:

I lesen Buch. (UD)

I read book. (E) > I read a book. (als richtige Form im Standardenglischen)

Ich lese Buch. (SD) > Ich lese ein Buch. (als richtige Form im Standarddeutschen)

Im Englischen und Deutschen werden Artikel gebraucht. Eine andere Ähnlichkeit zum Tok Pisin betrifft den Plural, der in beiden Sprachen durch den Quantifikatoren „alle“ markiert wird:

Alle Boi komm zu er. (UD)

Oi boi kam long em. (TP)

Die Männer kommen auf ihn zu. (SD)

Zur Konjugation erklärt Péter Maitz, dass die verbalen Formen des Standarddeutschen weniger sorgfältig auseinandergehalten werden: „I geht“ kann

¹ Zitiert nach Heine, Matthias, „Wie Kinder aus Neupommern eine Sprache erfanden“, *Die Welt*.

sowohl „ich gehe“ als auch „ich ging“, beziehungsweise „ich bin gegangen“ bedeuten¹.

Ein weiterer gemeinsamer Aspekt zwischen Tok Pisin und Unserdeutsch ist die besondere Ausprägung der Satzmodalität Fragesatz. Auf Deutsch und Englisch wird das Fragewort an den Anfang des Satzes gestellt, während auf Tok Pisin und Unserdeutsch sich das Fragewort am Ende des Fragesatzes einfindet:

Du laufen geht wo? (UD)
Yu ran go we? (TP)
Where are you running to? (E)
Wohin läufst du? (SD)

Zwei weitere Ähnlichkeiten mit dem Englischen sind besonders interessant. Die erste betrifft die Passivkonstruktion. Die Präposition „bei“, die auf Deutsch ein *Fauxami* („falscher Freund“) ist und „im Haus von“ oder „in der Nähe von“ bedeutet, wird als Einführungspräposition für die Passivergänzung benutzt, was im Standarddeutschen korrekt mit der Präposition „von“ durchgeführt werden sollte. Im Englischen wird die Präposition „by“ verwendet, die gleich wie „bei“ ausgesprochen wird. Daher die Interferenz:

De Chicken war gestohlen bei alle Raskol. (UD)
The chicken was stolen by the thieves. (E)
Das Huhn wurde von den Dieben gestohlen. (SD)

Die zweite Ähnlichkeit betrifft die Konstruktionen im Komparativ. Für den Komparativ wird „mehr“ auf Unserdeutsch verwendet genauso wie „more“ auf Englisch für einige mehrsilbige Adjektive.

Maria is mehr klein denn des. (UD)
Maria ist kleiner als du. (SD)

Für den Superlativ ist die Konstruktion hingegen ähnlich wie im Deutschen: Des is de groesste / Der ist der größte.

Außerdem bestehen im Wortschatz Übernahmen aus dem Tok Pisin, beziehungsweise aus dem Englischen: „Also drei I wird aufpicken“ (UD)/ Also um drei werde ich dich abholen (SD). Die englischen Wörter „I“ und „pick up“ lassen sich darin leicht erkennen. Trotz einiger Abwandlungen bleibt die Aussprache in der Grundfärbung deutsch:

Verschiedene komplexe Laute oder solche, die grundsätzlich eher selten sind in den Sprachen der Welt, werden weitgehend ersetzt. So etwa die deutschen Umlaute ü und ö (frihstick, gresere), die Laute ts und pf (flansung) und die ch-Laute (mädhen, kohén). Langvokale gibt es im Unserdeutsch tendenziell nicht, sie werden in der Regel wie Kurzvokale gesprochen. (Lindenfelser, 2016)

¹ Zitiert nach Heine, Matthias, „Wie Kinder aus Neupommern eine Sprache erfanden“, *Die Welt*.

Dieser kurze Blick auf die Sprachähnlichkeiten zwischen dem Unserdeutschen und dem Deutschen, Englischen und Tok Pisin gibt eine Ahnung davon, aus welchen komplexen unterschiedlichen Spracheinflüssen sich das Unserdeutsch zusammensetzt. Deswegen sollte die These Craig Volkers nuanciert werden, die das Unserdeutsch als Sprache betrachtet, die sich ausschließlich im Schlafsaal unter Kindern entwickelt habe. Das Unserdeutsch scheint sich aus vielfältigen Sprachkontakten und nicht nur innerschulisch herausgebildet zu haben.

3. Funktionen des „Unserdeutschen“ für seine Sprecher

Die soziale, kulturelle und politische Funktion des Unserdeutschen wird mit der Frage angesprochen, ob die Gründe, warum das Unserdeutsch entstanden ist, heutzutage nicht auch die Gründe sind, weswegen diese Sprache allmählich verschwindet.

Angeblich wurde das Unserdeutsch ursprünglich und zum Teil von Kindern im Schlafsaal erfunden. Zwei Faktoren zur Entstehung dieser Varietät waren die Gründung einer deutschen Schule und die frühere Anwesenheit des Tok Pisin in diesem Gazellehalbinselgebiet. Der dritte Faktor liege in der von den Studenten selbst empfundenen Notwendigkeit, über eine Geheimsprache zu verfügen. Die Existenz von Geheimsprachen ist in Papua Neuguinea nichts Erstaunliches. Nach Donald Laycock sind Pidginsprachen nicht nur entstanden, um Alltagskommunikation zu ermöglichen, sondern auch oft, um private Gespräche führen zu können¹. So findet man in vielen Gemeinschaften von Papua Neuguinea eine Varietät der eigenen Sprache unter der Form einer Geheimsprache. Bei den Tolai, zu denen die meisten Mütter der Mischehen gehörten, existiert eine Geheimsprache, die von eingeweihten Männern gesprochen wird, um die uneingeweihten anderen Männer, Frauen, Kinder auszuschließen. Auch werden diese Geheimsprachen benutzt, um unmenschliche Wesen oder böse Geister auszuschalten. Die Entstehung von Geheimsprachen hängt stark mit religiösen, kulturellen, ethnischen, sozialen Faktoren zusammen.

Craig Volker bringt die Entstehung des Unserdeutschen damit zusammen. Er stellt nämlich fest, dass Kreolsprachen „normally develop in multilingual situation where there is a minority dominant group that is socially distant from other groups who speak distinct languages“ (Volker, 1991: 149). Die Kinder hatten schon das Tok Pisin als gemeinsame Sprache im Schlafsaal und im Pensionat. Die Notwendigkeit einer anderen Sprache ergab sich aus der Tatsache, dass Tok Pisin verboten war. Darüberhinaus entfernte sich das Unserdeutsch vom klassischen Schema: mit der Funktion der Geheimsprache werde ein Ge-

¹ Laycock, Donald, „Special Languages in Parts of the New Guinea Area“, in: Wum, S.A. (ed.), *New Guinea Area Languages and Language Study*, vol.3, Canberra: Australian National University, *Pacific Linguistics*, Number 40, 1977, S.135-155, zitiert in Volker (1989: 20).

<http://www.uni-koeln.de/GbS/unserdeutsch/papers/Volker_SecretLanguages.pdf>

fühl der Solidarität bei Menschen erweckt, die dazu gezwungen waren, sich mit Fremden abzufinden.

Diese linguistische Situation, nämlich die Sprache als Mittel der Ingroup – statt Outgroup-Kommunikation, könnte die heutigen Schwierigkeiten erklären, auf die das Unserdeutsch stößt. Solidarität und Zusammenhalt der Gruppe sind noch heutzutage bei den Unserdeutsch-Sprechern zu finden, da die Sprache weniger ein Mittel des Ausschlusses ist als ein Zeichen für die Identität der Gruppe. Die Sprecher betrachten sich selbst als Deutschsprachige mit deutscher Kultur und deutschen Werten. Maitz macht auf das Vorhandensein typisch-deutschen Kochwortschatzes auf Unserdeutsch (Wörter wie Bretzel, usw...) aufmerksam, den die australische Bevölkerung überhaupt nicht kennt¹. Unserdeutsch zu sprechen bedeutet für sie, weder Papua-Neuguineer noch Australier zu sein und damit die eigene Besonderheit zu pflegen. Diese Identitätsfunktion ist eher bei den älteren Sprechern zu finden. Bei den jüngeren Sprechern aus der heutigen Generation werden Englisch und Tok Pisin als Alltagssprache verwendet. Das Unserdeutsch wird als „fun language“ benutzt, oder um über jemanden zu spotten, ohne dass er es versteht (Volker, 1991: 149).

In den Aufnahmen, die unter der Initiative von Péter Maitz auf der Internetseite der Universität Augsburg herunterladbar sind, kann sich der Hörer sowohl die sprachlichen Merkmale des Unserdeutschen anhören als auch einen Einblick in die von der Sprache übermittelte Kultur bekommen. Der Gegensatz zwischen den älteren und jüngeren Generationen wird von Frau Foo verbalisiert.² Sie erklärt, dass sie mit der Oma auf Unserdeutsch gesprochen habe, doch nicht mit dem Onkel, der den Kindern das Unserdeutsch nicht weiterzugeben wünsche. Statt dessen werde Englisch gelernt, das als Sprache für eine gelungene Integration in Australien angesehen würde. Die Feindseligkeit des Onkels dem Unserdeutschen gegenüber lässt sich dadurch erklären, dass Pidgin-, beziehungsweise Kreolsprachen heute immer noch für wertlose Sprachen gehalten werden. Es kann eine Parallele zum damaligen Verbot des Tok Pisin durch die Schwestern der Mission gezogen werden. Deutsch zu sprechen war damals ein Mittel, sich von den anderen Eingeborenen zu unterscheiden und überlegen zu sein. Heutzutage liegt das Unserdeutsch, weil es eine Kreolsprache ist, weit unter den europäischen Sprachen im Sprachwertesystem, während es im neunzehnten und gegen Anfang des zwanzigsten Jahrhundert als eine Kreolsprache oberhalb der anderen Kreolsprachen und Pidgins genau wegen seiner Verwandtschaft mit dem Deutschen hoch bewertet war.

¹ „Sprechen Sie ‘Unserdeutsch’?“, Bayerisches Fernsehen, abgerufen am 07. Januar 2017.

<<https://www.youtube.com/watch?v=waSy9qjifex0>>

² Aufnahme von Frau Foo (geboren Lücker) aus Kokopo: „Deutsche Sprache in der Kindheit“, aufgenommen am 13.02.2016 in Cairns mit Péter Maitz, herunterladbar auf die Internetseite der Universität Augsburg: <https://www.philhist.uni-augburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/dokumentation/tonaufnahmen/aufnahmen_2014/audioproben/foev_unds.mp3> [abgerufen am 07.01.2017].

Fazit

Als einzige deutschbasierte Kreolsprache ist Unserdeutsch heutzutage vom Verschwinden bedroht. Bei der Erklärung seiner Sprachdynamik spielen unterschiedliche historische, geographische und soziale Faktoren mit: Der Kolonialkontext mit der Begegnung unterschiedlicher Bevölkerungsgruppen sowie der Einführung eines neuen Herrschaftssystems hat zur Entstehung von Pidginsprachen und zum Bau von Missionen geführt, in denen Deutsch gelernt wurde. Die geographische Isolierung der Halbinsel hat zur Bewahrung des Deutschen in der Mission sowie zur gleichzeitigen Isolierung der Unserdeutsch-Sprecher-Gemeinschaft und gleichzeitiger Kreolisierung der Sprache beigetragen. Die simultane Anwesenheit des Tok Pisin und des Englischen hat die weitere Entwicklung des Unserdeutschen beeinflusst. Die soziale Rolle, die der Varietät von den verschiedenen Sprechern zugeordnet wird, den ersten Schülern, der ersten Generation, den jüngeren Generationen, wirken sich ebenfalls auf die Sprachdynamik aus.

Das Unserdeutsch ist keine Folge einer Verbreitungspolitik der deutschen Sprache in Papua-Neuguinea, weder damals noch heute, da das Unserdeutsch außer dem Projekt der Universität Augsburg ziemlich unbeachtet geblieben ist. Es ist eher eine originelle Kreolsprache, die vielleicht von Kindern erfunden wurde, um eine Ingroup-Kommunikation zu ermöglichen. Es bliebe noch viel über das Unserdeutsch zu untersuchen, bis seine letzten Sprecher verschwinden, aber die Zeit drängt.

Bibliographie

Sekundärliteratur :

Internetseite der Philologisch-Historischen Fakultät von Augsburg, <https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/> [abgerufen am 03.01.2017].

Ehrhart, Sabine/ Mühlhäusler, Peter (2007) „Pidgins and Creoles in the Pacific“, in: Miyaoka, O., Sakiyama, O., Krauss, M.E. (ed.), *The Vanishing Languages of the Pacific Rim*, Oxford University Press, 118-143.

Engelberger, Stefan (2008) „The German language in the South Seas, Language Contact and the Influence of Language Politics and Language Attitudes“, in: Siebel-Achenbach S., Liebscher G. et al. (ed.), *German Diasporic Experiences: Identity, Migration and Loss*, Ontario: Wilfried Laurier University Press, file:///C:/Users/adoule/Downloads/Engelberg_The_German_Language_in_the_South_Seas_2008.pdf [abgerufen am 04.01.2017].

Frowein, Friedel Martin (2005) *Prozesse der Grammatikalisierung, Reanalyse und Analogiebildung in Pidgin- und Kreolsprachen – was Konjunktionen, Cheeseburger und völlige Verblödung gemeinsam haben*, http://www.uni-koeln.de/GbS/unseredeutsch/papers/frowein_grammatikalisierung.pdf [abgerufen am 02.12.2016].

Heine, Matthias (2016) „Wie Kinder aus Neupommern eine Sprache erfanden“, *Die Welt* [online], Nummer 24, veröffentlicht am 03. April 2016, <https://www.welt.de/kultur/article153927764/Wie-Kinder-aus-Neupommern-eine-Sprache-erfanden.html> [abgerufen am 04. 01.2017].

Janssen, Arnold (1932) „Die Erziehungsanstalt für halbweiße Kinder“, in: Hüskes, J. (Hrsg.), *Pioniere der Südsee: Werden und Wachsen der Herz-Jesu-Mission von Rabaul zum goldenen Jubiläum 1882-1932*, Salzburg: Hilstrup, 150-155.

Lindenfelser, Siegwalt, *Pazifik Informationsstelle*, Nummer 20, Juli 2016, https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/publikationen/lindenfelser_2016.pdf [abgerufen am 06.01.2017].

Maitz, Peter/ König, Werner/ Volker, Craig A. (2016) „‘Unserdeutsch‘ (Rabaul Creole German): Dokumentation einer stark gefährdeten Kreolsprache in Papua-Neuguinea“, in: *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 44.1, Berlin, Boston, 2016, https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/publikationen/maitz_koenig_volker_2016.pdf [abgerufen am 03.12.2016].

Maitz, Péter, „Unserdeutsch (Rabaul Creole German): Eine vergessene koloniale Varietät des Deutschen im melanesischen Pazifik“, in: N. Lenz, A. (Hrsg.), *German Abroad Perspektiven der Variationslinguistik, Sprachkontakt- und Mehrsprachigkeitsforschung*, Vienna University Press, https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Literatur_maitz_cikk-Unserdeutsch-Eine-vergessene-koloniale-Varietaet_.pdf [abgerufen am 06.01.2017]. 2016

Mühlhäusler, Peter (2001) „Die deutsche Sprache im Pazifik“, in: Hiery, Herman J. (Hrsg.), *Die deutsche Südsee 1884-1914: ein Handbuch*, Paderborn: Ferdinand Schöningh, 239-260.

Universitätspresse Augsburg (2014) „Deutsche im melanesischen Pazifik: ‚Unserdeutsch‘? Augsburger Sprachwissenschaftler auf den Spuren der einzigen Kreolsprache, die das Deutsche hervorgebracht

hat“, veröffentlicht am 17. November 2014, http://www.presse.uni-augsburg.de/de/unipressedienst/2014/okt-dez/2014_170/PD-170-14-Unserdeutsch-Maitz.pdf [abgerufen am 04.01.2017].

Volker, Craig, „The Birth and Decline of Rabaul Creole German“, in: *Language and Linguistics in Melanesia*, (1991) Linguistics Society of Papua New Guinea and Society on Pidgins and Creoles in Melanesia, <http://www.uni-koeln.de/gbs/unserdeutsch/papers/Volker_BirthAndDecline.pdf> [abgerufen am 04.01.2017].

Volker, Craig (1989) „Rabaul Creol German Syntax“, in: *Working Papers in Linguistics*, Vol 21/1, University of Hawai'i, Department of Linguistics.

Volker, Craig (1989) „The relationship between traditional Secret Languages and two school-based Pidgin Languages in Papua New-Guinea“, in: *Horizons- Journal of Asia-Pacific issues*, vol.3/1989, http://www.uni-koeln.de/GbS/unserdeutsch/papers/Volker_SecretLanguages.pdf> [abgerufen am 05.12.2016]

Audio – und Video-Quellen :

Aufnahme von Frau Foo (geboren Lücker) aus Kokopo: „Deutsche Sprache in der Kindheit“, aufgenommen am 13.02.2016 in Cairns mit Péter Maitz, herunterladbar auf die Internetseite der Universität Augsburg: <https://www.philhist.uni-augsburg.de/lehrstuehle/germanistik/sprachwissenschaft/Unserdeutsch/dokumentation/tonaufnahmen/aufnahmen_2014/audioproben/foev_unsd.mp3> [abgerufen am 07.01.2017].

„Sprechen Sie ‘Unserdeutsch’?“, Bayerisches Fernsehen, <<https://www.youtube.com/watch?v=waSy9qjfex0>> [abgerufen am 07.01.2017].

Jean-François Marillier
ILCEA4 – Université Grenoble-Alpes

Le point sur l'actualité de la traductologie

L'occasion de faire le point sur la traductologie¹ nous est donnée par la parution en 2016 de l'ouvrage collectif suivant :

Jörn Albrecht et René Métrich. *Manuel de traductologie*. (Manuals of Romance Linguistics, volume 5) De Gruyter, Berlin/Boston, 2016. 779 pages, 199,95 €

Ce « manuel » de 779 pages regroupe 37 contributions en français d'universitaires dont le plus grand nombre enseigne dans des centres de formation de traduction. D'emblée, les deux éditeurs mettent en garde le lecteur : le terme « manuel » fait naître une attente à laquelle l'ouvrage ne répond pas exactement ; ne serait-ce qu'en raison du nombre des contributeurs, il n'est pas un « manuel » qui présenterait en un volume réduit et de façon systématique les divers aspects du domaine de la traduction ; le terme a été utilisé pour insérer le volume dans la collection des *Manuals of Romance Linguistics* qui l'accueille, en tant qu'« ensemble organisé d'aperçus sur la traductologie des langues romanes ». L'ambition peut sembler modeste du point de vue scientifique, mais on insistera ici sur le terme « organisé » : les domaines abordés et les sujets traités rendent bien compte des différents aspects de l'activité traduisante et de la diversité des langues romanes, à la fois comme langues impliquées dans la traduction et comme outils conceptuels d'écoles ou de traditions nationales de traductologie.

Cet ouvrage remplit donc le contrat moral que constitue son titre, car il fait le point sur la recherche en traductologie dans le domaine des langues latines, en étendant le champ d'étude à d'autres langues européennes. A travers la prise en compte des caractéristiques des langues en présence, les éditeurs ont souhaité éviter de faire – selon leurs termes – de la traductologie « hors langue », comme on peut faire de l'agriculture « hors sol ». Les langues étudiées sont essentiellement le français, l'italien et l'espagnol, mais aussi l'allemand, en contraste avec le français et l'italien, ou, plus rarement, l'anglais ou encore le russe.

Chaque contribution associe une définition synthétique des notions abordées à une présentation de la recherche actuelle en la matière, illustrée par des exemples commentés et complétée par une abondante bibliographie qui permettra au lecteur intéressé de poursuivre sa quête. Les 37 articles sont regroupés en cinq volets : Aspects généraux, Linguistique et procédés de traduction, Sciences du langage et traduction, Aspects historiques, Aspects pratiques.

1 Traductologie : analyse des procédés linguistiques et des processus cognitifs mis en œuvre dans l'activité de traduction

Aspects généraux

Wolfgang Pöckl, dans « Traduire, traduction, traducteur, traductologie, interprétation, interprète etc. Un aperçu historique de la terminologie en usage dans les langues romanes » (11-27), présente un aspect négligé des études sur la traductologie en retraçant, du latin à nos jours, l'histoire des mots dénommant ce que nous appelons aujourd'hui la « traduction » dans les langues romanes. Les différences entre les termes d'une langue à l'autre et d'une période à l'autre sont révélatrices de conceptions elles-mêmes différentes de l'activité traduisante.

Jörn Albrecht « Réflexions sur la traduction dans les pays latins de Leonardo Bruni (1420) à José Ortega y Gasset (1937). Un aperçu de la préhistoire de la traductologie romane » (28-45) reconstitue la genèse de la réflexion sur la traduction. A cette fin, il nous présente les réflexions de penseurs influents, italiens, espagnols et français, qui, de la Renaissance au début du 20^{ème} siècle, ont pratiqué la traductologie avant la lettre.

Le panorama que nous présentent Jörn Albrecht et René Métrich dans « La traductologie dans les principaux pays de langue romane. Vue d'ensemble » (46-83) s'articule en trois volets :

- Rapports ténus entre traductologie et linguistique, en raison d'un rejet fréquent de la linguistique de la part des traductologues, particulièrement en France, et d'une indifférence des linguistes envers la traductologie. La linguistique textuelle et la pragmatique rencontrent pourtant de nos jours l'intérêt de nombreux chercheurs en traductologie.
- Théories et modèles : présentation des principaux théoriciens de la traduction dans les pays de langue romane.
- Types de traduction privilégiés dans les différents pays de langue romane.

Martin Will poursuit les études scientométriques de Pöchhacker (1995 et 2000) dans « Les théories de l'interprétation dans les principaux pays de langue romane » (84-98) et réalise une étude bibliométrique des travaux sur l'interprétation parus dans les pays de langue romane au cours de la période 2000-2013. Dans cet état des sciences de l'interprétation, si les publications italiennes dominent globalement, la France est bien représentée dans l'interprétation de conférence. L'interprétation de conférence et l'interprétation simultanée dominent à travers la didactique et la pratique professionnelle.

Yvon Keromnes, retrace, dans « La comparaison de traductions et de 'textes parallèles' comme méthode heuristique en traductologie » (99-117), les débuts de la stylistique comparée en France avec les travaux de Darbelnet & Vinay (1958) sur l'anglais et de Malblanc (1968) sur l'allemand, caractérisés par la recherche

d'une traduction unique et la taille réduite des unités présentées (mots, syntagmes), qui ne rend pas compte du rôle du contexte dans les choix de traduction. Les travaux de deuxième génération (l'auteur ne retient que la traduction littéraire) portent sur des textes étendus (p. e. *Madame Bovary* et cinq traductions en anglais pour Guillemin-Flescher (1981)), les résultats en étant vérifiés sur des traductions d'autres textes, pour partie non littéraires, et aussi dans la traduction retour anglais – français. L'autre approche de la traduction est évaluative, fondamentale dans la traduction non littéraire. Hewson (2011) établit une échelle d'évaluation à quatre niveaux selon le degré de divergence du potentiel interprétatif de la traduction par rapport au texte source : similarité divergente, divergence relative, divergence radicale et enfin adaptation. Depuis que l'accès à des corpus informatisés permet la confrontation de textes parallèles, la rapidité de traitement et la taille des corpus permettent la reproductibilité des analyses et la confirmation ou falsification d'hypothèses, choses difficilement réalisables sur un corpus faisant l'objet d'une lecture linéaire. Il devient alors possible d'étudier scientifiquement et non plus artisanalement les collocations, colligations (associations grammaticales) et les connotations, au prix toutefois d'un investissement de temps important dans l'élaboration et l'actualisation permanente de grands corpus.

Enfin Isabelle Lux présente, dans « Les instruments de travail du traducteur et de l'interprète dans le domaine des langues romanes » (118-126), les outils utilisés par les traducteurs et interprètes. Les traditionnels dictionnaires, glossaires ou encore encyclopédies se présentent de plus en plus sous forme digitale et sont associés chez les interprètes à des cabines d'interprétation répondant à des normes ISO. Les limites des dictionnaires bilingues sont bien connues, aussi les complète-t-on par l'utilisation de dictionnaires unilingues qui pourront privilégier le nombre d'entrées, plus utiles pour la compréhension, ou le nombre d'exemples, plus utiles pour la production ; présentent aussi un intérêt particulier les dictionnaires diachroniques (états de langue du passé et néologismes), ceux mentionnant les variantes régionales, dialectales, sociales ainsi que les registres de langue, et ceux qui présentent les collocations pour les différentes entrées. Les outils électroniques permettent la gestion informatisée de la terminologie ; les systèmes à mémoire de traduction fournissent des segments de phrases et des extraits de traductions déjà réalisées ; si leur emploi dans la traduction automatique reste encore limité à des textes fortement standardisés, ils présentent un intérêt certain comme outils d'aide à la traduction.

Linguistique et procédés de traduction

Ce volet de douze études, plutôt technique, détaille des faits de langue pouvant constituer des problèmes pour la traduction.

Nelson Cartagena, « Linguistique contrastive et traduction dans les pays de langue romane » (129-167), brosse un tableau détaillé de la linguistique contrastive tant du point de vue phonétique et phonologique que morphologique, syntaxique et lexical. Les travaux traitent du français, de l'italien, du roumain, de l'espagnol, du catalan et du portugais, avec une bibliographie de 17 pages.

Sandra Lhafi expose dans « Phonétique, phonologie et traduction ou : Quand le signifiant devient signifié » (168-183), et alors que le transfert fidèle du sens est au centre des préoccupations des traducteurs, comment la poésie et la synchronisation des films exigent en outre un respect des caractéristiques sonores du message à traduire. S'il peut sembler excessif d'affirmer – comme le fait Sandra Lhafi – que le signifiant devient alors signifié, il acquiert néanmoins une importance spécifique, car des difficultés particulières sont liées à sa transposition. Ainsi, s'il est le plus souvent impossible de rendre les rythmes, assonances, allitérations et rimes, des traducteurs astucieux en créent parfois d'autres, liées à des termes différents de ceux traduisant les mots associés dans l'original :

*Comme je retournais direction rive **gauche***
*De nouveau j'aperçus ce personnage **moche** (Queneau)*
*Doch kaum zurückgekehrt zur Rive **gauche**,*
schon** erblickte ich von neu 'm die häßliche **Person

La difficulté bien connue de la synchronisation naît quand la caméra cible la bouche du locuteur : le degré d'ouverture de la bouche spécifique à la réalisation des voyelles et la forme arrondie ou non-arrondie des lèvres associée à l'articulation des consonnes constituent une contrainte qui fait que l'adéquation de la traduction du point de vue de l'articulation a souvent pour corollaire une correspondance sémantique approximative. Une autre difficulté surgit lorsque des locuteurs sont caractérisés par des accents régionaux ou liés à un statut social [cf. l'accent cockney de la jeune fleuriste Liza dans *Pygmalion*], pour lesquels les connotations culturelles ne sont pas non plus transposables : y aurait-il du sens à faire doubler Fernandel par un comédien à l'accent bavarois ? Une autre limite à la traduction est posée par l'exploitation des homonymies : « *Je te présente Mireille Sasseur. – Il a donc une soeur ?* », ressort du jeu de mots. Il reste alors au traducteur à souhaiter que le passage concerné ne soit pas important, son occultation pouvant alors être considérée comme un péché véniel.

Melanie Scheid regrette, dans « La prosodie : un facteur négligé en linguistique comme en traductologie », (184-207) que la prosodie (définie comme l'ensemble des traits phoniques d'une langue : accentuation, intonation, quantité,

pauses, rythme) reste insuffisamment étudiée en description des langues. Elle constitue un volet essentiel du signifiant et peut aussi être porteuse de sens, mais elle constitue une difficulté spécifique pour la traduction et l'interprétation. Ainsi l'accent focal participe-t-il en italien ou en allemand au sens (création d'une opposition entre certains termes), alors qu'en français, dont l'accent a essentiellement une valeur démarcative, il faut rendre l'effet de l'accent focal italien ou allemand par d'autres procédés. L'intonation (hauteur et durée), associée à l'accentuation et au rythme constitue, elle aussi, un aspect du signifiant¹, et les parcours intonatoires diffèrent d'une langue à l'autre tant dans leur forme que par les sens qui leur sont associés, ce qui génère des difficultés pour l'interprétation. L'expression rudimentaire des phénomènes d'intonation par les systèmes graphiques est, elle, génératrice d'ambiguïtés. Or, malgré sa pertinence pour la pratique, l'importance de la prosodie reste largement sous-estimée dans le processus d'interprétation. L'auteur illustre l'importance des faits prosodiques par quelques exemples. J'en reprendrai ici un seul : la séquence *Zuerst hat Peter Anna angerufen, dann Katrin* (littéralement : *tout d'abord P a appelé (téléphoniquement) A, ensuite K*) correspond à deux structures syntaxiques, l'ambiguïté théorique étant levée par la position du sommet accentuel dans la première partie, lequel est associé au premier conjoint du couple de termes coordonnés et indique donc par là la fonction associée à *Katrin* dans la structure elliptique : au sujet accentué Peter correspond le sujet Katrin (Peter, puis Katrin ont appelé Anna), à l'objet accentué Anna correspond l'objet Katrin (Peter a appelé Anna, puis Katrin). Lors d'une traduction vers le français, le traducteur de cet énoncé doit trancher l'ambiguïté à partir du co-texte, car il ne peut se contenter d'une disposition parallèle à celle de l'allemand : par exemple *Peter a tout d'abord téléphoné à Anna, puis à Katrin* ou bien *Anna a d'abord reçu un coup de fil de Peter, puis de Katrin*.

Gerda Haßler part de trois types de faits de langue dans « Morphologie et syntaxe de la phrase simple : le traducteur face aux pièges de la grammaire » (208-230) en attirant l'attention sur les divergences entre systèmes linguistiques. Elle montre – preuves à l'appui – qu'elles constituent parfois des pièges que même les meilleurs traducteurs ne parviennent pas toujours à éviter :

- La détermination : Traduire d'une langue source qui ne marque pas l'opposition défini / indéfini au moyen de déterminants (p. e. le russe) vers une langue cible qui utilise ce marquage (p. e. les langues romanes ou germaniques) nécessite d'identifier la valeur de ce paramètre préalablement à son marquage. Le problème est le même lors du passage d'une source qui ne connaît qu'une forme de possessif pour la 3^{ème} personne (langues romanes) à une cible qui

¹ Les jeunes acteurs apprennent à prononcer une même séquence, par exemple « *Demain soir.* » de différentes manières, chacune correspondant à une situation spécifique.

distingue les possesseurs de genre masculin et féminin (langues germaniques) : *Jean a vendu son vélo à Anna* > all. *sein / ihr Fahrrad*. Par ailleurs l'usage dans le marquage du défini peut différer entre des langues disposant de déterminants au demeurant analogues, ainsi le même terme *der* associé à un nom peut être article ou démonstratif en allemand, alors que fr. *le* associé à un nom est strictement un article : *durch das kleine Gespräch* > *ce petit échange de propos* ; *faut-il rappeler cette autre circonstance* > *muss ich auch noch den anderen Umstand erwähnen*.

- Le temps verbal et l'aspect constituent une difficulté épineuse : p. e. dans les langues romanes, le marquage aspectuel des formes temporelles les rend non permutable : *Paul lisait le journal lorsque je suis arrivé* / **Paul a lu le journal lorsque j'arrivais*. En allemand, qui n'a pas d'équivalent du passé simple, la traduction pourra se faire au moyen de deux imparfaits ou de deux formes d'accompli : *Paul las die Zeitung, als ich ankam* / *Paul hat die Zeitung gelesen, als ich angekommen bin* ; la différence entre ces formes est à la fois régionale et stylistique, ce qui interdit le panachage, qui produirait un énoncé incohérent : ?*Paul las die Zeitung, als ich angekommen bin*.
- L'auteure évoque encore les disparités dans l'organisation linéaire des énoncés, laquelle permet de structurer l'information (thème/rhème), avec l'opposition entre la souplesse du marquage morphologique des fonctions (déclinaison en allemand ou en russe) face aux contraintes du marquage positionnel dans les langues romanes ou en anglais.

Waltraud Weidenbusch expose un problème classique de la linguistique contrastive dans « La diathèse verbale (voix active, passive, pronominale etc.) comme problème de traduction », (231-255), en concentrant son attention sur le passif pronominal (*ce livre se vend bien*), moins souvent étudié. Après avoir présenté la variété des formes disponibles (en langue) dans les langues romanes ainsi qu'en anglais et en allemand, l'auteure détaille comment l'usage (dans la parole) diverge entre ces différents idiomes, soit en raison de contraintes différentes (p. e. le passif pronominal est d'un emploi plus contraint en français qu'en italien ou en espagnol : **se parle français / si parla italiano / se habla español*, inversement les constructions actives impersonnelles avec *on* ou all. *man* n'ont pas d'équivalent dans ces langues), soit par préférence stylistique, généralement due à un équilibre différent des systèmes : ainsi l'emploi du passif est plus limité en français qu'en allemand, en raison d'une lisibilité moindre des structures 'être + participe passé transitif' (*être détruit*) face à l'opposition des auxiliaires dans les structures de passif processuel ('werden + participe 2 transitif') et celles de passif résultatif ou passif état ('sein + participe 2 transitif'). Des études quantitatives montrent qu'au sein de chaque langue l'emploi du passif varie aussi en liaison avec les typologies textuelles : il est p. e. très fréquent dans les textes

scientifiques, fréquent dans la presse, mais rare à l'oral. Le foisonnement de la matière se ressent dans l'exposé, ainsi après avoir lu à plusieurs reprises que l'allemand ne connaît pas le passif pronominal, le lecteur finit par découvrir au détour d'une phrase que cette structure existe bel et bien dans cette langue (*sein Roman verkauft sich gut*), même s'il est mentionné que son emploi est limité à quelques verbes [lesquels ?]. De la même manière découvre-t-on que l'allemand dispose d'un passif sans sujet (*ihm wurde nicht geholfen* / mot-à-mot : *à lui ne fut pas aidé = il n'a pas reçu d'aide*), structure jamais expliquée, ce qui est dommage au vu de sa spécificité. On s'interrogera aussi sur la distinction (reprise de Albrecht) entre une structure impersonnelle italienne ou espagnole en *si/se* (*si dice / se dice / *se dit = on dit*) et le passif pronominal *si vendono le stelle / se ven las estrellas / *se voient les étoiles*), alors que la première structure présente elle aussi un actant sujet correspondant au patient (mais non réalisé dans les exemples), à savoir la mention des paroles prononcées.

L'étude d'Anna-Marta De Cesare et Giovanna Brianti « Constructions 'impersonnelles' vs constructions 'personnelles' comme problème de traduction », (256-274), présente différentes possibilités de traduction des structures impersonnelles dans les langues romanes. Une attention particulière est accordée aux structures infinitives (*Je suis allé acheter le journal.*), au gérondif (*Il est sorti en claquant la porte.*) et au participe présent (*Je la revois descendant l'escalier.*), chaque volet étant accompagné d'une bibliographie précise. Il est difficile de résumer cette contribution, présentant de manière fouillée et richement illustrée de nombreux faits, mais ceci ne réduit en rien son intérêt.

Anne Weber, dans « La formation des mots comme problème de traduction », (275- 294), fait le constat que la forme des mots composés est un point peu étudié en traductologie. Si les principes de formation du vocabulaire diffèrent entre les langues romanes, leurs spécificités apparaissent plus nettement dans la confrontation de ces langues avec l'allemand. Alors que la composition constitue un procédé très productif en allemand, les langues romanes recourent plutôt à la dérivation : all. *Feuer-wehr-mann* (feu + défense + homme = soldat du feu) / *pomp-ier* / port. *bomb-eiro* ; all. *Schlaf-saal* (racine de *dormir* + salle) / *dort-oir* / port. *dormi-tório*. Elle étudie les différentes équivalences qu'offre le français pour les noms et adjectifs composés en allemand ainsi que certaines divergences sur ce point entre langues romanes.

Annette Sabban montre, dans « Le traducteur face aux expressions figées », (295-315), que les dictionnaires d'expressions figées / phrasèmes sont peu utiles aux traducteurs, car le recours à des phrasèmes permet d'actualiser diverses valeurs potentielles qui leur sont associées : connotations positives ou négatives, fréquence d'emploi, niveau de style, aspect routinier ou non pour un contexte donné, caractéristiques combinatoires. Voici quelques exemples parmi ceux commentés par l'auteure :

- Caractéristiques combinatoires : angl. *sth. is going to the dogs* ('se détériorer') se dit généralement d'un pays, alors que all. *jmd. / etw. geht vor die Hunde* peut aussi être dit d'institutions ou de personnes.

- Niveau de style : *passer l'éponge sur qc.* relève du français standard, tandis que all. *Schwamm drüber!* est familier.

- Restrictions d'ordre social : l'emploi de *Ciao!* est exclu lorsque la distance sociale entre les interlocuteurs est marquée, alors que *Hello!* est utilisé dans un plus grand nombre de circonstances.

- Parfois une même expression peut donner lieu à des interprétations opposées : *Tu parles !* peut exprimer l'approbation (*Tu parles d'une bagnole !*) ou la contestation (*Tu parles qu'il était au courant !*).

- Par ailleurs la fréquence d'emploi de phrasèmes varie d'une langue à l'autre, ainsi l'allemand en est plus friand que le français.

Si deux langues disposent parfois de phrasèmes analogues (*avoir une mémoire d'éléphant* / esp. *tener una memoria de elefante*), l'équivalence n'est souvent que partielle (*tomber comme un cheveu sur la soupe* / roum. *a cădea ca musca în lapte* = 'comme une mouche dans le lait'), avec des faux-amis, p. e. *mener qn. par le bout du nez* ne correspond pas à all. *jn. an der Nase herumführen*, plus proche de *mener qn. en bateau*. Mais lorsque la langue cible n'offre pas de phrasème pour rendre un phrasème de la langue source, on aura recours à un terme simple ou à une paraphrase.

La traduction des phrasèmes s'avère stratégique : doit-on acclimater le phrasème pour ne pas déranger le lecteur cible, ou le traduire littéralement pour montrer la spécificité de la source ? C'est ce dernier choix que fait le traducteur allemand de Isabel Allende : alors que *trabajar como un burro* 'travailler comme un âne = beaucoup' connaît l'équivalent all. *wie ein Pferd arbeiten / schuften* (travailler / bosser comme un cheval), le traducteur a opté pour *wie ein Esel schuften* (bosser comme un âne), le sens phraséologique de 'travailler beaucoup' étant signalé par le verbe *schuften*.

Maria Hegner réalise un inventaire détaillé des relations entre mots / systèmes lexicaux de langues différentes dans « Lexique et traduction: aspects généraux » (316-32). Sont présentées les différences entre champs lexicaux (notions absentes : p. e. l'opposition *fleuve* / *rivière* est absente en italien et en espagnol,

tandis que le français rend indistinctement par *enfants* les termes *bambini* / *niños* et *figli* / *hijos*). La traduction se fera par emprunt (fr. *scanner*), calque (*bomb carpet* / *tapis de bombes*), expression similaire (*public relations* / all. *Öffentlichkeitsarbeit*), en dernier recours par une paraphrase (*runner* / *un produit qui se vend rapidement*), ou bien encore l'adaptation (la notion de 'pain quotidien' pourrait être rendue en inuit par celle de 'poisson de ce jour'). L'auteur évoque également la traduction des termes référant à des faits culturels, à des noms propres ainsi que celle des termes techniques.

Maurice Kauffer examine dans « Les 'faux amis' : théories et typologie », (333-348), les critères définitoires de la notion de 'faux ami', qui, selon ceux que l'on retiendra, sera conçue de façon plus ou moins restrictive. Il présente ensuite une typologie des faux amis avec les faux amis de sens : (a) sens différents (fr. *baiser* / all. *Baiser* (= meringue), it. *burro* (= beurre) / esp. *burro* (= âne), (b) différence partielle (fr. *thé* / all. *Tee* (= thé ou tisane), fr. *réparer* / esp. *reparar* (= réparer ou remarquer), (c) connotations différentes (fr. *visage* / all. *Visage* : familier = mine, air, souvent négatif = gueule, tronche), (d) différence de statut (*tentative* est un nom en français, nom ou adjectif en anglais), (e) différence dans les emplois métaphoriques (fr. *chameau* = personne désagréable, voire méchante, all. *Kamel* = personne stupide), puis les faux amis de forme (fr. *amiral* / all. *Admiral*).

René Métrich et Wilma Heinrich montrent, dans « Français, italien : deux langues romanes face aux 'particules modales' de l'allemand, (349-373), comment ces termes sont rendus en français et en italien : on trouve à côté de l'emploi de particules (*Lass ihn doch in Ruhe!* / *Laisse-le donc tranquille !*) d'autres types d'éléments (*Ist ja auch keine leichte Sprache* / *Faut dire que c'est pas une langue facile* / *Non è poi una lingua facile*), voir la seule mélodie (qu'à l'écrit le lecteur doit rétablir : *Was riskiert er schon ?* / *Qu'est-ce qu'il risque ?* avec une intonation « rhétorique »), mais aussi l'absence de signal (*Es war ja vorauszusehen.* / *C'était à prévoir.* / *Era previsible.*), là où le locuteur allemand marque spécifiquement l'intention illocutoire et/ou pragmatique. A nouveau s'impose le constat que « on ne traduit pas des mots ni même des phrases isolés mais des énoncés véhiculant des sens et des effets associés de toute nature. »

Jörn Albrecht et René Métrich, dans « Les différents modèles de la sémantique lexicale et leur intérêt pour la théorie et la pratique de la traduction », (374-393), partent du triangle sémiotique « signifiant – sens – référence », pour décrire le système lexical des langues comme catégorisation du monde [cf. W. v. Humboldt], chaque langue constituant une catégorisation spécifique, les mots pouvant également référer à des objets non réels (*licorne, dragon, ...*). La sémantique

tique structurale (ou componentielle : décomposition du sens en unités de sens ou ‘sèmes’) présente l’avantage sur la sémantique du « prototype » de rendre compte (avec la notion de champ sémantique regroupant des termes hiérarchisés) des différents niveaux d’abstraction des vocables (*animal* > *chien* > *caniche*) entre lesquels le locuteur choisit en relation avec la situation de communication et le co-texte (p. e. la reprise anaphorique au moyen d’un hypéronyme (*une pomme* – *le fruit*). Par sa méthode même (repérage d’oppositions différentielles), la sémantique structurale rend compte des différences de structuration entre les langues particulières, p. e. dans le cas de la polysémie (fr. *homme* / all. *Mensch* ou *Mann* ; all. *Mann* / fr. *homme* ou *mari*) ou dans celui des collocations (fr. *grosse* + *dame* / *somme* / *voiture* // all. *dicke Dame* / *hohe Summe* / *schweres Auto* ; all. *schweres Auto* / *Paket* / *Jahr* // fr. *grosse voiture* / *paquet lourd* / *année difficile*).

L’article plaide de façon convaincante pour le rapprochement de la linguistique et de la traductologie. La linguistique contrastive constitue un instrument utile pour la traduction : (a) en fournissant un cadre explicatif réduisant la subjectivité dans la discussion des propositions de traduction, (b) en donnant accès à des connaissances sur les structures sémantiques des langues source et cible, ce qui réduit les interférences entre elles, (c) en exerçant l’étudiant à la saisie des différences entre les systèmes, mais aussi entre les conditions d’emploi en contexte, favorisant par là l’acquisition de stratégies pour la recherche de solutions de traduction. Linguistique et traductologie sont complémentaires : la linguistique, qui étudie des systèmes de langue, ne saurait fournir un catalogue fini de solutions pour la traduction, l’activité traduisante se situant au niveau de la performance / du discours.

Sciences du langage et traduction

Cette section regroupe des contributions liées à ce que Saussure dénommait la ‘parole’ (en opposition avec la ‘langue’ abordée dans la deuxième partie), envisageant ici des configurations spécifiques présentes dans les textes.

Mirja Hanke, Daniele Moretti et Laura Sergio présentent les recherches traductologiques sur les actes de langage et la présupposition dans « Présuppositions et actes de langage dans le domaine des langues romanes », (397-413). Identifier les actes de langage réalisés au moyen d’énoncés constitue une condition préalable au choix des moyens linguistiques adéquats pour leur traduction. Les études les plus nombreuses en matière d’actes de langage concernent les stratégies de la politesse, particulièrement dans le domaine de l’interprétation ; elles relèvent plus d’analogies que de différences entre les langues évoquées dans le manuel. Les différences sont plus importantes dans les énoncés exprimant une

nécessité, une instruction ou une interdiction. Des différences diachroniques sont parfois repérables, p. e. dans la rédaction de recettes de cuisine : l'anglais et l'allemand conservent l'infinitif et l'impératif, tandis que le français privilégie aujourd'hui le seul infinitif, qui prend progressivement le pas aussi en espagnol. Les sous-titrages, devant privilégier l'économie des moyens, s'avèrent souvent déficients dans le rendu de la valeur pragmatique des énoncés. Le domaine de la présupposition, plus associé à la présence d'embrayeurs lexicaux, reste moins étudié.

Vahram Atayan aborde la traduction des phénomènes énonciatifs à travers l'argumentation et le discours rapporté dans « Énonciation et traduction », (414-437).

Argumentation : souvent le traducteur choisit d'explicitier la valeur argumentative d'un terme ambigu dans la source, ainsi l'adjectif *limité*, p. e. dans *une autonomie limitée*, peut exprimer une simple caractéristique, mais il peut exprimer aussi une valeur restrictive (opposition avec *total*, *absolu*, *illimité*) ayant pour effet d'inverser la valeur argumentative du nom qualifié. Dans le passage suivant : *[Arafat] obtenait la reconnaissance formelle de l'OLP [...], le retour des fedayin sur leur terre natale, ainsi que l'autonomie limitée sur certaines parties du territoire*, l'autonomie obtenue constitue l'un des acquis énumérés et le qualificatif ne le dévalorise pas, mais cette interprétation se fonde uniquement sur le contexte ; la traduction italienne du syntagme (*una limitata autonomia*) ne présente pas l'ambiguïté de la source en raison de l'antéposition de l'épithète, la postposition (*una autonomia limitata*) serait associée à une valeur restrictive. Ici le signal étant structurel, le traducteur doit reconnaître la valeur argumentative de l'épithète avant de la traduire. La manière dont la dimension argumentative du texte source est rendue constitue un paramètre pour l'évaluation d'une traduction. Ainsi des ajouts pour explicitier la valeur argumentative facilitent la bonne lecture, tandis que la suppression de marqueurs risque d'inverser la valeur argumentative : *ces gars n'étaient pas les pires, des jeunes gens un peu fougues, mais [...]* / *the Talibans were not considered the worst : they were young and [ø] hot-headed, but [...]*.

Discours rapporté : les divergences entre la source et la cible tiennent ici à des marqueurs spécifiques (p. e. les modes tel le conditionnel journalistique dans les langues romanes ou les subjonctifs en allemand), mais aussi à des usages différents, p. e. là où en anglais on utilise généralement le verbe introducteur générique *say*, le français préfère des verbes explicitant une caractéristique de l'énonciation, telle que le type d'acte de langage (*supplier*, *répondre*), sa place dans le dialogue (*commencer*, *interrompre*), ou sa forme locutoire (*balbutier*).

Dans sa contribution « Linguistique textuelle et traduction: aspects généraux », (438-459), Isabelle Lux expose l'intérêt du rapprochement entre la traductologie et la linguistique textuelle qui s'opère depuis quelques années : la phrase n'est plus la limite supérieure des études en syntaxe comme en traduction. Le texte n'est pas une simple succession de phrases, et l'unité pertinente de la traduction est le texte. Par ailleurs l'extension du champ d'étude en linguistique ne se fait pas simplement au sein du champ grammatical, la perspective d'analyse elle aussi s'enrichit d'une dimension pragmatique, évolution que connaît également la traductologie. Les considérations typologiques, qui jouent un rôle central dans la linguistique textuelle, constituent, enrichies d'une perspective contrastive, un apport important pour la traductologie.

Michael Schreiber, dans « Connexité, cohésion, cohérence : la 'grammaire de texte' dans les langues romanes », (460-473), dénomme 'connexité', 'cohésion' ou encore 'cohérence' un ensemble de caractéristiques spécifiques des phrases co-constituantes d'un même texte et qui ne se retrouveraient pas dans un énoncé totalement isolé. Les langues diffèrent selon leur degré de parenté au niveau phonétique, phonologique, lexical, morphologique et syntaxique (syntaxe de la phrase), et il en va de même pour les relations transphrastiques, point sur lequel que l'auteur nous présente des faits qui font diverger les langues romanes d'autres langues telles que l'allemand ou l'anglais, mais aussi parfois entre elles. En voici deux exemples.

L'expression du sujet est facultative dans un énoncé subséquent (sujet \emptyset correspondant à une mention antérieure), mais les conditions d'une telle économie ne sont pas universelles : esp. *una nueva etapa de prosperidad se abrió a raíz de la guerra de secesión, pero \emptyset duró poco* > all. ..., *doch sie/* \emptyset dauerte nur kurze Zeit*.

Si en anglais et en allemand les répétitions sont fréquentes en langue technique, on les évitera en italien ou en français, en recourant à un hyperonyme pour anaphoriser le terme ; ainsi on trouve dans la même phrase allemande *die Kombinationsdüse / die Düse* traduits en français pas *ce suceur combiné / l'accessoire*.

Caroline Pernot montre, dans « Les différentes formes du discours rapporté comme problème de traduction », (474-490), qu'au-delà des similitudes dans les marqueurs du discours rapporté, les langues romanes présentent entre elles et en contraste avec l'anglais et l'allemand diverses discordances : à côté des contraintes linguistiques bien repérées en matière de concordance des temps ou concernant le discours indirect libre, on relève – concernant le choix des verbes introducteurs ou encore le traitement de l'oralité – des spécificités liées aux genres de discours et aux situations énonciatives (critère d'équivalence discursive), particularités dont le traducteur doit tenir compte. Ainsi l'emploi du fr.

dire et de l'it. *dire* diverge de celui de l'all. *sagen*, qui ne peut recevoir de complément infinitif : *La dame lui dit d'entrer.* / *La signora gli disse di entrare.* / **Die Frau sagte ihm hereinzutreten.*

Pour Sandra Lhafi, dans « Thème / propos et la progression thématique », (491-502), la structuration informative des énoncés en thème et propos est universelle, mais ses réalisations sont spécifiques à chaque langue (interactions entre la linéarisation, les diathèses, les déterminants, l'accent de phrase et l'intonation), ce qui rend difficile la prise en compte de la perspective communicationnelle. Par exemple l'allemand, l'italien, l'espagnol témoignent une grande flexibilité dans l'ordre des mots, tandis que le français ou l'anglais apparaissent comme plus « rigides » en la matière, ce qui nécessite des modifications qui ne doivent par ailleurs pas altérer le dynamisme communicatif du texte original.

L'article de Heidi Aschenberg « Contexte et situation : les 'entours' du texte écrit », (503-522), expose les théories linguistiques des contextes (Bühler, Cose-riu, Kleiber) ainsi qu'une vue d'ensemble des conceptions traductologiques à travers leurs fondements théoriques et leur applicabilité à l'analyse des traductions. L'examen de la manière dont l'entour des textes (communication écrite uniquement) est pris en compte en traductologie débouche sur une conclusion mitigée : les notions sont souvent vagues et insuffisamment évaluées par rapport à des traductions effectives. Les résultats reviennent, sous une terminologie nouvelle, à théoriser l'opposition déjà présente chez Schleiermacher (1813) entre traduction éloignante (fidèle aux particularités du texte source) et traduction rapprochante (adaptant le texte cible à ses destinataires). L'auteure se range à l'opinion de Nida (2001), qui constate le décalage entre les théories et la pratique de la traduction. Au demeurant la thématization du rôle du contexte pour la traduction me semble constituer une fausse découverte : quel traducteur professionnel (j'exclus les apprentis latinistes et autres martyrs scolaires) a jamais traduit un texte sans tenir compte de son arrière-plan historique, social et communicationnel ni des connaissances qu'il présuppose ?

L'étude de Raymund Wilhelm « Genres littéraires et traditions discursives dans les langues romanes », (523-549), aurait pu être rangée dans la section historique du manuel, car elle s'intéresse à la traduction littéraire et scientifique à l'époque médiévale et notamment à l'introduction de formules discursives dans la typologie textuelle des langues romanes *via* les traductions. Il en est ainsi p. e. du schéma 'subordonnée temporelle + principale' : *Quando alliende ffue passada, en grant desierto fue entrada* ou de l'incise du type *dit-il* au sein d'une citation de discours direct : « *Segnor* » *dixe quela* « *De ve salve* ». Ces formules constituent un matériau familier, aisément transposable puisque lié à un type de texte

et non à une communauté linguistique, et facilitent ainsi la tâche du traducteur médiéval.

La thèse de Katrin Zuschlag, dans « L'analyse structurale du récit : 'narratologie' et traduction », (550-572), est que, malgré le sentiment largement partagé que la littérature narrative peut être traduite sans perte, on observe que les microstructures narratives font souvent l'objet de modifications fondamentales. La preuve en est apportée à travers des exemples tirés de traductions entre l'allemand et le français. Je me limiterai à deux exemples :

Le narrateur : *Je* et *ich*. Alors qu'en français le sexe du narrateur est révélé par l'accord des adjectifs et participes passés (*le gars qui m'a embauché(e)*), l'absence d'accord en allemand occulte cette information. L'éventuelle mention du sexe ultérieurement dans le récit (*une femme [vétérinaire] pour les bêtes, c'est pas bon*) créera donc un effet de surprise dans la traduction allemande altérant le texte original.

La traduction des noms propres de famille se justifie lorsqu'ils présentent une homonymie avec un nom commun, mais la pratique d'un même traducteur peut s'avérer fluctuante : *Sans blague, c'est la gérante de Pramod Melun-centre-ville et elle s'appelle Marchandize* (Gavalda) (*Marchandize* dans la traduction) / *En plus, je [= la vétérinaire] m'appelle Lejaret. Docteur Lejaret.* (Gavalda) traduit par *Haxe (= jaret)*. Soit le traducteur maintient un contexte homogène (*Ware* au lieu de *Marchandize* ne sonnerait pas comme un nom français à Melun, mais alors *ohne Witz* traduisant *sans blague* n'apparaît pas justifié, soit il traduit le comique de la situation (*Haxe* pour *Lejaret*), mais au prix d'une hétérogénéité : le patronyme de la vétérinaire n'est pas d'origine allemande.

Les autres faits évoqués concernent : (a) l'ambiguïté de l'allemand *ihr* possessif féminin singulier ou pluriel face au français *son* (indifférencié par rapport au sexe du possesseur) et *leur*, (b) celle du français *vous* (politesse ou pluriel) auquel correspondent des formes différenciées en allemand, (c) les échanges entre les temps du passé en français et en allemand. Cette étude conclut que seul un texte original peut faire légitimement l'objet d'une étude littéraire. Avis aux chercheurs en littérature comparée.

La contribution d'Anke Grutschus « La variation linguistique comme problème de traduction », (573-588), aborde la traduction de la variation linguistique dans les textes littéraires, problématique largement étudiée en Espagne et en Allemagne, mais moins en Italie et en France. Parmi les différents ordres de variation, l'auteure sélectionne la variation linguistique liée au statut du locuteur, qui s'articule sur trois niveaux :

- diatopique : variation dans l'espace géographique (régionalismes et dialectes), la plus difficile à transposer,

- diastratique : variation dans la société et selon l'âge (sociolectes),
- diaphasique ou diasituationnelle : variation selon la situation de communication (code écrit ou oral, registres et styles).

Cette variation se constate dans les passages d'oral dans l'écrit lorsque le romancier confère au discours des traits particuliers afin de caractériser indirectement les personnages tout en donnant au récit un caractère réaliste. Il convient de dégager préalablement la fonction narrative de la variété (comique, distanciation, ...) et son importance (fréquence), ce qui peut conduire à ne pas maintenir la variation si elle ne joue qu'un rôle secondaire. Les normes stylistiques respectives dans la langue source et la langue cible peuvent aussi se montrer plus ou moins tolérantes à la variation : p. e. les traducteurs vers le portugais tendent à neutraliser les variétés que l'on peut qualifier de « vulgaires » ; ou bien les formes dialectales sont connotées moins négativement en allemand qu'en français. L'auteur illustre plusieurs stratégies maintenant la variation lorsqu'un équivalent n'est pas disponible, comme p. e. la neutralisation et la compensation par commentaires métalinguistiques (cas limite : une note infrapaginale) ou encore le remplacement de formes dialectales ou marquées socialement par un discours à l'oralité marquée. Les pratiques des traducteurs ont varié au fil du temps, ainsi ne traduit-on plus en français un dialecte de la langue source par un dialecte de la langue cible comme c'était l'usage au 19^{ème} siècle, on recourra plutôt à un sociolecte.

Marc Van Campenhoudt présente, dans « Terminologie et langues spécialisées dans les pays de langue romane », (589-616), un panorama des évolutions de cette jeune discipline associée à la traductologie. Initialement la terminologie s'est développée dans la formation des traducteurs comme auxiliaire de la traduction des termes spécialisés. Elle a été posée comme discipline autonome par Wüster (1981) et ses continuateurs, qui étudient des langues de spécialité, propres à des domaines techniques et comprises comme des nomenclatures normalisées établies à l'aide de techniciens omniscients. Cette perspective s'associe souvent à une visée normative, comme c'est le cas dans des aires de frottement entre langues, tels le Québec ou la Catalogne. C'est cette perspective à laquelle se rattachent le plus souvent les écoles de traduction, pour lesquelles l'intérêt de la terminologie est de fournir des dictionnaires spécialisés.

L'intérêt des linguistes pour la terminologie, notamment dans le cadre du développement de la linguistique de corpus, mène souvent à une perspective monolingue, tout particulièrement dans le monde latin. En revanche, la perspective de ces chercheurs s'élargit en dépassant le nom comme objet d'étude et en y faisant entrer les adjectifs, les verbes et certaines locutions. Les langues techniques ne sont plus réduites à des vocabulaires spécifiques, le champ s'étend à la phrase, au texte et aux types de discours ; enfin la variation est prise en compte : varia-

tion lexicale, syntaxique, mais aussi diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique. « De manière générale, le terme est désormais non plus perçu comme une unité figée dans une fiche terminologique, mais comme une unité de discours dynamique qui mérite d'être décrite à travers toutes les perspectives des sciences du langage. » La terminologie prend désormais en comptes les travaux dans les domaines de la textualité, de la phraséologie, de la sociolinguistique et des sciences cognitives et s'est ouverte aux notions de variabilité, de variété et de variation, inhérentes à toute langue naturelle. Aussi parle-t-on dans cette perspective renouvelée de langues spécialisées, conçues comme des sous-ensembles de la langue générale et non plus de langues de spécialité. La place de la terminologie dans la formation des traducteurs et interprètes est aujourd'hui plus développée dans les pays germaniques et anglo-saxons ou d'Europe de l'Est que dans les pays latins.

L'article de Françoise Hammer et Heinz-Helmut Lüger « Différences de culture et traduction : l'intraduisibilité culturelle », (617-637), a pour thème les limites de la traduction, autrement dit l'intraduisibilité relative de certains textes. Le propos se veut métathéorique : « l'exposé montre l'importance, pour la traduction, du recentrage pragmatique de la linguistique sur le texte comme expression spatio-temporelle d'une parole marquée par les normes sociales et scripturales de son contexte d'énonciation ». Les difficultés rencontrées par le traducteur découlent de la polyfonctionnalité du texte et en dernier ressort de l'hétérogénéité entre les cultures sous-jacentes au texte-source et au texte-cible, problématique déjà présente dans la plupart des contributions du volume et illustrée ici par quelques exemples

Aspects historiques

Michael Schreiber retrace dans « *Interpretatio, Imitatio, aemulatio* : formes et fonctions de la traduction « libre » dans le domaine des langues romanes », (641-656), l'histoire de l'activité de traduction, essentiellement traduction « libre », dans le domaine du français, de l'italien et de l'espagnol du Moyen Age à nos jours. Pendant longtemps l'activité traduisante relève de l'*interpretatio* (reformulation relativement libre), de l'*imitatio* (traduction libre, particulièrement pour la poésie, p. e. la traduction de l'*Eneide* en italien par Annibale Caro au 16^{ème} siècle) et/ou de l'*aemulatio* (recréation méliorative). Si les théoriciens de la traduction à la Renaissance dégagent l'opposition entre « sourciers » et « ciblicistes » (Ladmiral), l'adaptation des textes, notamment la modernisation des textes anciens, dominera jusqu'à l'époque romantique, mais l'antagonisme entre ciblistes (p. e. dans la *Série Noire*) et sourciers (traduction de la Bible par Meschonnic) perdure jusqu'à nos jours. Une distorsion supplé-

mentaire des traductions tient au fait que les traducteurs sont longtemps partis, non du texte original, mais d'une traduction antérieure dans une autre langue (p. e. allemand ou russe > français > espagnol).

Jörn Albrecht étudie dans « L'apport des traducteurs à la « relatinisation » des langues romanes », (657-670), un cas particulier d'influence des traductions sur la langue cible, plus précisément des traductions de textes latins en français, italien, espagnol au Moyen Age et à la Renaissance. Alors que les traducteurs vers l'allemand ont généralement forgé des néologismes par dérivation pour rendre les termes abstraits : *redemptio* > *irlôsunga* > *Erlösung*, *misericordia* > *irbarmherzida* > *Barmherzigkeit*, leurs confrères latins se sont contentés de simples calques : *redemptio* > *rédemption* / *redenzione* / *redención*, *misericordia* > *miséricorde* / *misericordia*. Cette facilité s'étendit à de nombreux dérivés, qui se trouvent de ce fait sans rapport direct avec le terme de base de la langue d'origine : *cheval* / *cavallo* / *caballo* – *équitation* / *equitazione* / *equitación*, *nager* / *nuotare* / *nadar* – *natation* / *natazione* / *natación*. Si un tel procédé se retrouve en anglais et en allemand, c'est plutôt pour créer un doublet savant pour un terme autochtone sémantiquement transparent : *Nächstenliebe* [amour de l'autre] – *Altruismus*, *Blinddarmentzündung* [inflammation de l'intestin aveugle = sans ouverture] – *Appendizitis*. Ce phénomène de relatinisation a produit une certaine convergence entre les langues romanes dans les registres élevés, comparer : *droit* / *dritto* / *derecho* et *direct* / *diretto* / *directo*.

Iris Plack dégage, dans « Extraduction » et « intraduction » : les flux de traduction dans le monde latin », (671-687), les grandes tendances en traduction littéraire au sein du monde latin de la Renaissance au 19^{ème} siècle :

- Italie : Après les traductions de Pétrarque et Boccace, l'intérêt pour la littérature italienne en Europe décline pour finir par disparaître au 19^{ème} siècle. Parmi les littératures étrangères, ce sont surtout la littérature française classique, puis au 18^{ème} siècle la littérature anglaise (Shakespeare) qui dominent, mais, pour cette dernière, surtout à travers les traductions en français.
- Espagne : Cervantès et le roman picaresque sont traduits en Europe au Siècle d'Or, puis redécouverts en Allemagne au 18^{ème} siècle, avant une période d'enthousiasme romantique. Des littératures étrangères, c'est la française qui connaît la plus grande vogue en Espagne jusqu'au 19^{ème} siècle, et en partie encore au 20^{ème}.
- Portugal : la littérature portugaise est peu reçue en Europe ; les traductions en portugais sont assez tardives, la littérature française domine largement au Portugal jusque durant le 19^{ème} siècle. L'espagnol, facilement accessible, n'est pas traduit.
- France : la littérature française domine largement depuis le 17^{ème} siècle dans

le monde latin, mais aussi en Allemagne. Si la littérature italienne est largement reçue au 16^{ème} siècle, la littérature espagnole lui succède, dans une moindre mesure, au 17^{ème} siècle. Le 18^{ème} siècle est celui de l'anglomanie, alors que le domaine germanique est découvert progressivement aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, tout particulièrement avec la littérature classique et romantique et aussi avec les philosophes.

A la fin du 20^{ème} siècle les traductions à partir de l'italien et de l'espagnol occupent une place marginale au niveau mondial (respectivement 1% et 3%), le français (10%) et l'allemand (12%) occupent une position médiane, toutefois loin derrière l'anglais (60%). Le français est avant tout traduit vers l'allemand (10%), l'anglais (11%), l'italien (14%) et l'espagnol (15%).

Plus d'un quart de la littérature diffusée en Espagne et en Italie est traduite, ce taux monte à 33% au Portugal, contre 14% en Allemagne et plus de 17% en France ... et 3% en Grande Bretagne. Il est à noter que la France a longtemps servi de filtre pour l'introduction des littératures étrangères (anglais, allemand, russe) dans les autres pays latins, dont les traductions s'appuyaient sur une première traduction française.

Aspects pratiques

Cette dernière section regroupe quatre articles consacrés à des aspects particuliers du métier de traducteur.

Ramona Schröpf présente les labels européens et des grandes institutions de formation (Italie, Espagne, Portugal, France, Suisse, Belgique), p. e. pour la France l'ESIT et l'ISIT (Paris) ainsi que l'ITIRI (Strasbourg) dans « La formation des traducteurs et des interprètes dans les pays de langue romane » (691-713).

Iris Plack et Sylvia Reinart, dans « Doublage et sous-titrage de films dans la Romania », (714-728), présentent les spécificités de la traduction audiovisuelle, liées au caractère multisémiotique et oral de la source.

- Le demi-doublage (*voice over*), superposition de la voix de doublage sur la voix originale en arrière-plan, limité aux documentaires, n'est pas étudié par les auteures.
- Le doublage est de règle dans la Romania, mis à part au Portugal et en Roumanie où l'on a recours au sous-titrage. Pour la projection en salle, le doublage est la seule forme que l'on rencontre en Italie, alors qu'en France le sous-titrage est utilisé pour des films à diffusion limitée. Cependant les évolutions techniques liées aux DVD, permettant de choisir la VO ou une forme doublée ou sous-titrée, renforcent le rôle du sous-titrage dans les pays du

premier groupe. Chez les spectateurs, la préférence pour le sous-titrage ou le doublage est marquée socialement.

- Le sous-titrage transpose un langage parlé (à l'oralité feinte) en langage écrit. Les contraintes temporelles (différence dans le temps de transmission, espace limité sur l'écran, nécessité de délimiter les séquences par des intervalles) imposent de compresser le texte cible ; s'y ajoutent des contraintes stylistiques (différences entre le code oral et le code écrit), si bien qu'il s'agit plutôt d'une traduction sélective ou d'une transposition caractérisée par le recours à l'adaptation, à la compensation et à la reformulation.

Le doublage est le genre le plus difficile. Parmi les problèmes de divers ordres auxquels se trouve confronté le doubleur, on peut en mentionner deux, essentiellement langagiers. Comment opérer le transfert entre une langue orale homogène, comme le français, et une langue pour laquelle coexistent des variantes régionales fortes, comme l'italien ? Un doublage réussi doit synchroniser au mieux le texte cible avec l'articulation de sa source, mais au prix de quels écarts / reformulations ?

L'article d'Anna Körkel, « Aspects juridiques de la traduction dans les pays latins », (739-750), expose la situation juridique de la traduction. La protection juridique de la production du traducteur n'est intervenue qu'après l'instauration du droit international d'auteur qui remonte à la Convention de Berne de 1886. Ce n'est que lors de la révision de cette convention en 1908 que celle-ci a été étendue à la protection des traductions, mais la portée en est limitée et floue : si les traductions d'œuvres littéraires sont bien protégées, du moins pour les genres nobles de la littérature (le traducteur allemand de Fred Vargas a été débouté en 2006 au motif qu'il ne s'agissait pas de textes ambitieux : « *nicht besonders anspruchsvolle Texte* »), la jurisprudence exclut de la protection la traduction de textes eux-mêmes non protégés par le droit d'auteur. Dans la mesure où les contentieux relèvent de la justice, les juges, qui ignorent tout de la réalité du métier de traducteur, tranchent habituellement en toute méconnaissance de cause. Dans l'Union Européenne les traductions sont protégées, comme les autres œuvres de création intellectuelle, pour une période de 70 ans *post mortem auctoris*. Ceci n'interdit pas la réalisation d'une nouvelle traduction avant ce délai, sous réserve que celle-ci se démarque suffisamment de la première (notion subjective) et que le premier traducteur ne bénéficie pas d'une exclusivité accordée par l'auteur ou ses ayants droit. La faculté de traduire est, elle, limitée par les droits d'auteur.

Thierry Grass expose, dans « La traduction automatique et assistée par ordinateur dans les pays de langue romane », (751-764), les emplois des outils informatiques actuellement disponibles pour le travail des traducteurs :

- la traduction automatisée de textes (techniques) reposant sur l'exploitation de

mémoires de traduction et/ou une approche statistique est suivie d'une révision par un traducteur (post-édition) ;

- la traduction humaine peut recourir à des données informatisées (mémoires de traduction et glossaires terminologiques) fournies par le donneur d'ordre qui en a la propriété et en assure la gestion (cloud computing) ;
- les mémoires de traduction regroupent de grandes quantités de textes sources et de traductions fournissant des modèles pour une nouvelle traduction. Leur efficacité tient à leur dimension et on est passé à un niveau industriel dans lequel la rentabilité est le maître-mot.

L'auteur conclut par une revue des principales institutions de recherche en traduction automatisée au sein de la Romania, pour l'essentiel en France et en Espagne.

Ce manuel s'adresse aux apprentis traducteurs et interprètes et à leurs enseignants ainsi qu'aux traducteurs et interprètes chevronnés désireux de réfléchir à leur pratique. Il constitue par ailleurs une mine précieuse de renseignements et de pistes de réflexion pour les enseignants assurant la préparation aux épreuves de commentaire de la traduction des CAPES de langues. Il apportera bien sûr des éclairages précieux à tout lecteur de traductions intéressé par le fonctionnement des langues et curieux de découvrir les conditions de réalisation des textes traduits.

LANGUE ET POLITESSE

On peut être poli sans avoir recours à la langue, sinon les muets seraient par nature impolis. Une action : ouvrir la portière d'une voiture, un geste : inviter de la main à entrer, une mimique : un sourire en disent souvent plus long que des mots. Mais il n'en reste pas moins que langue et politesse, toutes les deux faits sociaux, sont intimement liées, même si l'on peut faire preuve d'impolitesse en parlant ou écrivant. Le but de cet article est d'étudier comment la langue peut servir à la politesse, dans quelles conditions, selon quelles modalités et dans quel but. On se limitera à trois aspects : 1. formules et formulations de politesse, 2. langue et politesse humaniste 3. la langue polie, arme défensive et offensive¹.

1. Formules et formulations de politesse ²

Guten Tag, Danke, Auf Wiedersehen sont des formules de politesse consacrées par l'usage. L'emploi du conditionnel *ich möchte*, celui de la question : *Können Sie mir verraten ...* ou encore de *dürfen : Darf ich?* sont des formulations polies de la requête. Alors que les formules sont figées, les formulations font plus de place à l'expression personnelle.

1.1. Formules de politesse

Il n'est point d'acte social qui ne soit ponctué de formules de politesse : salutations (*Guten Morgen!*), départ (*auf Wiedersehen*), repas (*Guten Appetit*), libations (*zum Wohl*), événement heureux (naissance, baptême, première communion, fiançailles,

¹ J'adresse tous mes remerciements à Mmes Marie-Claude Marsolier-Kergoat et Odile Schneider-Mizony pour leurs remarques, critiques et suggestions.

² Cf. Y. Bertrand « Peut-on parler d'une forme de politesse ? » in Gertrud Gréciano/Georges Kleiber (ed) : *Systèmes interactifs*. Mélanges en l'honneur de Jean David (1992, 19-29)

mariage, guérison, promotion) ou malheureux (accident, maladie, décès) qui ne s'accompagne de formules rituelles. De même dans la langue écrite *Sehr geehrter Herr, mit freundlichen Grüßen*. L'omission de ces formules est une faute grave : « *Er ist nicht höflich: er grüßt einen nicht.* ». Tout ceci est bien connu, aussi n'est-il point nécessaire de transformer cet article en catalogue et il est plus intéressant de tenter de répondre à quelques questions : a) dans quelle mesure ces formules de politesse sont-elles de la politesse, et non la simple obéissance à l'usage ? b) constate-t-on une évolution dans l'usage de ces formules ? c) quelles sont les formules propres à l'allemand ?

a) formules de politesse et politesse véritable

On peut ressentir douloureusement le fait que derrière ces formules convenues, devenues simples rites, se cache en fait pour le moins de l'indifférence. Voici ce que raconte E. Demm à propos de son séjour au Département d'allemand de l'Université de Paris X- Nanterre en 1976 : « Les collègues ne faisaient pas attention à moi, leurs conversations dépassaient à peine l'inévitable stéréotype « ça va ? » et gare au nouveau venu s'il racontait vraiment comment il allait, le collègue prenait rapidement la fuite. Il avait raison. Pourquoi perdre son temps avec un petit lecteur insignifiant et sans influence ?¹ ». Cette observation pose le problème du savoir-vivre véritable. Knigge établit bien la distinction et c'est vraiment une injustice à son égard que d'avoir de plus en plus considéré son *Über den Umgang mit Menschen* (le *Knigge*) comme *ein Benimmbuch*² et non comme l'œuvre d'un philosophe des Lumières, prônant les valeurs humanistes de respect de la personne humaine et de tact³.

Les usagers de la langue se rendent compte souvent d'eux-mêmes du caractère vide des formules de politesse. Aussi cherchent-ils souvent, s'ils sont aimables, à les compenser par d'autres plus chaleureuses. Ainsi, on remplace *Hallo* par *Hallöchen*. Si l'on a salué d'un simple *Guten Tag!* on peut, après la conversation et en prenant congé, dire *Einen wunderschönen Tag wünsch'ich Ihnen*. On associera à un *Auf Wiedersehen* un *Alles Gute!/Machen Sie es gut!/Passen Sie gut auf Sich auf!*. Il va de soi aussi que la sécheresse de la formule peut être adoucie par un geste amical, un sourire gracieux, le paralinguistique s'associant au linguistique.

b) évolution des formules rituelles

¹ E. Demm : « Un homme sans masque », p. 15 » *Didascalies*, Bibliothèque des NCA, 2002

² Cf. Adoph Knigge dans *de.wikipedia.org*

³ Odile Schneider-Mizony me signale (communication personnelle) l'existence du livre de Ilse et Ernst Leisis : *Sprachknigge oder wie und was soll ich reden?* (Narr, réédité et refondu, 2016, première édition 1992)

On note une double évolution : plus de concision et plus de familiarité.

À partir du moment où ces formules ne sont plus que des formules, dans notre monde où l'on n'a pas de temps à perdre et où en plus règne le principe d'économie, fondamental en langue, il est tentant de préférer des formes de plus en plus brèves. Trois procédés s'offrent : le raccourcissement de la formule existante, le remplacement par une formule plus courte, l'omission pure et simple de la formule de politesse.

Le raccourcissement existe déjà, la forme la plus fréquente étant l'ellipse du verbe *wünschen*, dont l'existence se manifeste par l'emploi de l'accusatif : *Ich wünsche Ihnen einen guten Morgen* devenant *Guten Morgen*. *Darf ich Sie um diesen Tanz bitten?* s'abrège en *Darf ich bitten?* On le poursuit par la suppression de l'adjectif : *guten Morgen* devient *Morgen*. Ou encore la formule d'origine a disparu : *Adieu* devenant *Tschüss/Ade*.

Le remplacement s'opère par la préférence donnée à des mots étrangers. On n'entend plus guère de jeunes dire outre-Rhin : *guten Morgen* : *Hallo* suffit. Plus concis encore, le *Hi* américain.

L'omission est licite dans les textes écrits courts comme les *tweets*, la longueur du texte étant drastiquement restreinte. Déjà la langue militaire se dispensait de civilités.

L'autre tendance, la familiarité, apparaît par exemple dans l'omission du titre si le détenteur le propose *Lassen Sie den Doktor weg!* Quand on sait l'importance du *Dokortitel* en Allemagne cette proposition est véritablement une marque de bienveillance.

On va plus loin et ce, dans le passage au *Du*. Il y a trois émissions d'antiquités en Allemagne : *Kunst und Krempel* (Bavière), *Lieb und teuer* (NDR) et *Bares für Rares* (ZDF/Neo). Si dans les premières on en reste au *Sie*, dans un cadre mondain et élégant, dans la troisième, logée dans une ancienne usine, on commence par la présentation de la personne qui vient faire expertiser et éventuellement vendre un objet et soit le *Moderator* lui demande ou soit la personne lui propose d'elle-même, on passe à *Du* après avoir décliné ses nom et prénom. Dans la phrase de vente elle-même, certains des cinq antiquaires tutoient directement. De façon générale, le tutoiement progresse en Allemagne, sans être encore aussi populaire qu'en Suède, par exemple. Cette disparition de l'opposition entre « forme de politesse » et tutoiement représente l'abolition de toute différence d'âge, de sexe, de proximité, de classe sociale, au profit d'une sorte d'égalité de façade, donc superficielle et à mon sens artificielle. Mais on ne peut évidemment que souhaiter qu'elle aboutisse parfois à plus de cordialité véritable.

Cette tendance à la familiarité se situe d'ailleurs au niveau le plus haut des relations internationales : si Chirac pratiquait encore le baisemain, ses successeurs étreignent Mme Merkel et après le *Lieber Helmut* de Giscard on donne du *Angela* à la chancelière. Tout cela partiellement en imitation plus ou moins servile des mœurs américaines, où l'anglais ne possédant que le *vous (you)*, si l'on veut l'équivalent du tutoiement continental, il faut passer par le prénom. L'arabe ne connaît que le tutoiement mais les différences entre personnes existent néanmoins et il y a toujours des marques d'égard.

c) particularités allemandes

Elles sont de trois types : dialectales, spécifiques et générales.

L'allemand du Nord dit *Mojn* pour *Morgen*, le souabe prend congé avec *Ade*. L'austro-bavarois utilise *Servus, merci, grüß Gott* -abréviation de *Griß (dich, euch, Sie) Gott* - et *Behüt dich Gott*, le suisse oriental *Grüezi*, l'occidental *Griैसेch*.

Parmi les particularités propres à certains groupes : les chasseurs se souhaitent *Weidsmann Heil*, les pêcheurs *Petri Heil*, les boulistes *Gut Holz*, les mineurs *Glück auf*, les aviateurs *Glück ab*.

S'adressant à tous, on souhaite : *Viel Erfolg, Gutes Gelingen, Hals- und Beinbruch, ich drücke den/die Daumen* ou encore *toi, toi, toi*. Aux fêtes religieuses : *Frohe Weihnachten, fröhliche Ostern*, au Nouvel An : *einen guten Rutsch ins Neue Jahr/Neujahr*, au repas de midi : *Ich wünsche Ihnen eine gesegnete Mahlzeit*, réduit à *Mahlzeit*.

On souhaite à boire par *Zum Wohl* ou *Prost* (*prosit* jadis réservé aux Messieurs, puisque eux seuls apprenaient le latin).

À qui éternue on dit *Gesundheit*.

À un malade on souhaite *Gute Besserung* ! Curieuse expression d'ailleurs : comme si *eine Besserung* pouvait être *schlecht*!

À qui termine sa journée de travail on dit : *einen guten/schönen/herrlichen Feierabend*.

Pour les loisirs, on souhaite plus *ein schönes Wochenende* qu'*ein gutes Wochenende*. De même *einen schönen Urlaub*, de préférence à *einen guten Urlaub*.

Enfin, horresco referens, à qui a une digestion pénible, on souhaite *gute Verrichtung*; « *gute Verrichtung! (auch humor.) wird in sarkastischer Intention z.B. vor dem Toilettenbesuch gewünscht* ». (www.openthesaurus.de)

Il y a même une variante grossière de la formule, à savoir *Gut Kack* ; elle n'est à mon sens pas plus vulgaire que « le mot de Cambronne », lancé à quelqu'un pour lui souhaiter bonne chance. La politesse n'est pas forcément liée au niveau de style.

En tout cas, l'allemand possède des formules qui n'ont pas toutes leur équivalent français et que donc tout germaniste doit connaître¹.

1.2. Formulations de politesse

Plusieurs possibilités s'offrent, isolées ou combinées.

a) par des termes spécifiques : *bitte(n)*, *danke(n)*, *dürfen*

b) par question et verbe d'autorisation : *Gestatten Sie*, *erlauben Sie*

c) par le conditionnel, à tel point qu'on peut parler d'un « conditionnel de politesse » en allemand, comme dans les autres langues germaniques et dans les langues latines. Conditionnel employé seul : *Ich hätte gern*, *ich würde gerne* ou avec un verbe de modalité : *ich möchte...*

d) en combinant question et conditionnel : *Dürfte ich...*, *Könnten Sie mir...*

e) en combinant question, conditionnel et verbe de demande : *Dürfte ich Sie um die Erlaubnis bitten....*

Toutes ces possibilités ont en commun de témoigner du respect à l'autre en lui reconnaissant un pouvoir de décision équivalent au sien. Le conditionnel en particulier transforme la demande en une hypothèse, dont la réalisation suppose l'accord de l'interlocuteur. Celui-ci est alors admis de ce fait comme partenaire à part entière.

Reconnaître autrui comme partenaire à part entière, c'est aussi le cas à l'égard des personnes susceptibles de subir une discrimination.

2. Langue et politesse humaniste

La politesse consiste alors à effacer ou du moins à réduire tout ce qui pourrait être perçu comme discriminatoire, donc source de mépris, rejet et exclusion et partant péjoratif. Par exemple, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, une infirmité. Le moyen employé est d'ordinaire l'euphémisme.

Il ne faut pas être naïf et attribuer ce phénomène uniquement à la « bonté d'âme », autrement dit à ce qu'on appelle aussi « la politesse du cœur ».

L'intérêt y a sa part. Si les vieux sont appelés des *Senioren* (*Seniorenteller*, *Seniorenheim*), c'est aussi en raison de leur poids économique et électoral dans une population vieillissante. Il n'y a plus de « petits vieux », mais des « personnes âgées » ou « personnes du troisième âge ». Si je suis un *Gast* pour l'hôtelier, je dois néan-

¹ cf. Y. Bertrand : « Faut-il enseigner la politesse allemande ? », *NCA*, vol 6, N°4, 1988, 89-109

moins régler l'addition. Si les travailleurs immigrés dont des *Gastarbeiter*, c'est parce qu'à une époque on avait besoin d'eux. Mais on avait besoin d'eux aussi en France, et pourtant on ne les a pas nommés « travailleurs invités ». Le client d'une prostituée est rebaptisé *Freier*, bien qu'il ne passe pas beaucoup de temps à faire la cour. C'est que le mot *Kunde* revêtant un aspect mercantile, on cherche à gommer : « *Liebe Kundschaft* » (« notre aimable clientèle ») et de toute façon, dans les professions de santé on ne parle plus que de *patientèle*. Là, on constate que l'allemand n'a pas encore de formule équivalente bien établie, même si l'on rencontre *Patientenstamm* et *Patientenschaft* (sur le modèle de *Kundschaft*).

Peuvent jouer aussi des considérations qui relèvent du politiquement correct. *Neger* est honni, (ce qui pose des problèmes en pâtisserie : *Negerkuss*, *Mohr im Hemd*), bien que ce mot, comme *Nègre*, ne fût pas péjoratif à l'époque de Conrad (*Le nègre du Narcisse*), d'Agatha Christie (*Dix petits nègres*) et de Simenon (*Le nègre*). Dans la publicité pour *Banania* de mon enfance, il y avait un magnifique et sympathique représentant de l'Afrique subsaharienne. Donc plus de *Neger*, mais des *Schwarze*, *Afrodeutsche*, *Afroamerikaner*. Les enfants d'immigrés (sous-entendu : d'origine non européenne) sont « issus de la diversité » : *mit Migrationshintergrund*.

De même pour la discrimination sociale : les classes populaires deviennent « les classes défavorisées » : *die (sozial) benachteiligten Klassen/Schichten*. Ce politiquement correct aboutit alors à la langue de bois et est vite compris comme tel par tout le monde, y compris les personnes concernées.

N'oublions pas la discrimination sexuelle : *der Hundertfünf- undsiebzig*¹ a disparu et fait place au *Gay*.

Mais c'est peut-être à l'égard de la discrimination physique et mentale que la politesse humaniste garde encore le plus de place. *Sie sind ja schließlich nicht mehr der Jüngste* m'a dit gentiment un médecin. Il s'agit de ne pas vexer en évoquant un handicap. Il n'y a donc plus de grosse femme, mais une femme forte, plantureuse, bien en chair : *vollschlank*, *mollig*. Un obèse devient, comme Obélix, « enveloppé » : *wohlbeleibt*, *korpulent*. Plus subtil encore : le défaut est présenté comme un avantage : donc pas de ventre, mais de l'embonpoint et *Ein Mann ohne Bauch ist ein Krüppel*. Elle ne louche pas : elle a « une coquetterie dans l'œil », *einen Silberblick*. Il suffit de renvoyer ici à la célèbre tirade d'Eliaante, (*Le misanthrope*, II, 4), où les défauts d'une femme deviennent autant de qualités pour qui l'aime. De quelqu'un qui perd l'audition on dit : *Er hört nicht mehr so gut*. Le *Krüppel* devient *ein Invalide*, puis *ein Behinderter*, puis *ein Mensch mit Behinderung*. On pourrait multiplier les exemples : ein *Lahmer* se mue en *Gehbehinderter*, un *Idi-*

¹ „umgangssprachlich, veraltet; bezieht sich auf den früheren §175 Strafgesetzbuch, der sexuelle Handlungen zwischen männlichen Personen unter Strafe setzte“ (www.redensarten-index.de)

ot/Kretin en geistig Behinderter, Mensch mit geistiger Behinderung, mit Lernschwierigkeiten.

Cette euphémisation appelle quelques remarques, qui sont autant de bémols.

1. Elle est plus longue que la dénomination de base, même quand elle reste limitée à un seul mot. *Gehbehindert* est plus long que *lahm*, *sehbehindert* que *blind*, *schwerhörig* que *taub*, *korpulent* que *dick*. A fortiori, si elle devient périphrase : *Sie hat einen Silberblick* est moins concis que *sie schielt*, *Mensch mit Behinderung* que *Krüppel*. Cet allongement, qui est contraire à l'économie de la langue, trahit l'intention et peut être trop visible. Toutefois, il faut dire, comme me le fait remarquer Odile Schneider-Mizony, que si la politesse se manifeste aussi par le temps qu'on consacre à autrui, ces formules allongées y participent.

2. L'euphémisation est parfois lacunaire. Je n'ai rien trouvé pour le bègue. La recherche dans <http://euphemismen.de> aboutit à *Ihre Suche nach Stotterer brachte 0 Treffer*. Peut-être pourtant : *hat Aussprechprobleme*. De même pour le *betrogene Ehemann*. On peut tout au plus dire : *er führte keine glückliche Ehe*, mais on peut être un mari malheureux avec une épouse fidèle, si c'est une Xanthippe.

3. L'euphémisation est souvent sous-représentée par rapport à l'expression symétrique, mais opposée, péjorative ou de dérision. Ainsi, *stocktaub*, *taub wie ein Pfosten*, *taub wie eine Nuss*. Pour le cocu, on a : *der Hahnrei*, *der gehörnte*, *der gelackmeierte*. Certes, *eine ältere Dame*, mais aussi *eine alte Schachtel*, *eine alte Tucke*. Tout se passe comme si l'humanité était plus prompte à railler les faiblesses d'autrui (cf. les innombrables *Stotterwitze*) qu'à compatir et respecter. À la limite, alors que la moquerie a le mérite de la sincérité, l'euphémisme paraît émaner de la fausse compassion, bref de l'hypocrisie. D'un autre côté, vu les ravages que la moquerie méchante peut provoquer et qui parfois conduisent la victime au suicide, fausse compassion et hypocrisie sont moins dangereuses.

4. De plus, l'euphémisme ne résout rien, comme le montre le concept de *Euphemismus-Tretmühle*¹. Cette hypothèse :

„besagt, dass jeder Euphemismus irgendwann die negative Konnotation seines Vorgängerausdrucks annehmen wird, solange sich die tatsächlichen Verhältnisse nicht verändern.

Der Begriff der „Euphemismus-Tretmühle“ wurde von Steven Pinker eingeführt. Er beobachtete den Effekt, dass euphemistische Wortneubildungen alle negativen Assoziationen jener Wörter aufnahmen, die sie ersetzten, also eine Bedeutungsver schlechterung erlebten.

Nach Pinker zeige die Euphemismus-Tretmühle, dass nicht *Wörter* – wie variable euphemistische *Bezeichnungen* –, sondern *Begriffe* im Geist des Menschen *primär* (vorrangig) seien. Deshalb bewirkten diese primären Begriffe die Bedeutungsübertragung auf die *sekundären* (nachrangigen) *Bezeichnungen*.“

¹ Euphemismus- Tretmühle (<https://de.wikipedia.org/wiki/Euphemismus-Tretm%C3%BChle>)

Autrement dit, si j'entends : *sie ist vollschlank*, je pense : « C'est une dondon. ». De même, si l'on me dit : *er ist geistig behindert*, je traduis : « Il n'est pas génial. » et me rends compte que la formulation polie cache en réalité un problème de poids ou de QI. Donc je ne suis pas dupe de l'euphémisme, même si j'en comprends la raison, et en admetts et en approuve la sincérité. La véritable politesse envers les « gens qui ne sont pas comme nous » consiste surtout en fait à leur venir en aide, d'ailleurs le plus discrètement possible

3. La langue polie, une arme

Mais si la politesse langagière facilite les rapports sociaux, même si elle exprime, au moins partiellement, la compréhension, la solidarité, la fraternité avec les personnes qui pour une raison ou pour autre risquent la ségrégation, elle est aussi, ou du moins peut être à l'occasion, une arme.

En voici quatre exemples.

1. Écarter les importuns

Ainsi, on peut, en maintenant constamment une politesse formelle stricte, tenir à distance les gens qui se montrent importuns, indiscrets, encombrants, cherchent à empiéter sur votre vie privée et à s'imposer. Par exemple, ceux qui tutoient sans en demander la permission. On peut par politesse ne pas protester mais persister dans le *Sie*, jusqu'à ce que le fâcheux comprenne.

2. Ironie

On peut en utilisant des formules de gratitude remettre à leur place des personnes qui ont refusé un quelconque égard ou une quelconque aide, par exemple, de faire moins de bruit ou de rendre service : *Ich danke Ihnen für Ihr Verständnis, ich bedanke mich für Ihre Hilfe*. On n'injurie pas le malotru, mais on essaie de lui faire comprendre qu'il l'est.

3. Exclusion

Balzac, dans un de ses romans, dont j'ai oublié le titre, met en scène un groupe de jeunes gens, « de la bonne société », qui à l'égard d'un nouveau venu font montre d'une politesse formelle parfaite, mais qui entre eux, en sa présence, affichent la familiarité permanente qu'il lui refusent, lui signifiant *mit dem Zaunpfahl*, qu'il n'est pas accepté, « *dass er nicht zu uns gehört* ».

C'est exactement le contraire de ce que se propose la politesse solidaire, qui se propose d'intégrer les exclus éventuels ; ici, on exclut d'éventuels intrus.

4. Venin

Un compliment passe pour être la forme la plus délicate de la politesse.

À condition qu'on ne mette pas un serpent dans le bouquet de roses. On peut adresser un compliment qui soit en fait la pire des méchancetés : « *Oh meine liebe, Ihr Kleid war vor zwei Jahren sehr Mode.* ». De même Churchill à propos de Clement Attlee : « C'était un homme modeste et qui avait toutes les raisons de l'être. » (*Attlee was a modest man, but then he has so much to be modest about.*)

Dans les deux derniers cas de figure, il apparaît bien que la langue polie est tout, sauf de la politesse, même si elle en prend l'apparence.

Nous avons d'abord étudié la politesse langagière comme contribuant avec les actes, la gestuelle et la mimique, à mettre de l'huile dans les rouages sociaux, puis comme expression de la compréhension, de la solidarité, voire de la fraternité humaine avec les personnes qui pour une raison ou pour une autre risquent la discrimination, et enfin aussi à l'occasion, comme arme. La politesse langagière a donc plusieurs visages et sans doute plus de trois. On l'adapte à l'attitude qu'on adopte envers l'interlocuteur et le même usager de la langue, selon les circonstances, peut recourir à un emploi différent selon ses rapports successifs avec autrui. Esope a tort de dire que la langue est la meilleure et la pire des choses. Elle n'est qu'un instrument. Ce qui est le meilleur ou le pire, c'est l'être humain. Réjouissons-nous du moins quand l'homme n'est pas un loup pour l'homme.

Dichter vùn hit

Yves Rudio, Dichter aus Weinbourg im Elsass, dichtet meistens auf Elsässisch. Seine Dichtung ist aus dem alltäglichen Leben inspiriert und wurzelt also in der Aktualität und der Wirklichkeit.

Empfång

Äktüalität

Ùf d'Pinnwånd

Biogråfie

Pùblikaçione

Ìn d'Zittung

jeudi 15 juin 2017

Nouvelle parution : Herbststimmùng - Ambiance automnale

CA Y EST ! Mon dernier recueil de poèmes en date est paru auprès de la **SALDE** et peut être commandé directement à la maison d'édition, chez moi ou dans n'importe quelle librairie digne de ce nom.

Ce recueil propose une **chronique poétique** qui retrace les événements marquants (et graves) de **l'année 2015**, cette année qui avait si mal commencé avec l'attentat de Charlie Hebdo. Au cours de 60 poèmes - 30 poèmes en alsacien et leurs 30 traductions en français - lectrice et lecteur seront emmenés sur les traces de toutes ces pierres qui jalonnent notre passé récent, qu'il soit régional ou national.

Une nouvelle fois, j'essaie par cette publication d'**ancrer notre langue régionale d'une part, la poésie d'autre part, dans l'actualité et la modernité.**

J'espère que cette publication vous intéressera autant que mes précédentes et que nous nous rencontrerons à l'une ou l'autre occasion pour une lecture et surtout pour en discuter ou en débattre.



Yves RUDIO, Herbststimmùng - Ambiance automnale, 2017, SALDE, Strasbourg

ISBN : 978-2-903850-56-2

Prix : 13 €

Recensions

LEISI Ilse und Ernst (2016): *Sprach-Knigge oder Wie und was soll ich reden?* Tübingen : Narr, 4. unveränderte Auflage, 227 p..ISBN : 3-8233-4121-9 ; 17 €

Le mieux est de laisser les auteurs nous éclairer sur leurs intentions, d'abord parce qu'ils le font très bien et ensuite parce qu'ils s'y tiennent tout au long de l'ouvrage :

„Was wir in diesem Buch geben wollten, das sind *Ratschläge*, keine Forderungen und schon gar keine Befehle. Forderungen stellen, Befehle geben darf, wer dazu berechtigt ist. Das sind wir nicht. Wir haben allenfalls das Vorrecht des Alters und der Erfahrung. Beide zusammen haben uns zur Überzeugung gebracht, dass es notwendig sei, bestimmte sprachliche Verhaltensweisen zu *empfehlen* und von anderen *abzuraten*. Einen Zwang wollen wir nicht ausüben - bekanntlich steht es jedem Menschen frei, Ratschläge anzunehmen oder abzulehnen.“ (p.214)

Le livre comporte 12 chapitres, qui englobent sinon la totalité du moins l'essentiel de ce qui concerne l'usage de la langue en société. Peut-être aurait-on pu donner des conseils sur la façon de se comporter sur des sujets délicats, comme la religion ou la politique. Quand je faisais mon service militaire dans la marine, au mess des officiers marinières, il était interdit d'évoquer ces sujets. L'expérience montrait en effet que là, les esprits s'échauffent, le ton monte et l'on risque vite de voir les meilleurs amis se quereller et s'entredéchirer. Mais peut-être dans la Confédération helvétique, qui a réussi le tour de force d'unir dans une paix civile séculaire des populations d'origine ethnique, de langue et de confessions différentes, ces questions n'ont-elles pas le caractère délicat qui est le leur dans d'autres pays, où règnent parfois les fanatismes. Or, les auteurs sont Helvètes et les tabous qu'ils évoquent relèvent d'une autre nature.

Donc on nous donne des recommandations sur la façon de prononcer, de parler, d'éviter les termes scabreux en société, de s'adresser aux *einfachen Leuten* et aux *großen Tieren*, d'employer à bon escient les titres et appellations (*Anreden*). Que dire ou ne pas dire en voyage, dans des situations particulières, comme l'impression artistique, les condoléances, les examens, chez le médecin, au téléphone, avec ceux qui entendent mal ou qui ne parlent pas notre langue. Un chapitre particulier, qui mêle l'humour et le tact, concerne la langue et l'amour, jusque dans l'intimité. Un autre chapitre est consacré aux rapports entre vérité, mensonge et zones intermédiaires, à la bonne foi fautive ou réelle, à la réserve mentale, à l'insinuation, qui est pire que le mensonge. Le chapitre suivant concerne la délicate question : quand parler, quand se taire avec les avantages du mutisme, mais aussi les situations où l'on ne peut garder le silence. On traite également de l'ironie, de l'argumentation ad hominem et de la métalangue. Enfin, il est question de la *sprachliche Vorwegnahme* et là, je laisse le lecteur découvrir ces pages particulièrement intéressantes et novatrices.

Dans leur conclusion, Ilse et Ernst Leisi se défendent contre des reproches que personnellement je ne leur aurais pas adressés, de ne pas être assez féministes, de s'en prendre parfois aux Suisses et particulièrement aux Zurichois, de vouloir restreindre la liberté de chacun et de multiplier les interdits.

Ce qui frappe tout au long de la lecture, lecture aisée, agréable, sans cuistrerie ni outrecuidance, c'est d'abord l'immense culture générale et polyglotte des auteurs, leur connaissance approfondie de la littérature anglo-saxonne, leurs bases linguistiques solides, leur expérience du monde et des hommes, le tout au service d'une conception humaniste, donc tolérante et respectueuse, des rapports humains. Bref, tout un art de vivre et de vivre ensemble. Voilà qui explique le succès de ce *Knigge*, d'abord publié en 1992, puis remanié et qui atteint sa quatrième édition.

Une dernière remarque : à chaque page j'ai eu l'impression que les auteurs avaient pris plaisir à écrire leur livre. En tout cas, moi j'ai eu plaisir à le lire, un plaisir que je souhaiterais partager. *Y. Bertrand*

BUNKE, Simon & MIHAYLOVA, Katerina (Hg. 2016.) *Aufrichtigkeitseffekte. Signale, soziale Interaktionen und Medien im Zeitalter der Aufklärung*. Rombach Verlag: Freiburg i. Br./Berlin/Wien. ISBN : 978-3-7930-9870-6 ; 48 € 294 p.

Faisant suite à un colloque interdisciplinaire sur le marquage de la sincérité qui s'était déroulé à Paderborn en 2014, cette publication présente un choix des contributions qui s'y sont tenues. L'époque couverte par le volume déborde largement le siècle des lumières évoqué par le titre, puisque le lecteur remontera jusqu'à la lithographie du 16^e siècle dans l'article sur l'exécution de Anne du Bourg en 1559, et abordera l'âge classique avec Hölderlin ou Karoline von Günderode. Il est cependant exact que le concept de sincérité (et son corollaire, le mensonge) prend son importance justement au dix-huitième siècle. Comme l'a magistralement montré Norbert Elias dans *Die höfische Gesellschaft*¹, le sujet bourgeois en cours de constitution développe ses valeurs en se démarquant des codes culturels et moraux de la société de cour. Là où celle-ci faisait du compliment, de la diplomatie, voire de la dissimulation, des qualités intrinsèques du courtisan, l'honnête homme du 18^e siècle fait l'apprentissage des difficultés de l'éthique en société. Le devoir moral de sincérité s'accompagne en effet de la nécessité de sa reconnaissance par les autres, pour qu'ils puissent agir dans le monde en fonction de critères réels : des signaux peuvent ainsi garantir la parole sincère, avec le paradoxe conjoint que l'insistance trop appuyée sur les signaux de sincérité peut rendre celle-ci suspecte, et aboutir paradoxalement à l'effet inverse. Le volume se positionne donc en plein cœur de l'interaction, et les contributions retenues servent cette réflexion argumentative en la serrant de plus ou moins près, mais toujours avec des enseignements dont l'intérêt dépasse la période historique de référence.

L'ouvrage introduit par une quinzaine de pages des directeurs de publication à trois parties regroupant entre quatre et six contributions chacune. Leur longueur varie de la petite dizaine de pages à une grosse trentaine, et les trois parties sont regroupées autour des idées centrales suivantes : la partie I, « Signale der Aufrichtigkeit », s'intéresse aux marqueurs langagiers de la sincérité, marqueurs linguistiques aussi bien que poétiques ; la partie II, « Aufrichtigkeit im Kontext sozialer Interaktionen » relève de l'histoire des idées et de la philosophie ; quant à la partie III, très diverse, « Aufrichtigkeit und ihre Medien », elle s'interroge sur l'affinité plus ou moins grande de tel ou tel médium avec la sincérité.

La première partie s'ouvre sur l'article de Britt-Marie Schuster « Ich muss/will Ihnen/Dir aufrichtig gesetehen, dass—. Aufrichtigkeitseffekte und ihre Dynamik », 23-40, qui étudie la montée en puissance de formules routinières de déclaration de sincérité au cours des dix-septième et dix-huitième siècles : la fréquence des signaux linguistiques de sincérité augmente parallèlement au défigement des rapports sociaux, qui sont de moins en moins hiérarchiques. Comme les acteurs ne sont plus simplement les marionnettes de rôles institutionnels, ils doivent se porter ga-

¹ Norbert Elias (1969) *Die höfische Gesellschaft. Untersuchungen zur Soziologie des Königtums und der höfischen Aristokratie*. Berlin: Luchterhand. traduit en français en *La société de cour* (1985) chez Flammarion.

rant des propos qu'ils ont tenus, plus inattendus et personnalisés que ne l'aurait impliqué par exemple leur rôle à la cour. Le second article souffre de la comparaison avec son prédécesseur : dans « Verbindliche Wahrheiten. Rhetorik, Ästhetik und Naturrecht der Aufklärung », 41-54, Stéphanie Buchenau ne distingue pas suffisamment vérité et vraisemblance, qui sont des propriétés de l'objet, d'avec la sincérité, qui est une propriété du locuteur ou scripteur, et termine sur la pirouette attendue, mais peu justifiée, que seul le poète serait effectivement sincère. Les deux autres contributions poétiques de cette partie, « Erlebnislyrik als Aufrichtigkeitseffekt », 55-68, de Simon Bunke, et « Poesie und Parrhesie nach Rousseau und Hölderlin », 79-114, de Gerald Wildgruber, varient cette idée-clé suivant laquelle l'expression subjective du poète signifierait sa sincérité (entre autres dans *Mailied*, d'un certain Goethe...), ou comme quoi la parrhésie de certains auteurs, liberté de parole qui ouvre un espace de risque, prouve l'authenticité de l'artiste dans la déconstruction qu'elle réalise de leur œuvre. Plus convaincant, mais assez narratif, Lothar van Laak raconte dans « Aspekte einer Hermeneutik der Aufrichtigkeit in Christian Fürchtegott Gellerts Leben der schwedischen Gräfin zu G*** », 69-78, divers épisodes de sincérité des personnages principaux, qui témoignent de l'acclimatation de cette valeur dans le monde culturel de la deuxième moitié du 18^e siècle.

La deuxième partie débute par une excellente analyse du *Misanthrope* de Molière sous l'angle de la sincérité contreproductive du personnage d'Alceste dans « Le Misanthrope—eine klassische Kritik des sozialen Radikalismus? » par Lars Schneider, 117-134. La pièce de Molière y est interprétée dans la tension entre la bienséance et la sincérité : quand bien même Alceste joue le sincère, il ne peut pas quitter réellement la société qu'il dit mépriser, et sa sincérité malade s'approche d'un fanatisme qu'on retrouvera chez certains personnages de la Terreur en France. Les divers autres articles de cette partie recherchent les sources philosophiques et politiques de cette sincérité si prisée à la fin de l'Europe monarchique. Au-delà des noms de Lessing, Kant, Klopstock, Hegel ou Paul Thiry d'Holbach, se voit un croisement entre la tradition rhétorique qui s'intéressait à la *simulatio*, *dissimulatio*, *praeteritio*, *paerrhesia*, toutes figures qui pervertissent le dire de la vérité et que combat l'orateur vertueux, et la construction progressive de l'homme moderne comme être de raison. Ce dernier point explique que, pour des raisons instrumentales, on puisse se fabriquer un ethos de sincérité qui n'en soit pas, et c'est ainsi que la boucle est bouclée vers la sincérité affichée qui est mensonge réel dans Andreas Blank « D'Hobach über Wahrhaftigkeit als politische Tugend », 177-194. Quant à la belle âme, elle parle de la vertu sans la mettre en pratique, forme subtile d'hypocrisie (p. 205-206) au contraire de la vertu agissante que prônait Hegel, tel que Cristiana Senigaglia l'explique fort clairement dans « Hegels Perspektivenwechsel: Aufrichtigkeit im Handeln », 195-212.

La troisième et dernière rubrique sur la médialité de la sincérité va de la lithographie ancienne à la peinture en passant par le journal autobiographique et la lettre. C'est à nouveau la première contribution de la sous-partie, « Aufrichtiges Sterben? Die Hinrichtung von Anne du Bourg (1559) im frühneuzeitlichen Bildebericht », 215-228, qui est la plus novatrice. Ramon Voges y démontre la « sincérisation » par l'intermédiaire de la représentation imagée de l'exécution capitale d'un des premiers martyrs huguenots. Et c'est également celui des contributeurs qui formule le mieux le paradoxe des marqueurs de sincérité et de l'historiographie, p. 217 : « Es zeigt sich nicht selten, dass mitunter ein ganzes Arsenal von Darstellungstechniken und Gestaltungsmitteln aufgeboten wird, um den Eindruck zu vermitteln, die Quellen gäben das Geschehen zuverlässig und glaubwürdig wieder ». La contribution d'Audrey Rieber (229-259) « Die Kunst des Natürlichen-Vom Schönen, Wahren und vom Betrug des Pinsels » pêche par des cita-

tions inadéquates à l'argumentation, celle portant sur l'autobiographie d'Ulrich Böker par Johanna Canaris se perd dans des méandres narratifs —« *Inszenierte Aufrichtigkeit als Rechtfertigung für das Schreiben* »—, 261-274, et la dernière contribution d'Anna Ezekiel, « *Sincerity, Idealization and Writing with the Body. Karoline von Günderode and Her Reception* », 281-290" laisse à penser que la formulation en anglais était destinée à compenser la légèreté d'une contribution qui est également la plus courte du recueil.

Les deux seules illustrations retenues accompagnent la contribution de Ramon Voges, qui aurait été illégitime autrement, et l'impression est soignée, bien que parfois perturbée par l'abondance de notes de bas de page. Même si l'approche de la plupart de ces réflexions est philosophique ou littéraire, les auteur/e/s ont puisé aux lectures fondamentales de la philosophie critique du langage (Searle et Grice), à la théorie des systèmes sociaux de Luhmann et aux sociologues de l'École de Francfort (Adorno et Habermas), dont les écrits critiques ont beaucoup à dire aux interactionnistes. Le seul absent de ces références intellectuelles serait peut-être Goffman et son individu-acteur. Les corpus d'études sont moins techniques que ceux sur lesquels se penchent habituellement les germalinguistes, mais l'ouvrage est un bon exemple de lecture interdisciplinaire pouvant profiter à l'argumentation et à l'analyse conversationnelle, surtout si, par manque de temps, on se limite à la première contribution de chaque partie, excellente « tête de gondole ». *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg*

RESCHE Catherine (dir.2016) *La mise en récit dans les discours spécialisés*. Bern Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien : Peter Lang [= Aspects linguistiques et culturels des discours spécialisés, vol. 2]. ISBN : 978-3-0343-2068-9, 70 € 261 p.

Cet ouvrage collectif, publié chez Peter Lang en mars 2016 et dirigé par Catherine Resche, du Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo, Paris-Sorbonne) est le deuxième numéro de la collection « Aspects linguistiques et culturels des discours spécialisés ». Il comprend pour l'essentiel des communications présentées aux journées d'études organisées à l'Université Paris-Sorbonne en avril 2015, sur le thème de « La mise en récit dans les discours spécialisés ». L'ouvrage se compose d'un avant-propos, de onze articles, d'une présentation des auteurs, et de deux index (notions et noms propres). « Si l'on a coutume d'associer récit et littérature, il est sans doute moins courant d'envisager les liens entre récit et discours spécialisés, à l'exception, peut-être, du discours de vulgarisation », peut-on lire sur la quatrième de couverture de cet ouvrage. Cette approche particulière des discours spécialisés n'empêche nullement les treize co-auteurs de rappeler la place réservée à *l'homo narrans* dans les études théoriques de Barthes, Genette, Eco, Adam, sans oublier Aristote et Platon.

Pour définir le récit, nous pourrions, comme le fait l'avant-propos, nous inspirer de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (2002 : 484) qui postulent que « pour qu'il y ait récit, il faut d'abord la représentation d'une succession temporelle d'actions, il faut ensuite qu'une transformation plus ou moins importante de certaines propriétés initiales des actants soit réalisée ou échoue, il faut enfin qu'une mise en intrigue structure et donne sens à cette succession d'actions et d'événements dans le temps. La réalisation de cette dernière condition permet de ne pas confondre un récit proprement dit et une simple description ou relation d'actions ou le portrait d'un personnage par ses actes ». La différence entre 'récit' et 'mise en récit' est également mise en

avant : « ‘mise en récit’ pointe de manière évidente la présence du narrateur et son intervention dans la présentation de ce qui est narré ». On met ainsi l’accent sur le « travail conscient et volontaire d’élaboration qui consiste à prendre des faits et à les articuler de façon logique plutôt que chronologique », tout en insistant sur le fait qu’il « ne peut y avoir de récit sans narrateur et sans auditeur (ou lecteur) ». Cette idée est aussi présente chez Eco ([1979]1985 : 63-64) dans *Lector in fabula* : « Le texte est [...] un tissu d’espaces blancs, d’interstices à remplir, et celui qui l’a émis prévoyait qu’ils seraient remplis et les a laissés en blanc pour deux raisons. D’abord parce qu’un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qui y est introduite par le destinataire [...]. Ensuite parce que, au fur et à mesure qu’il passe de la fonction didactique à la fonction esthétique, un texte veut laisser au lecteur l’initiative interprétative [...]. Un texte veut que quelqu’un l’aide à fonctionner. » On peut relever la dimension dialogique de cette démarche, dans la mesure où le narrateur a en tête le public auquel il s’adresse. Enfin, il convient de distinguer la mise en récit de ce qui est communément appelé *storytelling*, vocable du monde du marketing, qui désigne une technique de communication visant à manipuler l’opinion, en l’occurrence les futurs clients qui succombent aux charmes d’un spot publicitaire vantant les mérites d’un produit.

Les domaines abordés au fil des discours spécialisés sont variés : la marine, les sciences (biologie, physique, mathématique, médecine), le journalisme, le monde des entreprises, l’environnement et le droit. Quatre articles ont particulièrement retenu l’attention du rapporteur :

- « Mythe, praxéologie, croyances : traits du récit historique au sein de l’US Navy » d’Anthony Saber (ENS Cachan), qui se consacre aux types de récits historiques observables au sein de la Marine de guerre américaine (anecdotes, notices généalogiques des bâtiments de combat, vignettes hagiographiques), en fondant son analyse sur l’étude d’un corpus de cinq ouvrages d’histoire navale rédigés par des historiens de l’US Navy.
- « “*The reporters that brought down Nixon*” : l’affaire du Watergate comme récit constitutif de l’identité professionnelle des journalistes aux États-Unis » de Caroline Peynaud (Université Grenoble-Alpes), qui s’efforce de comprendre comment le récit du Watergate, qui, dans les années 1970, n’était déjà pas une description objective des faits, est aujourd’hui revisité. Cet article peut être lu dans la conscience du contre-pouvoir exercé par la presse dans l’actuelle Amérique de Trump.
- Elizabeth Rowley-Jolivet (Université d’Orléans) et Shirley Carter-Thomas (Institut Mines-Télécom, Évry) nous invitent, dans « La vraie histoire de la recherche expérimentale ? Comparaison entre la narration de la recherche dans les cahiers de laboratoire et dans les articles de recherche », à réfléchir sur un aspect inhabituel de la recherche : que se passe-t-il quand le chercheur qui tente de vérifier des hypothèses en menant ses expériences est confronté à des échecs et doit imaginer d’autres pistes pour parvenir à des résultats ? C’est ainsi que le lecteur devient témoin des tribulations de la recherche en observant le chercheur noter au jour le jour, dans son cahier de laboratoire, ses expériences, résultats, hypothèses, doutes, contrariétés, espoirs, etc.
- Enfin, *last but not least*, Catherine Resche, dans « La mise en récit dans les discours de l’entreprise : le cas de Wal-Mart », envisage le récit de l’entreprise par l’entreprise, qu’elle nomme « l’avers de la médaille », en s’appuyant sur les rapports annuels de Wal-Mart et sur les lettres du Président Directeur Général de l’entreprise et du Président du Conseil d’administration sur une période de 15 ans (2000-2014), mais également le contre-récit, le revers de la médaille constitué principalement par un ouvrage publié en

2006 par le journaliste Charles Fishman (*The Wal-Mart Effect*, ouvrage recueillant les témoignages des fournisseurs et des employés harcelés par l'entreprise) et un ouvrage publié sous la direction de Nelson Lichtenstein et rassemblant douze chapitres de spécialistes d'histoire, de sociologie, d'économie, de gestion ou d'anthropologie. Citons l'auteur, p. 199 : « Wal-Mart suscite dans cet ouvrage les mêmes sentiments mêlés que ceux qu'évoque C. Fishman : fascination, admiration, curiosité, critiques. Là encore, les auteurs analysent les différentes facettes de l'entreprise et s'efforcent d'en comprendre les ressorts en s'appuyant sur des témoignages et des micro-récits d'expérience. »

Les autres contributions mériteraient également la lecture, le rapporteur ne pouvant les aborder ici par manque de place. Mais nous avons affaire ici à un ouvrage d'une grande rigueur scientifique et dont la lecture est agréable et stimulante : on voit combien récit visible et invisible se répondent, et comment la mise en récit joue un rôle cognitif, didactique, narratif, bref, structurel aussi bien que langagier. Le sujet témoigne de la richesse de la recherche menée par les linguistes étudiant les langues de spécialité et les discours spécialisés. -*Gilbert Magnus, Université de Lille*

EGGERT Elmar/ **KILIAN** Jörg (Hrsg.2016) *Historische Mündlichkeit. Beiträge zur Geschichte der gesprochenen Sprache*. Frankfurt-am-Main: Peter Lang, 2016 = Kieler Forschungen zur Sprachwissenschaft Band 7. ISBN : 978365395482. ; 67, 20 €289 p.

Les linguistes qui travaillent sur des états de langue anciens, antérieurs à l'invention de l'enregistrement (fin 19^e s.), n'ont par définition pas accès à l'oral dit « réalisé » : les sons effectivement produits, de même que les éléments prosodiques et non verbaux (gestique, mimique), ainsi que la situation d'énonciation, toujours unique, sont perdus à jamais. Si les actes d'énonciation sont effectivement inaccessibles, les énoncés, produits de ces actes, sont quant à eux (plus ou moins bien) conservés par le support écrit. Quelle attitude adopter face à ce dilemme : s'intéresser exclusivement à l'énonciation écrite et se détourner de l'énonciation orale, bien qu'elle soit objet de fascination – notamment, pour l'historien de la langue, parce que c'est à l'oral que naissent la plupart des innovations linguistiques -, ou bien quand même chercher l'accès à l'oral, par le biais d'outils théoriques, méthodologiques et empiriques bien choisis ?

Depuis les années 1990, de nombreuses linguistes ont osé emprunter la seconde voie (cf. Kilian 2005¹), en s'intéressant à l'histoire du dialogue, et plus généralement à l'analyse de discours en langue ancienne. Le recueil dirigé par Elmar Eggert et Jörg Kilian, respectivement romaniste et germaniste à l'Université de Kiel, s'insère dans ce champ d'études. Les douze contributeurs s'interrogent sur les modalités théoriques, méthodologiques et empiriques de l'accès à l'oral, pour diverses époques (du premier siècle avant Jésus Christ au 20^e s.) et différentes langues (états de langue anciens du français, de l'espagnol, du suédois, du bas allemand, de l'anglais, du frison, du russe, du tchèque et du serbo-croate). Dans la plupart des contributions, il s'agit davantage de l'accès à l'oral dit « conceptionnel », dans la définition de Koch/ Oesterrei-

¹ Kilian, Jörg (2005) *Historische Dialogforschung: Eine Einführung*. Berlin New York: de Gruyter.

cher de 1985¹, que de l'oral réalisé (caractéristiques phoniques et prosodiques de l'acte d'énonciation). Koch/Oesterreicher (et par la suite Ágel /Hennig 2006)² distinguent en effet entre l'opposition oral / écrit qui repose sur une différence de canaux (acoustique versus visuel), et l'opposition oral conceptionnel / écrit conceptionnel qui correspond à deux types de communication: d'une part la langue de la proximité (*Nähesprache*), qui présente beaucoup d'affinités avec l'oral mais n'exclut pas l'écrit (un texte pouvant être écrit rapidement, spontanément, « comme on parle ») ; et d'autre part la langue de la distance (*Distanzsprache*), qui inversement emprunte souvent le canal visuel (graphèmes), mais n'est pas incompatible avec le canal acoustique, lorsqu'un discours prononcé à l'oral est très construit, très travaillé. La majorité des auteurs du présent recueil cherchent à isoler, dans les corpus écrits dont ils disposent, les structures linguistiques qui relèvent de la langue de proximité : par exemple la parataxe, par opposition à l'hypotaxe ; les ruptures de construction ; les ajouts hors cadre ; le manque de marqueurs de cohésion textuelle ; les répétitions ; au niveau lexical, les emplois imprécis, trop vagues, ou occasionnels ; certaines interjections, etc. Une seule contribution entend par « oral » l'oral réalisé, c'est-à-dire les sons effectivement prononcés: à partir de l'analyse du système graphique, il s'agit pour Faust Ravida de reconstituer le système phonologique, puis les correspondances entre phonèmes et sons, en utilisant les rapports établis pour le haut allemand ainsi que pour les dialectes contemporains : l'étude est réalisée pour le dialecte francique mosellan du 15^e siècle, à partir d'archives de la ville de Luxembourg.

Toutes les contributions posent la question du choix du corpus, souvent en termes de tradition discursive, dans l'approche de Koch 1997³ qui inclut et dépasse la notion de genre textuel: sachant qu'aucun texte ne peut être considéré comme fidèle retranscription de l'oral, quels types de textes, rédigés dans quelles situations de discours, sont les plus susceptibles de se rapprocher de l'oral ? Les corpus privilégiés sont les actes de procès (notamment les dépositions des témoins), les drames en prose (avec une mise en scène de l'oral, qui permet pour le moins d'étudier comment l'auteur se représente l'oral), certains livres de prière (en particulier ceux destinés à l'usage personnel, remplis d'injonctions très directes sur la conduite à tenir), certains travaux historiographiques, et plus généralement les séquences dialoguées dans différents types de textes, fictionnels ou non.

Quelques contributions sont consacrées à des considérations théoriques. Ulrich Hoinkes s'intéresse par exemple à l'impact de l'oral dans le passage du latin dit « vulgaire » aux langues romanes. Après avoir remis en cause d'une part l'homogénéité du latin vulgaire, d'autre part une dialectologie historique qui ne prend en compte que la variation linguistique dans l'espace et ignore les conditions sociales de la communication, il propose un modèle de standardisation linguistique, baptisé « standardologie basée sur l'oral » (*mündlichkeitsbasierte Standardologie*), qui ne prend pas en compte que l'écrit, mais réconcilie écrit et oral dans leur interdépendance cons-

¹ Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf (1985): „Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte“. In: *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.

² Ágel, Vilmos /Hennig, Mathilde (2006): *Grammatik aus Nähe und Distanz. Theorie und Praxis am Beispiel von Nähetexten 1650-2000*. Tübingen: Niemeyer.

³ Koch, Peter (1997): „Diskurstraditionen. Zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik“. In: Barbara Frank / Thomas Haye / Doris Tophinke (Hrsg.): *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*. Tübingen: Narr. 43-79.

titutive. Norbert Nübler s'intéresse quant à lui aux relations entre écrit et oral dans le processus de standardisation de trois langues slaves (russe, tchèque, serbo-croate) et au degré d'applicabilité du principe « écris comme tu parles ! » dans les premières grammaires de ces langues.

Il est impossible de rendre compte ici de tous les résultats obtenus dans les diverses analyses empiriques. On mentionnera entre autres l'étude de Thorsten Burkard qui met en valeur, dans des chroniques de Salluste (1^{er} s. avant J.C.), l'utilisation de la langue de proximité pour les passages narratifs qui ennuyaient l'historien, et de la langue de distance pour les commentaires des faits historiques qui le passionnaient ; l'analyse d'Angela Schrott, consacrée à un corpus d'énigmes en ancien espagnol, où elle montre pourquoi la tradition discursive des énigmes n'est pas incompatible avec les maximes conversationnelles de Grice, principes communicatifs pourtant *a priori* mis à mal par la forme très obscure de ces textes ; l'étude d'Anja Becker consacrée à des livres de prière en bas allemand au début du 16^e s., avec entre autres l'utilisation de la langue de la distance dans les passages de traduction du latin biblique, et de la langue de la proximité dans les commentaires de ces traductions ; la contribution de Merja Kytö qui détaille les corpus informatisés utilisables pour « réanimer les voix des locuteurs » d'états anciens de l'anglais (*reanimate voices*), ou encore celle de Uwe Vosberg qui étudie dans quelle mesure les textes fictionnels peuvent nous renseigner sur l'anglais parlé autrefois, et montre l'intérêt des drames en prose du 16^e s. ; enfin celle de Martina Schrader-Kniffki qui, à partir de conversations quotidiennes mises en scène dans des actes de procès (Nouvelle Espagne des 17^e et 18^e), mêlant espagnol et dialecte zapotèque, met en valeur les interférences entre les langues et les traditions discursives des aires culturelles des colonisateurs et des colonisés, donnant lieu à une nouvelle tradition textuelle, hybride, issue du contact linguistique et culturel.

Ce recueil de contributions présente donc une certaine unité dans l'approche théorique, avec le recours fréquent à la distinction entre langue de proximité et langue de distance opérée par Koch/Oesterreicher et développée par Ägel/Henning ; cet arrière-plan théorique commun donne cependant lieu à des débats méthodologiques et des approches empiriques d'une grande richesse, qui montrent à la fois que les sources écrites qui nous sont parvenues permettent d'accéder à la langue de proximité, et qu'il est possible de restituer les situations d'énonciation et les conditions de communication propres à l'oral : ce travail préalable de reconstruction permet un accès, nécessairement partiel, à la conversation d'hier (*das Gespräch von gestern*). Delphine Pasques, Université de Paris-Sorbonne.

CALAÑAS José-Antonio Continente, **ROBLES I SABATER** Ferran (éd.2015) *Die Wörterbücher des Deutschen: Entwicklungen und neue Perspektiven*. Peter Lang, ISBN 978-3-631-66162-8 ; 74,49 €370 p.

Ces quinze contributions, toutes écrites en allemand, sont l'émanation d'un congrès de lexicographie tenu à Valence en 2014 et ont été rédigées majoritairement par des hispanophones, mais aussi des germanophones et deux enseignantes vivant en Italie. Elles concernent essentiellement des dictionnaires bilingues - surtout, mais non exclusivement - allemand-espagnol, un dictionnaire allemand-italien et un autre basque-allemand. Enfin, un article traite de dictionnaires plurilingues relatifs au tourisme.

Trois de ces études sont cependant consacrées aux dictionnaires monolingues : *Wörterbuchbenutzung : Tendenzen, riskante Entwicklungen, aktuelle Fragestellungen an die Lexikographie, Para-*

phrase und Illustration als sich ergänzende Bedeutungsangaben und ihre Rezeption - Ergebnisse zweier empirischer Studien, Syntagmatische Verwendungsmuster in einsprachigen deutschen Wörterbüchern.

L'ouvrage comporte trois parties : 1. *Konzeption von Wörterbüchern* 2. *Idiomatische Wörterbücher* 3. *Wörterbuchgebrauch, Fachlexikographie*, cette dernière étant moins homogène que les deux précédentes. Le point de vue d'ensemble des contributions est sémasiologique, mais avec une très intéressante exception : *Theoretische und methodologische Grundlagen eines onomasiologisch-konzeptuell orientierten Produktionswörterbuches für den zweisprachigen Lernerkontext: Deutsch-Spanisch* : à partir de *auditiv Wahrnehmen*, on étudie la réalisation de ce concept dans les deux langues : *abhören, abhorchen, horchen, lauschen* et les équivalents espagnols éventuels. Commun aux trois parties est le souci de montrer les insuffisances des dictionnaires actuels et de proposer des améliorations, la plupart des auteurs travaillant eux-mêmes à des dictionnaires. Ceci est particulièrement intéressant, car cette circonstance nous fait entrer non seulement dans les réflexions théoriques, par ailleurs pertinentes, mais aussi dans l'atelier du lexicographe, à partir d'exemples comme les phraséologismes avec le verbe *decir* (dire) ou encore le traitement lexicographique des verbes de mouvement *traer/llevar/hin-herbringen, mitbringen*. Je précise un point important : si des connaissances en anglais, italien et espagnol aident à mieux comprendre et savourer les articles, cette connaissance n'est pas obligatoire : je n'entends rien au basque et pourtant j'ai apprécié *Ein deutsch-baskisches zweisprachiges elektronisches Wörterbuch für DaF-Lernende*.

Sont étudiés certains aspects purement linguistiques des dictionnaires, ainsi *Die Adjektivanz in Wörterbüchern des Deutschen und des Spanischen* ou *syntagmatische Verwendungsmuster in einsprachigen deutschen Wörterbüchern* ou encore *Phraseologische Einheiten in zweisprachigen Wörterbüchern deutsch-spanisch: Bestandsaufnahme und Desideratum*, mais aussi les implications culturelles : *Kulturspezifische Implikationen in zweisprachigen Bildwörterbüchern* et dans *Brauchen Übersetzer Wörterbücher?*. L'étude des mots est complétée par celle des expressions toutes faites.

En outre, il est fait place aussi aux dictionnaires en ligne, à côté des imprimés, avec inconvénients et avantages réciproques. J'aurais bien aimé un intérêt pour le fait que les dictionnaires en ligne peuvent être interactifs, c'est-à-dire que les utilisateurs ont la possibilité de contribuer à l'enrichissement et à l'amélioration des entrées, comme c'est le cas, avec le *Forum* de *Leo*. A cette exception près, il n'est guère d'aspects de la lexicologie qui n'aient été abordés. Et cette diversité donne à l'ouvrage beaucoup de richesse. L'aspect évolutif ne manque pas et j'ai pour ma part beaucoup apprécié que, dans *Die Entwicklung der Mikrostruktur in zweisprachigen Wörterbüchern. Eine vergleichende Analyse Deutsch-Italienisch*, l'auteure ait eu l'heureuse idée de montrer cette évolution par des reproductions différentes du même item : *cadere* (tomber) au cours des cent dernières années, ce qui montre les progrès accomplis.

On regrette qu'une citation du français soit inexacte, ce qui la rend quasi incompréhensible : p.53, à propos de la macrostructure : « ensemble des entrées ordonnées toujours soumises à una (sic) lecture verticale partielle lors du repérage de l'objet du massage (sic) » (message ?). La transcription phonétique en API de *vorsagen* (p.71) et de *durchlaufen* est incorrecte : [e] là où faudrait [ə]. Ce qui est plus gênant, c'est que dans deux articles il faille recourir à une forte loupe pour pouvoir lire les termes espagnols des représentations graphiques (p.121 et p.127) ainsi que dans l'article : *Paraphrase und Illustration als sich ergänzende Bedeutungsangaben*, par ailleurs très intéressant.

Cela dit, aucune des contributions n'est oiseuse et l'ensemble est homogène et de qualité. Les lexicographes trouveront dans ce livre l'écho de leurs propres préoccupations et les autres lecteurs matière à s'informer et à réfléchir. *Y. Bertrand*

BERGER, Evelyne (2016) *Prendre la parole en L2. Regard sur la compétence d'interaction en classe de langue*. Peter Lang : Linguistic Insights/Studies in Language and Communication. 246 p.. ISBN: 9783035109351. 83,25 SFr ou 78,30 € Disponible en livre électronique, en PDF et en livre broché.

La publication de 246 pages se base sur une thèse soutenue en 2010 sous la direction de Simona Pekarek Doehler de l'Université de Neuchâtel, thèse non disponible en ligne. Formée à Neuchâtel et à Fribourg en Suisse, l'auteure a travaillé depuis sa thèse en 2010, entre autres au Luxembourg. Au moment de la publication du livre (2016), Evelyne Berger était chercheuse invitée à l'Université de Helsinki, avec une bourse de mobilité du FNS. Elle figure actuellement comme chargée d'enseignement dans l'organigramme de l'université de Neuchâtel. Elle a publié plusieurs articles ou chapitres d'ouvrages en son nom propre (parfois avec le double nom Pochon-Berger), un certain nombre avec son ancienne directrice de thèse Pekarek Dohler, et a d'autres publications coécrites à son actif, toujours fidèle aux recherches sur la gestion et l'évaluation des interactions, en classe et dans d'autres contextes, en prenant appui surtout sur le français L1 et L2.

Les données empiriques reconnues pour la thèse ont été collectionnées dans le cadre d'un programme financé par le fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS n°405640-198663/1). Le corpus de la recherche (note 2 page 77) a été recueilli par l'Institut d'études françaises et francophones de l'Université de Bâle dans le cadre d'un autre projet. Les données utilisées comprennent 4h10 d'enregistrements (surtout audio), issues de trois classes différentes d'une école en Suisse alémanique, en 2005-06. Les élèves, alors âgés de 13-14 ans, sont en 4^e année d'apprentissage du français langue vivante étrangère. On voit tout à fait la nécessité de coopérer au niveau des projets et des corpus, car au moment de la sortie de la thèse, le corpus avait 4 ans, au moment de la sortie de la publication, les données avaient déjà 10 ans d'ancienneté – ce qui n'est pas gênant pour leur interprétation.

Pour le dire d'emblée, il s'agit d'un très bon livre, instructif, bien rédigé, complet. Il s'adresse à des lecteurs à l'aise avec des analyses linguistiques, ce qui s'explique également par l'accueil dans la série *Linguistic Insights*, qui publie des ouvrages de linguistique surtout en anglais, avec quelques ouvrages en espagnol et deux ou trois jusqu'à présent en français (sur plus de 220 livres publiés). D'un point de vue méthodologique, cette ancienne thèse remaniée propose un modèle tout à fait convaincant : la table des matières indique 8 chapitres dont 4 sont réservés aux résultats d'analyse et un dernier chapitre, intitulé « conclusion », qui propose une discussion finale ; les premiers chapitres font le point sur plusieurs entrées thématiques, une sorte de revue critique de la littérature. Au début de chaque chapitre d'analyse (5 à 8), l'auteure fait le point sur le thème spécifique sur lequel portera l'analyse du chapitre, sur environ 3 pages. Grâce à ce procédé, l'analyse peut immédiatement prendre appui sur ces éléments. Les mots-clés importants sont en italique, comme en anglais *floors* ; *disaffiliative questions* (p.167), mais d'autres sont en français.

Trente-trois (33) exemples transcrits et numérotés servent de base à l'analyse. En accord avec les usages académiques, chaque exemple renvoie dans son titre à un mot-clé et à une indication dans le corpus, comme par exemple page 86 dans l'exemple de transcription : « (1) 'et des mangitures' (Tschu-TG1-gr1) » ou à la page 184 « (28) 'quelqu'un peut m'expliquer' (TschuTG3-gr3) (Berger/Steinbach Kohler 2007b) », quand l'exemple a déjà été utilisé dans une publication du même groupe de recherche suisse.

Comme il s'agit d'analyses fines où la longueur des pauses tout comme la posture des interactants lors de travaux de groupe sont importantes, les figures, au nombre de 8, sont bienvenues. Elles permettent d'éclaircir certaines analyses en montrant les positions individuelles des participants, les tâches assumées, comme celle de prise de notes en vue de la mise en commun etc. Malheureusement, la publication ne mentionne pas qui a fait ces croquis, probablement l'auteure elle-même.

Je voudrais présenter maintenant l'étude en retraçant les décisions prises successivement par l'auteure, bien amenées par les différents chapitres introductifs. Dans le domaine de la communication, Evelyne Berger choisit la L2 (*SLA- Second Language Acquisition*) avec une approche d'AC (analyse conversationnelle). Le contexte sera celui de la classe de langue, le focus porte sur l'interaction entre élèves, à l'exemple de travaux de groupe entre trois ou quatre élèves, parfois en présence d'une assistance ou de l'enseignante ou avec leur aide. Deux contextes sont alors retenus, celui du jeu de rôles (acheter un cadeau pour une copine imaginaire) et celui de tâches dirigées vers une prise de décision (organiser une fête d'anniversaire, définir un lieu, la liste des courses à faire, le type de musique à écouter lors de la fête etc.). La langue cible est le français en contexte scolaire.

L'analyse porte sur la prise de parole, et précisément sur les tours de parole non sollicités (p. 81). Ces tours de parole sont composés d'unités plus petites appelées TCU (*turn constructional units*, d'après Sacks/Schegloff/Jefferson 1974). Evelyne Berger analysera alors les TCU en position initiale (s'approprier la parole, chapitre 5), en position intermédiaire (chapitre 6, réviser et poursuivre un discours) ou en mode final, par exemple pour contredire son interlocuteur (chapitre 7). Parmi les chapitres théoriques, celui sur l'architecture des tours de parole est particulièrement réussi. Les analyses sont toutes convaincantes.

En résumé, Evelyne Berger réussit à analyser les prises de parole « en tant qu'opportunités de participation » (p. 201) en mettant en avant que, même en L2 après quatre ans d'apprentissage et à l'âge difficile de l'adolescence, les interactions entre pairs sont déjà très complexes, qu'elles peuvent même être très subtiles, comme p.ex. le fait d'attendre le moment opportun pour placer ne serait-ce qu'un mot comme « et » ou « mais » afin de participer à nouveau au travail de groupe. Nous arrivons ainsi à avoir à travers ce livre une sorte de description fine des 'méthodes' de gestion de la prise de parole « comme traces d'une compétence d'interaction en développement » (p. 201).

Reste à savoir comment, à partir de la classe de langue dans le contexte éducatif suisse alémanique avec le français comme L2, on arrivera - avec de futurs travaux - à mieux « encourager et évaluer la participation dans les travaux de groupe » (p. 215) au niveau didactique, et à mieux trouver des tâches à faire faire à plusieurs qui correspondraient davantage aux « compétences des élèves » à évaluer dans le cadre scolaire. C'est ce qu'annonce Evelyne Berger dans les desiderata de recherche de sa conclusion.-A. Geiger-Jaillet, Université de Strasbourg

*Pour participer au colloque d'Offenburg (cf
p.272)*

Teilnahmebedingungen

Die Tagungsgebühr beträgt 25 € (inkl. Mittagessen, Parkgebühr, Tee- und Kaffeepausen, Gebäck, Tagungsgetränke). Die Gebühr wird vor Ort in bar durch das Tagungsbüro eingezogen.

Anmeldung

Alemannisches Institut e. V.
Bertoldstr. 45
79098 Freiburg
0761-150 675 70
info@alemannisches-institut.de

Anmeldeschluss

6. Oktober 2017

Tagungsort

Hotel Mercure, Offenburg

Programme : ⇒ page suivante

Referate*

10.45 Dr. Peter Kunze,
Weil am Rhein:
Reformationen. Der große
Umbruch am Oberrhein
(Ausstellungsbericht)

11.15 Diskussion

11.30 Dr. Monique Debus-Kehr,
Colmar:
Les exils confessionnels d'Augustin
Güntzer, calviniste alsacien dans
la tourmente de la guerre de 30 ans

12.00 Diskussion

12.15 Mittagspause

13.45 Daniel Morgen, *Colmar:*
La Umschulung des Alsaciens
(1940-1944/45)

14.15 Diskussion

14.30 Dr. Mario König, *Basel:*
Ungemütliche Nachbarn.
Die Basler Chemie und ihr
Verhältnis zur deutschen
chemischen Industrie

15.00 Diskussion

15.15 Kaffeepause

15.45 Werner Schreiner
Neustadt an der Weinstraße:
Zur Geschichte des grenzüber-
schreitenden Eisenbahnverkehrs
am Oberrhein

16.15 Schlussdiskussion

Tagungsende ca. 16.30

* Die Vorträge werden in der
Originalsprache gehalten und
simultan übersetzt.

READHESION ET/OU REABONNEMENT *

Mme/Mlle/M. Prénom : Nom :

Adresse : n° rue ou lieu dit

Code postal :

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

 Ville :

Ancienne adresse (en cas de changement récent) :

.....

@-adresse :

Etablissement d'exercice :

- Se réabonne aux NCA pour l'année 2017
 - Tarif ordinaire : 30 €
 - Tarif étudiants (joindre photocopie de carte étudiant) : 20 €
 - Tarif institutions : 45 €

- Commande *Les invariables difficiles*. Dictionnaire allemand-français des particules, interjections et autres mots de la communication. (Disponible seulement sous forme de fac-similé au format A4 avec reliure plastique.)
(Les 4 tomes : 54 €+ 12,5 €de port à la date de décembre 2016)

- Commande *Initiation au commentaire grammatical* (concours) 6° édition, revue et augmentée 1995, de René Métrich : 12 €+ 4,20 €pour le port.

- Commande *Principes de métrique allemande* de Jean Fourquet : 10 €+ 3 €

- Commande *Des Racines et des Ailes. Mélanges pour J. Petit* : 10 €+ 5,60 €

- Commande *Didascalies. Mélanges pour Y. Bertrand* : 12 €+ 5,60 €

- Renouvelle son adhésion à l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand :
Cotisation : 6 €

Date et signature :

La liste des articles parus dans les numéros des années précédentes peut être envoyée sur demande (joindre timbres pour une valeur de 3 €).

Adresser le chèque global libellé à l'ordre de l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand, avec le présent bulletin, à Madame METRICH,
18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMENIL.

PRIX DE VENTE AU NUMERO 14 €

* Rayer les mentions inutiles

Nouveaux Cahiers d'Allemand

Les N.C.A. paraissent quatre fois l'an et sont édités par l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand (A.N.C.A.) dont le Conseil d'Administration comprend

- MÉTRICH René, Université de Lorraine, Président
- AURIA Frédéric, ancien président de l'ADEAF, Vice-président
- FAUCHER Eugène, Université de Lorraine, Secrétaire
- MÉTRICH Régine, Trésorière
- SCHNEIDER-MIZONY Odile, Université de Strasbourg, Rédactrice en chef
- BERTRAND Yves, Université de Paris X-Nanterre
- GAUTHEROT Laure, professeure au Lycée Mathis de Schiltigheim
- GEIGER-JAILLET Anémone, Université de Strasbourg
- HERMANN Ulrich, APLV
- KAUFFER Maurice, Université de Lorraine
- MORGEN Daniel, I.P.R. honoraire
- RUDIO Yves, professeur en classe bilingue à l'Ecole des Roses à Haguenau

Pour tout ce qui concerne la rédaction, adresser la correspondance à la Rédactrice en chef, Mme SCHNEIDER-MIZONY, Département d'études allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes, BP 80010, 67084 Strasbourg cedex. Pour l'administration, s'adresser à Mme MÉTRICH, adresse ci-après.

Les N.C.A. paraissent sous le double sigle ANCA et ADEAF en vertu d'une convention de coopération entre les deux associations, dont le texte figure page 267 du n° 1983/4.

ABONNEMENTS

- Paiement par chèque : à l'ordre des Nouveaux Cahiers d'Allemand, à envoyer à Mme R. MÉTRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMÉNIL.
- Paiement par virement SEPA : IBAN : FR1420041010100101613B03181
BIC : PSSTFRPPNCY
- Abonnements 2017 :
 - Particuliers : 30 euros
 - Institutions : 45 euros
 - Tarif Etudiants (photocopie carte d'étudiant) : 20 euros
 - Prix de vente au numéro : 14 euros

ADHESION A L'ASSOCIATION

Cotisation 2017 : 6 euros

Siège Social : ATILF/ UMR 7118 CNRS – Université de Lorraine
44 Avenue de la Libération - BP 30687 - 54063 NANCY Cedex

Tous droits de production et de reproduction réservés.
© Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand et les Auteurs.